



ISSN 0154 - 2109



DELEGATION AUVERGNE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

# Le Grand Duc

Année 2016 n° 84





**Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Délégation Auvergne**

Association pour l'étude et la protection de  
l'avifaune et des milieux naturels

**Adresse**

2 bis rue du Clos Perret  
F-63100 CLERMONT-FERRAND  
téléphone 04 73 36 39 79  
télécopie 04 73 36 98 74

E-mail : [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)

Web : <http://www.lpo-auvergne.org>

**Le Grand-Duc**

Revue semestrielle naturaliste  
de la LPO Auvergne

**Comité de Rédaction**

Jean-Pierre DULPHY, Jean-Marie FRENOUX

**Comité de Lecture**

T. BRUGEROLLE, A. CLAMENS, P.A. DEJAIFVE,  
J.-P. DULPHY, J.-M. FRENOUX, F. GUELIN,  
J.P. MEURET, P. NICOLAS, R. RIOLS,  
G. SAULAS, P. TOURRET, A. TROMPAT

**P.A.O.**

Jean-Marie FRENOUX

**Couverture**

Faucon crécerelle (R. RIOLS)



*Pour la réalisation et l'envoi des manuscrits  
destinés au GRAND DUC, se reporter aux  
instructions aux auteurs.*

Conception et publication

© LPO Auvergne

Dépôt légal n°546 – Décembre 2016

ISSN 0154-2109



# *Le Grand-Duc*

**Année 2016 - n°84**

## SOMMAIRE

- 1) **Bilan ornithologique de la zone humide des Sagnes, reméandrage de la rivière Veyre (Aydat, Saulzet-le-Froid - 63) (Période 2009-2014).** p 2-14.  
Par François GUELIN, LPO Auvergne.
- 2) **La Buse pattue (*Buteo lagopus*) en Auvergne (2010-2013).** p 15-20.  
Par Jean-Pierre DULPHY, Thibault BRUGEROLLE et Romain RIOLS.
- 3) **Bilan ornithologique de la zone humide réaménagée du lac d'Aydat (Période 2009-2014).** p 21-38.  
Par François GUELIN, Bruno GILBERT, Jean-Pierre DULPHY et Jean-Jacques LALLEMANT.
- 4) **Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2015.** p 39-58.  
Par Thibault BRUGEROLLE, Jean-Pierre DULPHY et le CHR Auvergne.
- 5) **Où en est le Bruant ortolan en Auvergne ?** p 59-66.  
Par Gilles SAULAS et Jean-Pierre DULPHY.
- 6) **Annales ornithologiques pour 2014-2015 : suivi des espèces nicheuses rares ou menacées en Auvergne.** p 67-76.  
Par LPO AUVERGNE
- 7) **Test de la méthode du Distance Sampling pour évaluer les populations de pipits et d'alouettes du plateau du Guéry dans le Sancy (63).** p 77-85.  
Par François GUELIN.
- 8) **Premiers résultats de dénombrement par Distance Sampling des populations hivernantes de passereaux communs dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (03).** p 86-103.  
Par François GUELIN.
- 9) **Notes et Notules :**  
**Suivi de la migration post-nuptiale des oiseaux au col de Prat de bouc (15) du 17 au 29 octobre 2015. Résultats de la seizième saison..** p 105-107. Par David HEMERY & Christine BLAIZE.  
**Le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) dans le Puy-de-Dôme.** p 108. Par Jean-Pierre DULPHY et la LPO Auvergne.
- 10) **Instructions aux auteurs.**

ISSN 0154 - 2109



# Bilan ornithologique de la zone humide des Sagnes, reméandrage de la rivière Veyre (Aydat, Saulzet-le-Froid - 63) (Période 2009-2014)

*François Guélin, LPO Auvergne*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## INTRODUCTION

L'été 2014 a été l'occasion d'observer une « mini-invasion » de Râle de genêts : jamais autant de données n'avaient été rapportées en Auvergne ! Parmi les quatre sites où cette espèce a été notée dans la région, un a particulièrement attiré l'attention : la Haute Vallée de la Veyre, sur les communes d'Aydat et de Saulzet-le-Froid (63). En effet, sur ce site, jusqu'à 3 individus ont été notés simultanément (un record régional !), et surtout cette petite vallée héberge aussi la Pie-grièche grise, la Grive litorne, la Locustelle tachetée, le Tarier des prés... un cortège avifaunistique assez unique en Auvergne et en France. Ces observations posent des questions de fond :

- Quelle est la valeur de la biodiversité ornithologique du site ?
- Le reméandrage effectué il y a cinq ans est-il une des causes de la présence de ces espèces exceptionnelles ?

### ➤ Présentation générale de la zone d'étude des « Sagnes »

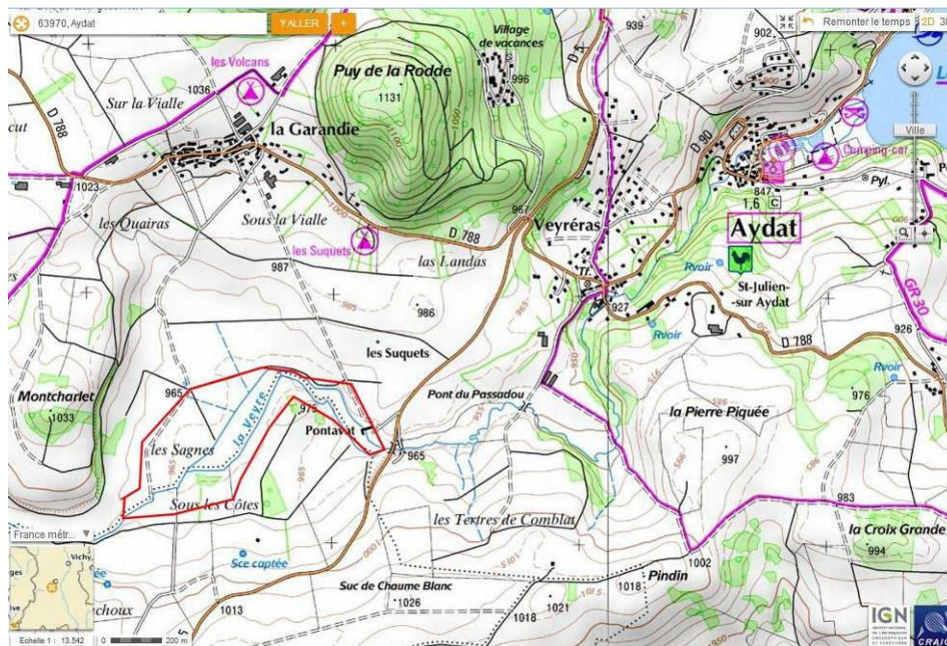


Il s'agit d'un fond de vallée situé à environ 3 km au sud-ouest du bourg d'Aydat (63). L'altitude est comprise entre 960 et 965 m. La zone étudiée est marquée en rouge sur la carte ci-dessous.

Nous sommes à environ 2 kilomètres en aval de la source de la Veyre – rejointe par le ruisseau nommé « Narse » et venant de Pessade (ce site de la Narse d'Espinasse servira de point de comparaison plus loin).

Cette petite rivière de deux mètres de large, cachée sous la végétation riveraine, passe un verrou (au nord de Zanières), en venant de sa source, juste en amont de la zone étudiée, puis un nouveau verrou juste en aval (à Pontavat), avant d'aller se jeter dans le Lac d'Aydat (au niveau de la « zone de réaménagement écologique » du Lac).

Le site étudié (les Sagnes) est donc une petite « plaine d'expansion » de crues, mais ce n'est pas une narse (fermée) comme le sont les autres milieux humides alentour.



C'est un ensemble écologique cohérent avec des zones de pâtures et surtout de prairies humides destinées à la fauche, avec quelques haies, et un corridor rivulaire composé du chenal de la rivière Veyre et bordé de végétation, l'ensemble sur environ 30 hectares.

Et au milieu coule une rivière, creusée et drainée sous la forme d'un petit canal, mais « reméandrée » en 2010 par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre, et de l'Auzon (SMVVA), pour des raisons hydrauliques (envasement et eutrophisation du Lac d'Aydat, haut lieu touristique du Puy-de-Dôme).

### ➤ **Description des deux principaux milieux**

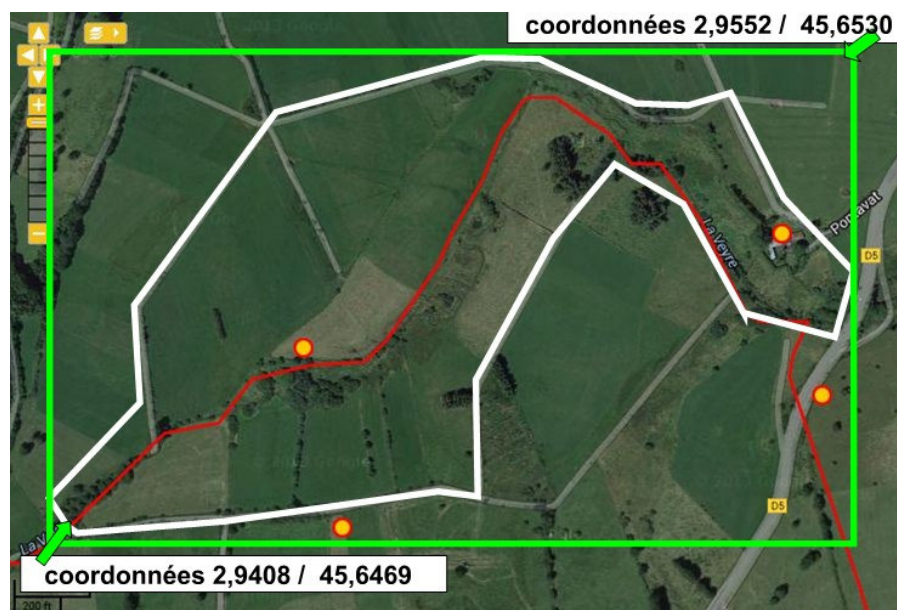
La zone reméandrée possède d'abord en partie centrale, le long de la rivière et de quelques fossés de drainage, une végétation aquatique riche : Des herbacées hautes et des ombellifères (Baldingères, Reine des prés, Carex...), mais aussi une partie arbustive (Saules, aulnes...) sur une surface d'environ 6 hectares (sur les 30 hectares du site étudié) et pour un linéaire de rivière d'environ 700 mètres. La largeur de ce corridor rivulaire sauvage n'excède jamais 50 à 70 m, et parfois seulement quelques mètres.

Un second milieuenser le précédent : des prairies humides de fauche, sur un peu plus de 20 hectares, qui sont quasiment toutes inondables, et parfois inondées presque toute l'année pour celles situées au bord du ruisseau. En 2014, cette inondation a été particulièrement longue, et c'est ce phénomène qui a rendu le milieu très propice au Rôle des genêts. Ces prairies à graminées et ombellifères sont particulièrement variées au niveau de la flore.

## Méthodologie

La présente étude est basée sur l'extraction d'informations brutes de la base de données en ligne [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) à la date du 31 décembre 2014.

Les données sont extraites à partir d'un rectangle (en vert ci-dessous) couvrant le secteur étudié (en blanc). La limite communale est indiquée en rouge sur cette carte (avec Aydat au nord et Saulzet-le-Froid au sud). Les coordonnées utilisées pour l'extraction sont également spécifiées (unités : longitude puis latitude, en degrés décimaux).



2747 données ont été extraites, en provenance de 34 observateurs différents (Annexe 2).

L'intensité de prospection est donc excellente: 293 dates différentes de sorties de terrain effectuées par ces observateurs sont répertoriées, soit environ 300 heures de prospection (estimation 1 date = 1 heure, par défaut, car les sorties de terrain sont de durée variable, entre 30 min. et 3 heures). Le coordinateur de l'étude (F. Guélin) a effectué 14 prospections de 1 à 3 heures, d'août à décembre 2014 dans le cadre de la commande d'étude, soit 40 heures de terrain.

L'ensemble de ces données scientifiques a été validé collégalement par le Comité d'Homologation «Avifaune» du collectif [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org). Il a fait l'objet d'une seconde vérification complète dans le cadre de l'étude pour éliminer les erreurs de saisie (dates erronées, emplacement erroné – par exemple, donnée située dans le carré vert ci-dessus mais pas la zone d'étude, code de nidification, etc.)

Ces données ont ensuite été synthétisées grâce au logiciel Access de Microsoft pour obtenir les éléments suivants :

- Tableau général des espèces observées avec le nombre total de données et indication du statut de reproduction / migration / hivernage
- Estimation des effectifs nicheurs.

Concernant la répartition des données avant ou après la période de reméandrage, on obtient les informations suivantes:

	Nb de données
Jusqu'au 31/12/2010	382
Depuis le 01/01/2011	2365
<b>Total</b>	<b>2747</b>

Les données avant reméandrage sont donc moins nombreuses. Mais il faut dire, pour anticiper, que cette opération a permis d'observer de nombreuses espèces nouvelles, et progressivement a attiré beaucoup plus les ornithologues depuis 2010... Par ailleurs, certaines données des décennies précédentes n'ont probablement pas été saisies dans la base.

## Résultats bruts

La liste des oiseaux observés (pour l'ensemble de la base de données) s'élève à 107 espèces (Voir annexe 1).

Nous retirerons de ce chiffre, après analyse et vérification, 8 espèces notées seulement en simple survol, ce qui amène à une diversité ornithologique totale réelle de 99 espèces.

Parmi ces 99 espèces, 28 sont nicheuses (certaines ou probables) sur la surface étudiée (30 ha), soit sur le corridor alluvial, soit dans les prairies humides : Cf tableau ci-dessous. Les estimations d'effectifs des oiseaux nicheurs ont été obtenues à partir de prospections cartographiées réalisées en juillet 2014. Elles sont indicatives, car on ne peut évaluer la marge d'erreur.

Espèces observées sur la zone reméandree de la Veyre, à la date du 31/12/2014		Nb de données	Nicheurs corridor Rivière (estim. Nb couples) 17 esp	Nicheurs prairies humides & haies (estim. Nb couples) 11 esp
<b>Accenteur mouchet</b>	<i>Prunella modularis</i>	23	1	
<b>Bergeronnette grise</b>	<i>Motacilla alba</i>	25	1	
<b>Bouvreuil pivoine</b>	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	36	1	
<b>Mésange boréale</b>	<i>Poecile montanus</i>	34	1	
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>	64	1	
<b>Mésange nonnette</b>	<i>Poecile palustris</i>	13	1	
<b>Tarier des prés</b>	<i>Saxicola rubetra</i>	31	1	
<b>Troglodyte mignon</b>	<i>Troglodytes troglodytes</i>	36	1	
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	11	1	
<b>Canard colvert</b>	<i>Anas platyrhynchos</i>	49	2	
<b>Fauvette des jardins</b>	<i>Sylvia borin</i>	30	2	
<b>Locustelle tachetée</b>	<i>Locustella naevia</i>	9	2	
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>	45	2	
<b>Pouillot véloce</b>	<i>Phylloscopus collybita</i>	76	2	
<b>Fauvette à tête noire</b>	<i>Sylvia atricapilla</i>	76	4	
<b>Fauvette grisette</b>	<i>Sylvia communis</i>	54	5	
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i>	94	5	
<b>Bruant proyer (Nicheur en 1982)</b>	<i>Emberiza calandra</i>	1		0
<b>Pie bavarde</b>	<i>Pica pica</i>	118		1
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	26		1
<b>Pinson des arbres</b>	<i>Fringilla coelebs</i>	115		1
<b>Chardonneret élégant</b>	<i>Carduelis carduelis</i>	79		2
<b>Râle des genêts</b>	<i>Crex crex</i>	29		2
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i>	31		2
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola rubicola</i>	73		2
<b>Caille des blés</b>	<i>Coturnix coturnix</i>	20		4
<b>Pipit des arbres</b>	<i>Anthus trivialis</i>	51		4
<b>Alouette des champs</b>	<i>Alauda arvensis</i>	63		10

37 autres espèces (voir liste en annexe 1) se reproduisent dans les alentours proches, sur les pentes boisées et les pâtures, et/ou utilisent la haute vallée de la Veyre comme zone de chasse et d'alimentation, dont la Pie-grièche grise, les rapaces, etc.

Enfin 34 espèces ont été notées en passage migratoire, hivernage ou erratisme local (passereaux paludicoles, limicoles, etc.).

## Analyse & évaluation de la biodiversité ornithologique actuelle

### ➤ Espèces nicheuses sur la zone d'étude

#### Nombre d'espèces nicheuses :

Avec 28 espèces nicheuses sur 30 hectares, le site reméandré des « Sagnes » a une valeur « normale » : par comparaison, la Narse d'Espinasse (AULAGNIER *et al.*, 1990), toute proche en amont, compte 18 espèces nicheuses dans la partie humide, et 18 espèces également sur le pourtour, ce qui nous place à peu près dans les mêmes valeurs que le site des Sagnes, tout en n'oubliant pas que l'étude de la Narse date d'il y a 25 ans et que les données ont pu changer.

#### Densité des nicheurs :

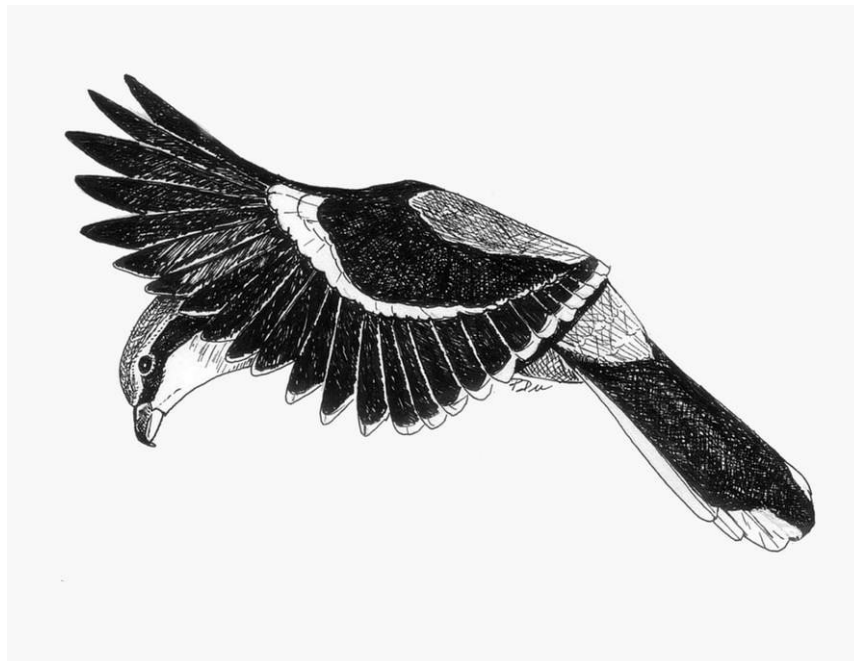
Toujours pour comparer, la densité des 18 espèces d'oiseaux nicheurs sur la Narse d'Espinasse est de 30 couples pour 10 ha, ce qui correspond approximativement à celle estimée sur le corridor de végétation riveraine (33 couples sur 6 ha) des « Sagnes ». Nous comparons cependant deux milieux de surface différente.

#### Présence d'espèces sensibles (Référence : Liste rouge des oiseaux nicheurs, DREAL, 2008) :

Parmi les 17 espèces nicheuses du corridor rivulaire, une seule est dans la Liste Rouge des oiseaux nicheurs : le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*). Cette espèce en diminution drastique en Auvergne (probablement la conséquence de certaines pratiques agricoles comme l'ensilage ou l'utilisation de certains intrants) niche encore dans la zone des Sagnes, mais un seul couple a été noté sur l'ensemble des années analysées, ce qui est très peu ! La population régionale est estimée entre 5 et 9000 couples, en diminution (GUELIN, 2014).

Il semble que cette espèce, étroitement dépendante des prairies humides à ombellifères, ait « juste » la place d'établir un territoire EN LARGEUR sur les 700 mètres de longueur du corridor. La largeur de la zone à herbacées et ombellifères est donc probablement en cause : en effet, elle dépasse rarement une dizaine de mètres. Elle est souvent colonisée par les saules, ce que le Tarier des prés n'apprécie pas vraiment.

A titre de comparaison, les zones agricoles du Haut-Doubs et du Haut-Jura (pays du fromage de Comté, tout comme le secteur d'Aydat est celui du Saint-Nectaire, donc à production agricole laitière) avec des milieux assez semblables à la zone d'étude, hébergent nettement plus de couples de Tariers des prés. Cela est à mettre en relation avec des pratiques agricoles qui laissent beaucoup plus de place en fond de vallée aux zones humides, qui sont beaucoup plus larges (photo ci-dessous, avec une largeur d'ombellifères d'environ 100 à 200 m).





De même, dans le Sancy, l'examen des derniers sites de reproduction des Tariers des prés montre que les surfaces de prairies à ombellifères sont beaucoup plus importantes que sur le site des Sagnes.

Outre le Tardif des prés, une autre espèce est intéressante, même si elle n'est pas en liste rouge: la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*). Sa population est estimée en Auvergne entre seulement 120 et 210 couples (probablement par défaut, car elle est difficile à observer), et la présence d'un ou deux couples nicheurs sur le site des « Sagnes » est à souligner. Elle est dépendante des zones très humides avec une haute végétation herbacée, avec quelques arbres (saules), sur des surfaces importantes.

#### Espèces sensibles des prairies de fauche :

Deux espèces nicheuses des prairies humides de la zone des Sagnes sont en Liste Rouge : la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Râle de genêts (*Crex crex*).

Avec un seul couple nicheur, la présence de la Pie-grièche écorcheur est intéressante mais plutôt anecdotique (évaluation régionale: 30 à 50 000 couples nicheurs).

En revanche, la présence du Râle de genêts est, comme signalé plus haut, quelque chose de très exceptionnel qui témoigne de la qualité du milieu, même si sa présence est intermittente.

En France, la carte de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France montre une répartition extrêmement ponctuelle pour moins de 400 couples : basse vallée de la Loire, Marais charentais, Bourgogne, nord-ouest de la France.

En Auvergne, le Râle des genêts est rarissime : ces dernières années, il a été contacté dans certaines prairies humides de Sologne bourbonnaise et dans des prairies de fauche de Haute-Loire ou même, assez curieusement, du Sancy ou du Massif du Cantal. Ces observations concernent en général un seul chanteur, et restent temporaires et sporadiques.

L'origine de ces individus (qui « apparaissent » assez tard en Auvergne, en juin en général) est peut-être liée à de mauvaises conditions de reproduction en France ou à l'étranger qui « délocalisent » ces nicheurs potentiels.

La reproduction n'a jamais été prouvée en Auvergne, mais elle reste très compliquée à découvrir. En tout cas, il convient de préserver les rares sites potentiels pour cette espèce extrêmement rare.

Le biotope du Râle de genêts correspond à de vastes prairies humides inondables, avec des graminées. Sa nidification est difficilement compatible avec les fauches trop précoces, et encore moins avec les pratiques d'ensilage.

La Caille des blés (*Coturnix coturnix*) est également une espèce à signaler, même si elle n'est pas classée en Liste Rouge. Elle est présente dans les prairies humides du site (4 couples probables en 2014 sur 30 ha, ce qui est une bonne densité en Auvergne) aux côtés du Râle de genêts.



### ➤ Espèces nicheuses aux alentours

Le site des Sagnes est une zone d'alimentation primordiale pour un grand nombre d'espèces nicheuses sur les pentes (prairies, landes et boisements dans un rayon de 1 à 2 km).

37 espèces non nicheuses sur le site sont répertoriées, parmi lesquelles la plupart des rapaces nicheurs de la région : Buse variable, Bondrée, Milans royal & noir, Epervier, Faucon crécerelle, Busards cendré et Saint-Martin, Circaète Jean le Blanc...

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), en Liste Rouge, qui fait l'objet d'un Plan National d'Action, niche à quelques centaines de mètres du fond de vallée (2 couples), et s'y déplace très fréquemment. Pour cette espèce, on peut affirmer que c'est l'ensemble du bassin versant des Sagnes, et non seulement la partie basse reméandree, qui représente sa zone vitale.

Enfin, la Grive litorne (*Turdus pilaris*), également en Liste Rouge, niche, comme la Pie-Grièche grise, dans les bosquets alentour, et hiverne parfois en grand nombre.

### ➤ Espèces migratrices et hivernantes

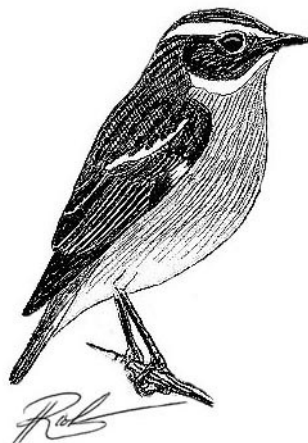
Deux milieux très spécifiques accueillent les migrateurs (avril-mai, puis août à octobre)

- Les prairies fauchées et inondées (automne, printemps) accueillent les limicoles (Tout comme dans la zone humide temporaire de « la Croix du Chemin », à 2 km, au-delà du village de la Garandie).

L'importance des stationnements est cependant limitée par la petite surface noyée, et les dérangements assez fréquents. Néanmoins on peut y noter la Bécassine des marais, la rare Bécassine sourde, et quelques espèces de Chevaliers (voir annexe).

- Le corridor rivulaire a un pouvoir attractif très fort sur les passereaux migrateurs. Ainsi l'automne 2014 a été marqué par des séries spectaculaires d'observations de « tombées » migratoires matinales : les espèces à migration nocturne choisissant les lisières de ces zones humides pour s'alimenter, en bordure des prairies fauchées. Des centaines de fauvettes, rousserolles, Rougequeues à front blanc, phragmite des joncs, Tariers des prés, Gobemouches noirs... ont ainsi été notés sur le site.

En hiver, le gel fréquent, la neige, font baisser la biodiversité de manière très forte. En gros, de novembre à mars, on n'observe plus que quelques espèces hivernantes : Mésanges (5 ou 6 espèces), Pie bavarde, Pinson des arbres, Tarin des aulnes...



### ➤ Impact du reméandrage de 2010 sur l'avifaune

	Nb de données	Nb d'espèces
Avant 2010	382	80
Depuis 2010	2365	102
<b>Total</b>	<b>2747</b>	<b>107</b>

Deux espèces signalées avant 2010, n'ont pas été retrouvées: Le Moineau friquet (noté en 1981 !), espèce en diminution dramatique en Auvergne, et le Chevalier aboyeur (d'occurrence assez rare, mais qui pourrait fort bien être réobservé sur le site actuel). Les aménagements n'ont donc pas eu d'impact négatif sur les populations d'oiseaux.

Par contre, de nombreuses espèces « nouvelles » ont été ajoutées à la liste depuis le reméandrage. L'influence de l'augmentation de la pression d'observation est évidemment perceptible. Cependant, les effets du reméandrage se sont fait certainement ressentir sur quelques aspects fondamentaux:

- L'apparition de nombreux passereaux en migration, à relier au développement de la végétation herbacée rivulaire haute. Cette zone rivulaire de 700 m de longueur accueille un nombre assez incroyable de passereaux migrateurs nocturnes, certainement par le pouvoir attractif de l'interface entre herbacées hautes et prairies fauchées.
- L'apparition en 2014 du Râle de genêts (et de nombreuses Cailles des blés) est à relier au niveau élevé de la nappe en période estivale. Bien sûr, les conditions climatiques ont été exceptionnelles, mais le reméandrage, par un relèvement de la nappe, est probablement la cause de fond de l'existence de ces prairies noyées tardivement et fauchées seulement début août en 2014 (et même à l'automne pour l'une d'entre elles). La présence de cette espèce devra être confirmée les années qui viennent avec une recherche plus ciblée.
- La régularité des observations de limicoles en halte migratoire sur les prairies fauchées et inondées au printemps et à l'automne, est également à relier au relèvement de la nappe.

## V: DISCUSSION

---

### ➤ Résumé des enjeux avifaunistiques

#### → CORRIDOR RIVULAIRE

- Très positif pour les passereaux migrateurs, et certains nicheurs comme la Locustelle tachetée.
- Corridor probablement un peu étroit pour certaines espèces comme le Tarier des prés.

#### → PRAIRIES INONDABLES

- Milieu unique pour le Râle de genêts (en 2014 en tout cas), la Caille des blés, etc. (espèces prairiales)
- Zone d'alimentation de multiples espèces des milieux alentours (Rapaces, Pie-grièche grise...)
- Zone de halte migratoire printanière et automnale pour les limicoles.

Ces deux ensembles écologiques sont bien entendu indissociables.

### ➤ Evolution prévisible des milieux et des guildes d'espèces à moyen et long terme

Sur le corridor rivulaire, on s'achemine vers un boisement progressif (saules, aulnes). Ce milieu arboré est connu pour avoir une biodiversité plus banale au niveau des oiseaux que les milieux herbacés hauts actuels (Baldingère, Reine des prés...)

Dans les parcelles de prairie de fauche, l'évolution des pratiques agricoles est l'élément déterminant. Une avance de la date moyenne de fauche, ou pire, un passage aux pratiques d'ensilage, serait certainement assez catastrophique sur les espèces nicheuses de ces milieux, mais également des milieux annexes (pentes, prairies pâturées, etc.).

## SYNTHESE GENERALE

---

Le fond de vallée des « Sagnes » à Aydat / Saulzet le Froid, présente des caractéristiques écologiques assez peu communes en Auvergne : ce site de trente hectares, reméandré en 2010, accueille des espèces d'oiseaux nicheurs dont la présence, toutes ensemble sur le même site, est quasi-unique dans la région Auvergne et présente un grand intérêt patrimonial : Râle de genêts, Tarier des prés (en Liste Rouge), Locustelle tachetée, Caille des blés... La présence du Râle de genêts doit être confirmée dans les années qui viennent.

Le site accueille aussi de très nombreux passereaux migrateurs, de nombreux rapaces en chasse, et fait également partie de la zone vitale de la rare Pie-grièche grise.

Chacun des deux milieux présents (corridor de végétation herbacée rivulaire / prairies de fauches humides) a un intérêt écologique évident. Le site des Sagnes a nettement gagné en intérêt écologique avec le reméandrage à vocation initiale hydraulique et d'épuration des eaux effectué par le SMVVA en 2010.

Nous préconisons le prolongement de la réflexion sur la gestion écologique des deux milieux : il serait en effet dommage d'en rester là, vu les résultats obtenus.

La priorité est de travailler sur un élargissement des secteurs encore trop rectilignes et donc étroits (nouveaux méandres ?) et de dialoguer avec les agriculteurs pour négocier des pratiques de fauche compatibles avec les oiseaux nicheurs.

## Bibliographie

AULAGNIER S., COQUILLARD P., DULPHY J.P., GUEUGNOT J., 1990. L'avifaune nicheuse de la Narse d'Espinasse (Puy-de-Dôme). *Le Grand Duc*, 37: 2-9.

DREAL AUVERGNE, 2008: Liste rouge des oiseaux nicheurs ([http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_oiseaux\\_nicheurs\\_dec\\_2009\\_PT-2008\\_\\_cle7b8b1d.pdf](http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste_oiseaux_nicheurs_dec_2009_PT-2008__cle7b8b1d.pdf))

GUELIN F., 2014. Évaluation de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la «Méthode des Moyennes». *Le Grand Duc*, 82: 51-76.

Etude co-financée par :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

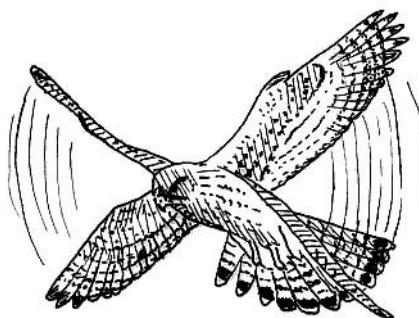


## Annexe 1 : Liste complète des espèces observées

Espèces observées sur la zone reméandree de la Veyre, à la date du 31/12/2014		Nb de données	Nicheurs corridor Rivière	Nicheurs prairies humides & haies	Nicheurs forêts, coteaux, villages autour du site	Migrateurs, hivernants, erratiques	Simple survol
<b>Accenteur mouchet</b>	<i>Prunella modularis</i>	23	1				
<b>Bergeronnette grise</b>	<i>Motacilla alba</i>	25	1				
<b>Bouvreuil pivoine</b>	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	36	1				
<b>Mésange boréale</b>	<i>Poecile montanus</i>	34	1				
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>	64	1				
<b>Mésange nonnette</b>	<i>Poecile palustris</i>	13	1				
<b>Tarier des prés</b>	<i>Saxicola rubetra</i>	31	1				
<b>Troglodyte mignon</b>	<i>Troglodytes troglodytes</i>	36	1				
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	11	1				
<b>Canard colvert</b>	<i>Anas platyrhynchos</i>	49	2				
<b>Fauvette des jardins</b>	<i>Sylvia borin</i>	30	2				
<b>Locustelle tachetée</b>	<i>Locustella naevia</i>	9	2				
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>	45	2				
<b>Pouillot véloce</b>	<i>Phylloscopus collybita</i>	76	2				
<b>Fauvette à tête noire</b>	<i>Sylvia atricapilla</i>	76	4				
<b>Fauvette grisettes</b>	<i>Sylvia communis</i>	54	5				
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i>	94	5				
<b>Bruant proyer (Nicheur en 1982)</b>	<i>Emberiza calandra</i>	1		0			
<b>Pie bavarde</b>	<i>Pica pica</i>	118		1			
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	26		1			
<b>Pinson des arbres</b>	<i>Fringilla coelebs</i>	115		1			
<b>Chardonneret élégant</b>	<i>Carduelis carduelis</i>	79		2			
<b>Râle des genêts</b>	<i>Crex crex</i>	29		2			
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i>	31		2			
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola rubicola</i>	73		2			
<b>Caille des blés</b>	<i>Coturnix coturnix</i>	20		4			
<b>Pipit des arbres</b>	<i>Anthus trivialis</i>	51		4			
<b>Alouette des champs</b>	<i>Alauda arvensis</i>	63		10			
<b>Cinacle plongeur</b>	<i>Cinclus cinclus</i>	10			X		
<b>Bec-croisé des sapins</b>	<i>Loxia curvirostra</i>	2			X		
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	3			X		
<b>Bruant jaune</b>	<i>Emberiza citrinella</i>	36			X		
<b>Buse variable</b>	<i>Buteo buteo</i>	134			X		
<b>Chouette hulotte</b>	<i>Strix aluco</i>	1			X		
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<i>Circaetus gallicus</i>	3			X		
<b>Corneille noire</b>	<i>Corvus corone</i>	71			X		
<b>Coucou gris</b>	<i>Cuculus canorus</i>	18			X		
<b>Épervier d'Europe</b>	<i>Accipiter nisus</i>	8			X		
<b>Étourneau sansonnet</b>	<i>Sturnus vulgaris</i>	35			X		
<b>Faisan de Colchide</b>	<i>Phasianus colchicus</i>	8			X		
<b>Faucon crécerelle</b>	<i>Falco tinnunculus</i>	67			X		
<b>Geai des chênes</b>	<i>Garrulus glandarius</i>	37			X		
<b>Grimpereau des jardins</b>	<i>Certhia brachydactyla</i>	2			X		
<b>Grive draine</b>	<i>Turdus viscivorus</i>	50			X		

Espèces observées sur la zone reméandrée de la Veyre, à la date du 31/12/2014		Nb de données	Nicheurs corridor Rivière	Nicheurs prairies humides & haies	Nicheurs forêts, coteaux, villages autour du site	Migrateurs, hivernants, erratiques	Simple survol
<b>Grive litorne</b>	<i>Turdus pilaris</i>	72			X		
<b>Grive musicienne</b>	<i>Turdus philomelos</i>	26			X		
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	<i>Delichon urbicum</i>	13			X		
<b>Hirondelle rustique</b>	<i>Hirundo rustica</i>	33			X		
<b>Linotte mélodieuse</b>	<i>Carduelis cannabina</i>	21			X		
<b>Mésange à longue queue</b>	<i>Aegithalos caudatus</i>	6			X		
<b>Mésange huppée</b>	<i>Lophophanes cristatus</i>	13			X		
<b>Mésange noire</b>	<i>Periparus ater</i>	38			X		
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	51			X		
<b>Milan royal</b>	<i>Milvus milvus</i>	66			X		
<b>Moineau domestique</b>	<i>Passer domesticus</i>	12			X		
<b>Moineau friquet (en 1981!)</b>	<i>Passer montanus</i>	1			X		
<b>Pic épeiche</b>	<i>Dendrocopos major</i>	24			X		
<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus martius</i>	6			X		
<b>Pic vert</b>	<i>Picus viridis</i>	51			X		
<b>Pie-grièche grise</b>	<i>Lanius excubitor</i>	175			X		
<b>Pigeon ramier</b>	<i>Columba palumbus</i>	68			X		
<b>Roitelet à triple bandeau</b>	<i>Regulus ignicapilla</i>	1			X		
<b>Roitelet huppé</b>	<i>Regulus regulus</i>	8			X		
<b>Serin cini</b>	<i>Serinus serinus</i>	6			X		
<b>Sittelle torchepot</b>	<i>Sitta europaea</i>	2			X		
<b>Alouette lulu</b>	<i>Lullula arborea</i>	5				X	
<b>Bergeronnette des ruisseaux</b>	<i>Motacilla cinerea</i>	6				X	
<b>Pouillot fitis</b>	<i>Phylloscopus trochilus</i>	10				X	
<b>Bécassine des marais</b>	<i>Gallinago gallinago</i>	9				X	
<b>Bécassine sourde</b>	<i>Lymnocyptes minimus</i>	1				X	
<b>Bergeronnette printanière</b>	<i>Motacilla flava</i>	5				X	
<b>Bruant des roseaux</b>	<i>Emberiza schoeniclus</i>	5				X	
<b>Bruant zizi</b>	<i>Emberiza cirlus</i>	1				X	
<b>Busard cendré (nicheur en 1998)</b>	<i>Circus pygargus</i>	1				X	
<b>Busard Saint-Martin</b>	<i>Circus cyaneus</i>	7				X	
<b>Chevalier aboyeur</b>	<i>Tringa nebularia</i>	2				X	
<b>Chevalier culblanc</b>	<i>Tringa ochropus</i>	19				X	
<b>Chevalier sylvain</b>	<i>Tringa glareola</i>	1				X	
<b>Faucon émerillon</b>	<i>Falco columbarius</i>	1				X	
<b>Gobemouche gris</b>	<i>Muscicacapa striata</i>	1				X	
<b>Gobemouche noir</b>	<i>Ficedula hypoleuca</i>	10				X	
<b>Grive mauvis</b>	<i>Turdus iliacus</i>	5				X	
<b>Grosbec casse-noyaux</b>	<i>C. coccothraustes</i>	2				X	
<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>	21				X	
<b>Huppe fasciée</b>	<i>Upupa epops</i>	3				X	
<b>Hypolaïs polyglotte</b>	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	1				X	
<b>Loriot d'Europe</b>	<i>Oriolus oriolus</i>	1				X	
<b>Merle à plastron</b>	<i>Turdus torquatus</i>	1				X	
<b>Phragmite des joncs</b>	<i>Acro. schoenobaenus</i>	2				X	
<b>Pinson du Nord</b>	<i>Fringilla montifringilla</i>	6				X	

Espèces observées sur la zone reméandrée de la Veyre, à la date du 31/12/2014		Nb de données	Nicheurs corridor Rivière	Nicheurs prairies humides & haies	Nicheurs forêts, coteaux, villages autour du site	Migrateurs, hivernants, erratiques	Simple survol
<b>Pipit farlouse</b>	<i>Anthus pratensis</i>	22				X	
<b>Pipit spioncelle</b>	<i>Anthus spinoletta</i>	3				X	
<b>Rossignol philomèle</b>	<i>Luscinia megarynchos</i>	3				X	
<b>Rougequeue à front blanc</b>	<i>Ph. phoenicurus</i>	6				X	
<b>Rougequeue noir</b>	<i>Phoenicurus ochruros</i>	8				X	
<b>Rousserolle effarvatte</b>	<i>Acro. scirpaceus</i>	3				X	
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	2				X	
<b>Tarin des aulnes</b>	<i>Carduelis spinus</i>	18				X	
<b>Traquet motteux</b>	<i>Oenanthe oenanthe</i>	4				X	
<b>Choucas des tours</b>	<i>Corvus monedula</i>	6					X
<b>Corbeau freux</b>	<i>Corvus frugilegus</i>	1					X
<b>Goéland leucopnée</b>	<i>Larus michahellis</i>	3					X
<b>Grand Corbeau</b>	<i>Corvus corax</i>	12					X
<b>Grand Cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2					X
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	17					X
<b>Pigeon colombin</b>	<i>Columba oenas</i>	12					X
<b>Tourterelle turque</b>	<i>Streptopelia decaocto</i>	5					X



**Annexe 2 : Observateurs et nombre de données**

---

Prénom	Nom	Nb de données
Marc	Pommarel	695
Jean-Pierre	Dulphy	559
François	Guelin	456
Anne	Citron	190
Bruno	Gilbert	175
Kelly	Ducloux	42
Matthieu	Bernard	31
Robert	Guélin	29
Thibault	Brugerolle	18
Charles	Lemarchand	16
Cyrille	Chamard	15
Hermann	Petera	12
Laurent	Maly	12
Sébastien	Heinerich	12
Nicole	Taillandier	9
Philippe	Morge	8
Jean-Jacques	Lallemant	6
Romain	Riols	5
Alex	Clamens	2
Olivier	Gimel	2
Christian	Taillandier	2
Stephane	Erard	1
Anne et Pierre	Rigaud	1
Loic	Dannerolle	1
Guillaume	Eloy	1
Vincent	Molinier	1
Hélène	Albarello	1
Paul	Nicolas	1
Pierre	Lallemant	1



ISSN 0154 - 2109



## La Buse pattue (*Buteo lagopus*) en Auvergne (2010-2013).

*Jean-Pierre Dulphy, Thibault Brugerolle, Romain Riols*

LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)

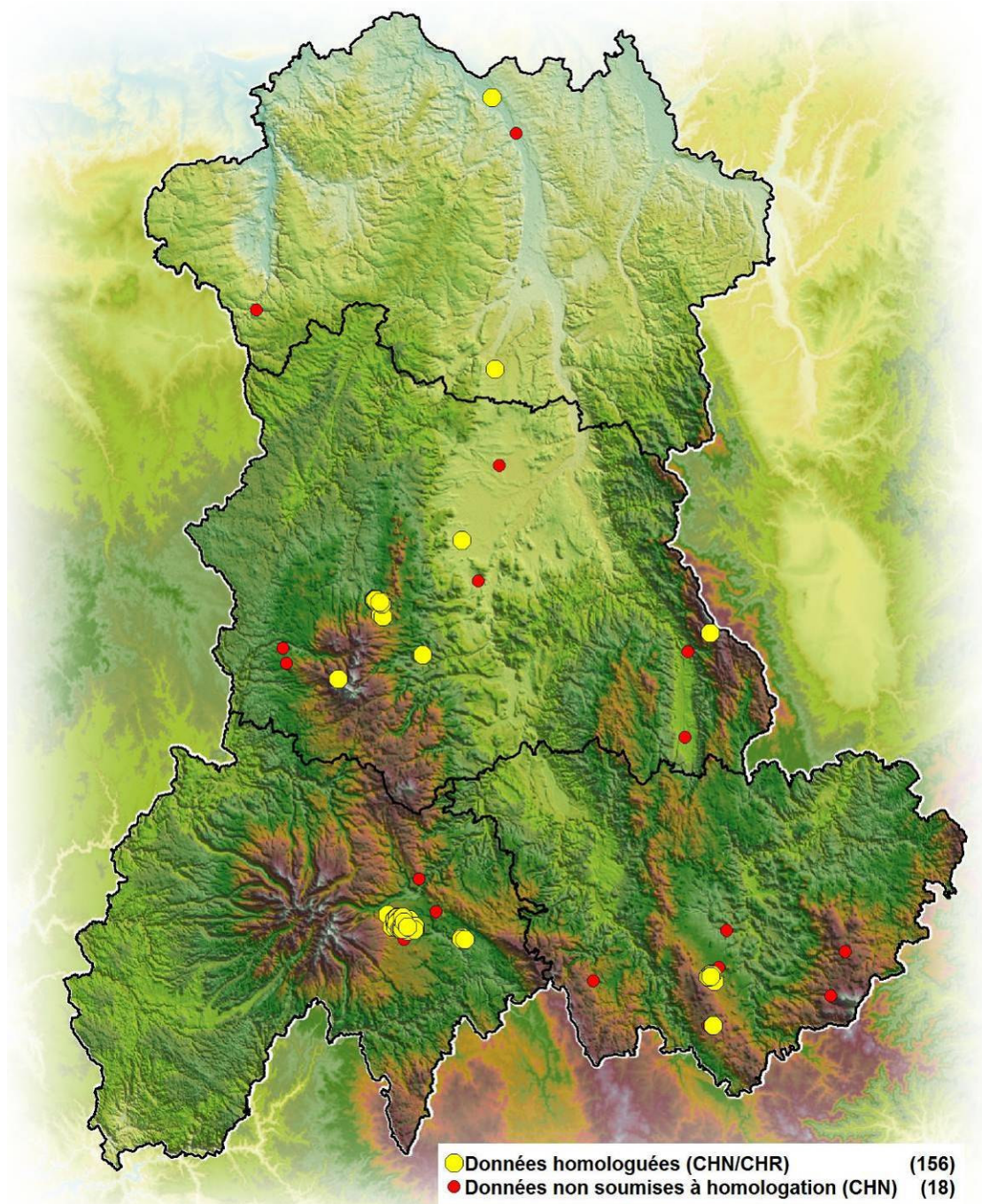




## Introduction

Entre 2010 et 2013, un nombre notable de Buses pattues a été signalé en France (REEBER *et al.*, 2012, KAYSER *et al.*, 2014), et en particulier en Auvergne. L'hiver 2010-2011 a connu un afflux sans précédent au niveau national tant par le nombre d'individus observés que par l'étendue géographique du phénomène. Le précédent afflux connu, au début de l'année 1997, avait concerné moitié moins d'individus et était resté localisé aux habituelles régions d'hivernage de l'espèce du quart nord-est de la France. Cette période de présence semblant terminée pour l'instant, il nous a donc paru intéressant de faire une petite synthèse des données auvergnates.

Jusqu'au 31 décembre 2012, les données étaient à homologuer par le CHN (Comité d'Homologation National), puis elles l'ont été par le CHR Auvergne. Toutes les données homologuées par le CHN et le CHR, selon leurs procédures respectives, apparaissent comme validées dans Faune-Auvergne et utilisées ici. Cependant quelques personnes ont mis des descriptions parfois convaincantes, parfois moins, dans la remarque de leur donnée, et comme elles n'ont jamais envoyé de fiche d'homologation au CHN, ces données ne seront jamais étudiées, puisque considérées comme non soumises par le CHN, et donc ignorées (elles sont au nombre de 18, figurant sur la carte 1).



Carte 1 : Données de Buse pattue dans la base Faune-Auvergne.org (Période 2010-2013).

## Rappels

---

**Taille** : La Buse pattue a une envergure de 125 à 150 cm, donc un peu plus grande que celle de la Buse variable (MULLARNEY *et al.*, 2008).

**Répartition** : En Europe la Buse pattue niche dans le nord de la Scandinavie, de la Finlande et de la Russie. Elle niche aussi en Sibérie, dans l'Arctique canadien et l'Alaska. C'est un oiseau de la toundra, de vallées escarpées et de hautes terres. En hiver elle est présente classiquement en Europe centrale, au sud de la Fennoscandie, à l'est des îles britanniques, mais peu en France.

La zone d'hivernage principale est donc située dans les grandes plaines d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale, depuis le sud de la Suède jusqu'à la Mer Noire. La Pologne, la Hongrie et la République Tchèque accueillent les effectifs les plus importants.

Sa population est estimée à 38 000 – 79 000 couples répartis pour les trois quarts dans la moitié nord de la Russie mais aussi au nord de la Suède, de la Finlande ainsi que sur une grande partie de la Norvège (Birdlife International, 2004).

**Habitats** : En nidification, c'est un oiseau de la toundra, boisée ou non, au-dessus de la limite des forêts. S'il y a beaucoup de nourriture, elle peut nicher en forêt et se nourrir dans les clairières. En hivernage, elle fréquente les paysages ouverts.

**Biologie** : Elle migre de septembre à mi-novembre. Les oiseaux hivernant dans le sud sont plus tardifs et n'apparaissent qu'en décembre. Elle revient en avril. Elle se nourrit majoritairement de petits rongeurs et niche sur une corniche, une pente raide ou un arbre.

**Apparitions en France** : D'après DUBOIS *et al.* (2008), l'espèce est hivernante occasionnelle avec 12 mentions par hiver, mais de manière plus fréquente lors des hivers rigoureux : 60 lors de l'hiver 96-97. Les oiseaux, probablement surtout d'origine scandinave, hivernent alors dans le nord-est de notre pays (par ordre d'importance : Alsace, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté). Elle est exceptionnelle dans les régions méridionales. Il n'y avait pas de tendance historique à l'augmentation ou à la diminution.

## Observations en Auvergne

---

Alors que seulement 2 données existaient en Auvergne, la Buse pattue est apparue de façon significative pendant 3 hivers : 2010-2011 (octobre-avril, 78 données), 2011-2012 (novembre-mars, 68 données), et un peu en 2012-2013 dans le Cantal seulement (décembre-mars, 10 données). On dispose donc au total de 156 données homologuées (carte 2). Environ 30 sites ont été concernés. Il y a quelques données en plaine (11), quelques données en altitude (5 au-dessus 1500 m), les autres sont réparties équitablement.

Rappelons d'abord les données anciennes (homologuées CHN) :

- 1 oiseau le 1 novembre 1999 à St-Géron-43 (X),
- 1 oiseau le 5 janvier 2001 à Montregard-43 (M. Zucca).

Fin 2010, le premier oiseau a été vu en vol le 28 octobre par J.-F. Charpentier, date la plus précoce pour cet hiver en France. Au total 16 individus ont été notés (11 le premier hiver, 5 le second et 1 le troisième).

### ➤ Allier

C'est le département qui recueille le moins de données (2 seulement) :

- 1 oiseau le 27 décembre 2010 à Bagneux (J.-C. Sautour) (1<sup>ère</sup> année),
- 1 le 30 décembre 2010 à Monteignet-sur-l'Andelot (S.Vrignaud) (1<sup>ère</sup> année).

### ➤ Puy-de-Dôme : 27 données, 6 individus différents

#### **2010-2011 :**

Les données homologuées correspondent à 5 oiseaux différents :

- 1 immature (imm.) de 1<sup>ère</sup> année le 28 octobre 2010 au Mont-Dore (J.-F. Charpentier),
- 1 imm. de 1<sup>ère</sup> année le 18 décembre 2010 à Clermont-Ferrand (R. Riols) qui ne s'est pas fixé,
- 1 imm. de 2<sup>ème</sup> année le 17 janvier 2011 à Valcivières (F. Geiler),

- 1 femelle adulte le 23 janvier 2011 à Saint-Nectaire (M. Bernard),
- 1 imm. de 2<sup>ème</sup> année du 31 janvier au 2 février 2011 à Aurières et Saulzet-le-froid (S. Heinerich *et al.*).

**2011-2012 :**

- 1 imm. de 1<sup>ère</sup> année/2<sup>ème</sup> année a séjourné du 3 décembre 2011 au 24 février 2012 à Aurières (M. Boch *et al.*) et a fourni 19 données.

➤ **Haute-Loire : 17 données, 2 individus**

**Hiver 2011-2012 :**

- 1 imm. de 1<sup>ère</sup> année/2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 7 janvier 2012 à Bains, Séneujols, Saint-Christophe-sur-Dolaison (N. Vaille-Cullière *et al.*) fournissant 15 données,
- 1 imm. de 1<sup>ère</sup> année les 12 et 14 novembre au Bouchet-Saint-Nicolas (N. Vaille-Cullière).

➤ **Cantal : 110 données, probablement 4 individus différents**

**Hiver 2010-2011 : 69 données, 4 individus**

Trois individus ont séjourné non loin les uns des autres sur la Planèze de Saint-Flour et ont été suivis pendant 2 mois environ :

- 1 mm. de 2<sup>ème</sup> année du 8 janvier au 20 mars 2011 à Celles, Ussel et Coltines (H. Verne, R. Riols *et al.*),
- 1 imm. de 2<sup>ème</sup> année du 8 janvier au 6 mars 2011 à Ussel et Coltines (H. Verne, R. Riols *et al.*),
- 1 femelle adulte du 16 janvier au 6 mars 2011 à Ussel et Coltines (H. Verne, R. Riols *et al.*)

Un quatrième individu est découvert tardivement à l'est de Saint-Flour et fournit la date la plus tardive pour cette espèce en France : 1 imm. de 2<sup>ème</sup> année du 3 au 27 avril 2011 à Saint-Georges, Coren et Mentières (H. Verne *et al.*).

**Hiver 2011-2012, 31 données, 2 individus**

Deux individus, et probablement de retour pour leur deuxième hivernage consécutif, ont été notés :

- 1 mâle imm. de 2<sup>ème</sup> année/3<sup>ème</sup> année du 5 novembre 2011 au 18 mars 2012 à Coltines, Celles et Ussel (R. Riols *et al.*) qui fournit le plus long stationnement noté dans la région (134 jours),
- 1 mâle imm. de 2<sup>ème</sup> année/3<sup>ème</sup> année du 11 novembre 2011 au 5 mars 2012 à Celles, Coltines et Ussel (R. Riols *et al.*),

**Hiver 2012-2013 : 10 données, 1 oiseau**

Un seul individu a été noté, probablement de retour pour son troisième hivernage consécutif : 1 mâle imm. de 3<sup>ème</sup> année/4<sup>ème</sup> année du 23 décembre 2012 au 13 mars 2013 à Coltines, Ussel et Roffiac (R. Riols *et al.*).

## Discussion-Conclusion

---

En cumulant les différentes données, on obtient donc :

- 11 oiseaux le premier hiver,
- 5 le second,
- 1 le dernier hiver.

Si l'on considère que 2 individus ont hiverné à plusieurs reprises sur la Planèze de Saint-Flour, il y a donc eu 14 individus différents entre 2010 et 2013.

Ces chiffres incluent probablement quelques oiseaux en transit. Ils sont à rapprocher des chiffres estimés pour la France : 139 homologués le premier hiver, 50 pour le second hiver (KAYSER *et al.* 2014). Ensuite il n'y a pas eu de synthèse nationale et, pour l'Auvergne, seul le Cantal a été concerné lors de l'hiver 2012-2013. Aucun oiseau n'a été signalé lors de l'hiver 2013-2014, puis 2014-2015.

Au final le nombre d'adultes noté a été faible. Ce sont surtout des immatures qui ont été observés, avec un vieillissement d'un hiver à l'autre, laissant soupçonner le retour de certains, phénomène connu dans le nord-est de la France.

On notera que lors de l'afflux record de l'hiver 2010-2011 en France, l'Auvergne, d'habitude non concernée par l'apparition de Buses pattues, a été une région ayant accueillie un nombre tout à fait conséquent d'individus (8 %). En outre, l'Auvergne a accueilli le premier et le dernier oiseau connu de cet afflux !

Par ailleurs, on peut tenter d'expliquer l'afflux de l'hiver 2010-2011 de la manière suivante :

- D'abord, par une très bonne reproduction en Scandinavie lors du printemps 2010, ce qui a entraîné un passage migratoire record à Falsterbo (Suède) à l'automne 2010, notamment d'individus de 1<sup>ère</sup> année. La probabilité d'apparition plus au sud a donc augmenté, les sites d'hivernage classiques étant probablement « saturés », un grand nombre d'individus auraient migré pour trouver des sites d'hivernage plus au sud que d'habitude. C'est ce qui expliquerait l'observation très précoce du 28 octobre au Mont-Dore en dehors de toute vague de froid.
- Dans un deuxième temps, des conditions météorologiques particulièrement rigoureuses du début de l'hiver en Europe de l'Ouest et du Nord ont provoqué la fuite vers le sud-ouest de nombreuses espèces. Ces mouvements de fuite à cause des vagues de froid en novembre et décembre ont été bien visibles en Auvergne pour la Buse variable par exemple et expliqueraient la découverte en quelques semaines de 9 Buses pattues à partir du 18 décembre.
- De plus, dans l'aire d'hivernage habituelle, les adultes se fixent au nord de la zone, les femelles étant les plus nordiques. Les mâles descendent un peu plus au sud, les jeunes étant les individus les plus méridionaux. L'Auvergne étant au sud-ouest de l'aire d'hivernage habituelle, il semble logique que les observations aient concernés une majorité d'immaturs de première année.
- Le retour de 2 individus sur la Planèze de Saint-Flour montre que certains individus sont fidèles à leur site d'hivernage si ils y ont trouvé des ressources alimentaires suffisantes et même lorsqu'il s'agit d'individus initialement contraints de migrer plus au sud que l'aire habituelle d'hivernage lors de vagues de froid.
- Enfin, concernant les habitats fréquentés, il y a eu très peu d'observations en terrain agricole alors que ce sont les milieux les plus fréquentés dans le nord-est de la France. Il y a eu beaucoup d'observations en zone d'élevage en système « tout herbe », souvent en moyenne montagne (800-1000 m d'altitude), sans doute explicable par l'abondance de Campagnols des champs sur ces sites.

## Bibliographie

**BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004.** *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK, BirdLife International (Conservation Series No. 12).

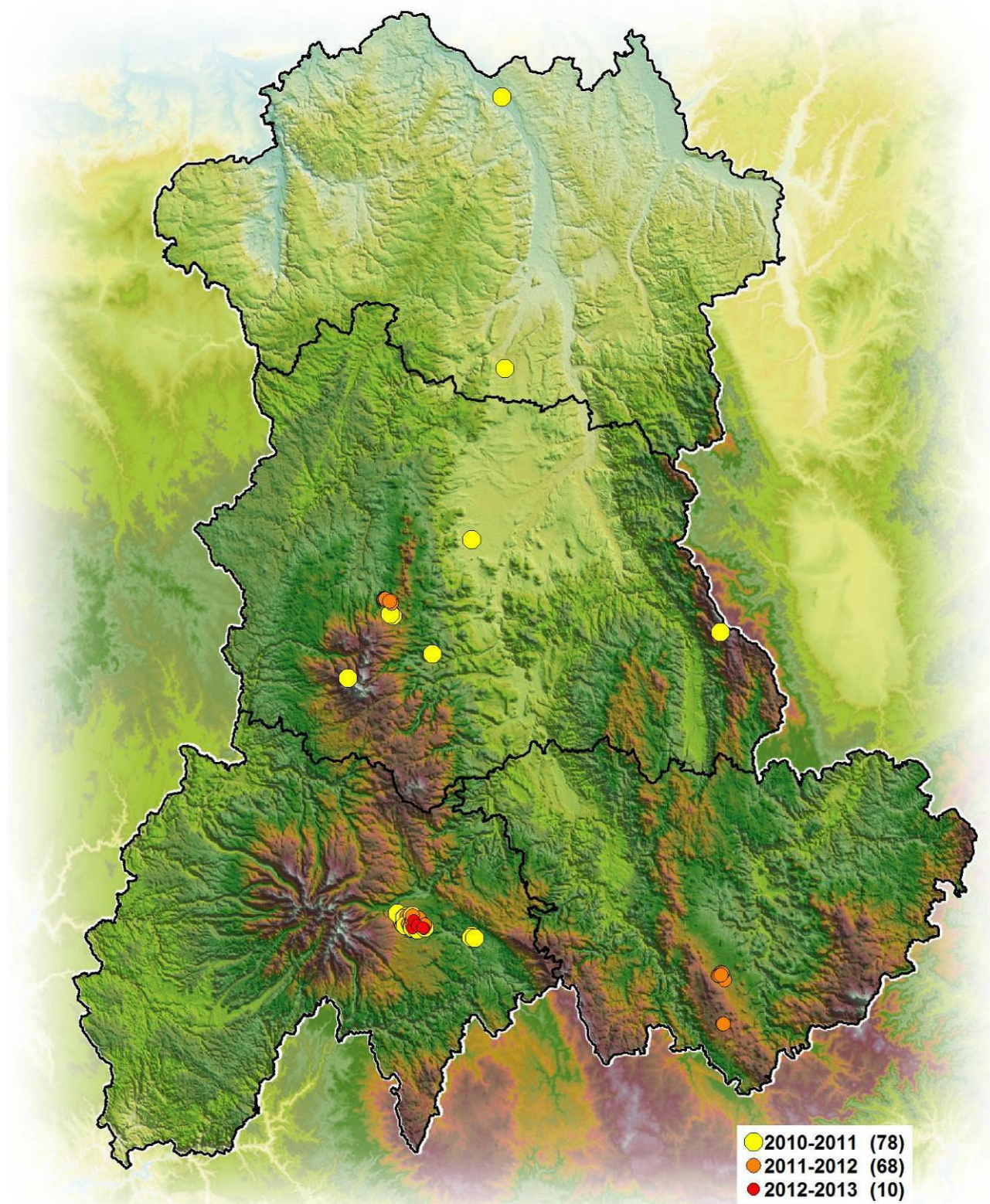
**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2008.** *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé éditeurs. 559 pages.

**KAYSER Y., PAEPEGAEY et le CHN, 2014.** Les oiseaux rares en France en 2012. *Ornithos* 21-2 : 65-107.

**MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., SVENSSON L., 2012.** *Le grand guide ornitho, les Oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé éditeurs. 443 pages.

**REEBER S. et le CHN, 2012.** Les oiseaux rares en France en 2011. *Ornithos* 19-6 : 353-395.





Carte 2 : Données homologuées de Buse pattue par hiver dans la base Faune-Auvergne.org (Période 2010-2013).

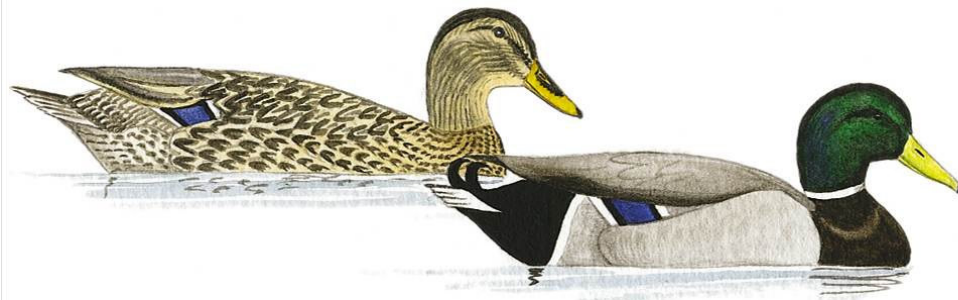


ISSN 0154 - 2109



# Bilan ornithologique de la zone humide réaménagée du lac d'Aydat (Période 2009-2014).

*François Guélin, Bruno Gilbert, Jean-Pierre Dulphy, Jean-Jacques Lallemand.*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## Introduction

---

En septembre 2014, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) demande à la LPO Auvergne de faire le bilan ornithologique synthétique des aménagements écologiques effectués à l'embouchure de la Veyre dans le Lac d'Aydat en 2011.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des données disponibles à la LPO Auvergne sur la zone d'étude, effectuée une synthèse de ces données, puis tente de répondre à la question posée, à savoir l'impact du réaménagement sur l'avifaune.

Nos remerciements vont à tous les contributeurs du site [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org), base de données en ligne support de cette analyse, et en particulier au principal observateur sur le site : Bruno Gilbert (avec près de 6000 données !!). Merci également à Jean-Pierre Dulphy et Jean-Jacques Lallemand pour leur avis scientifique concernant la gestion du site.

## Description du site (aspect ornithologique)

---

Le « Delta » de la Veyre est une zone humide complètement recréée en 2012 par des travaux de « renaturation » ambitieux, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau du Lac d'Aydat, tout en créant une zone écologique attractive pour la biodiversité (recréée car, il y a quarante ans, une zone humide existait même si elle était très différente – qui fut remblayée par la suite...).

La surface du site en elle-même n'est pas très importante: moins de trois hectares si on délimite les milieux humides, y compris les grands bassins en amont.

Des aménagements pour le public (sentiers, pontons et observatoires) ont été réalisés, essentiellement sur la partie nord. Pour les ornithologues, deux grands types de milieux sont visibles sur le Delta : une frange arbustive en bord de lac, qui existait déjà avant réaménagement, et un ensemble de milieux humides (mares et végétation).

### 1) La frange arbustive

Préexistante au réaménagement, cette bande boisée d'aulnes, saules, a une longueur d'un peu plus de 200 mètres. Ces arbres peu âgés possèdent peu de cavités.

### 2) Les milieux humides

En quelques années, ces milieux ont évolué après le réaménagement :

→ stade « vasière » (photo ci-dessous en 2012) la première année, avec une avifaune riche en limicoles (gravelot par exemple), vasières rapidement gagnées par la végétation colonisatrice. Ce milieu a donc été très transitoire.



Puis à partir de 2013, une végétation herbacée très riche et très originale pour la région Auvergne s'est mise en place : nous laissons aux botanistes le soin de la décrire dans le détail, mais le foisonnement de massettes, joncs, carex, épilobes, etc. est extrêmement impressionnant, et aucun milieu équivalent n'existe à un tel point dans le département du Puy-de-Dôme. La surface totale de la zone humide est d'environ 2,4 hectares.

A titre comparatif, la zone humide recréée sur la commune de Gerzat (le « marais de Lambre »), et qui accueille elle aussi, sur une petite surface, un grand nombre d'espèces d'oiseaux, a une superficie de zone humide d'environ 1,7 ha.

*Année 2012**Année 2014*

Les deux bassins amont présentent des milieux très artificialisés (très encaissés) et la biodiversité de l'avifaune y est assez limitée.

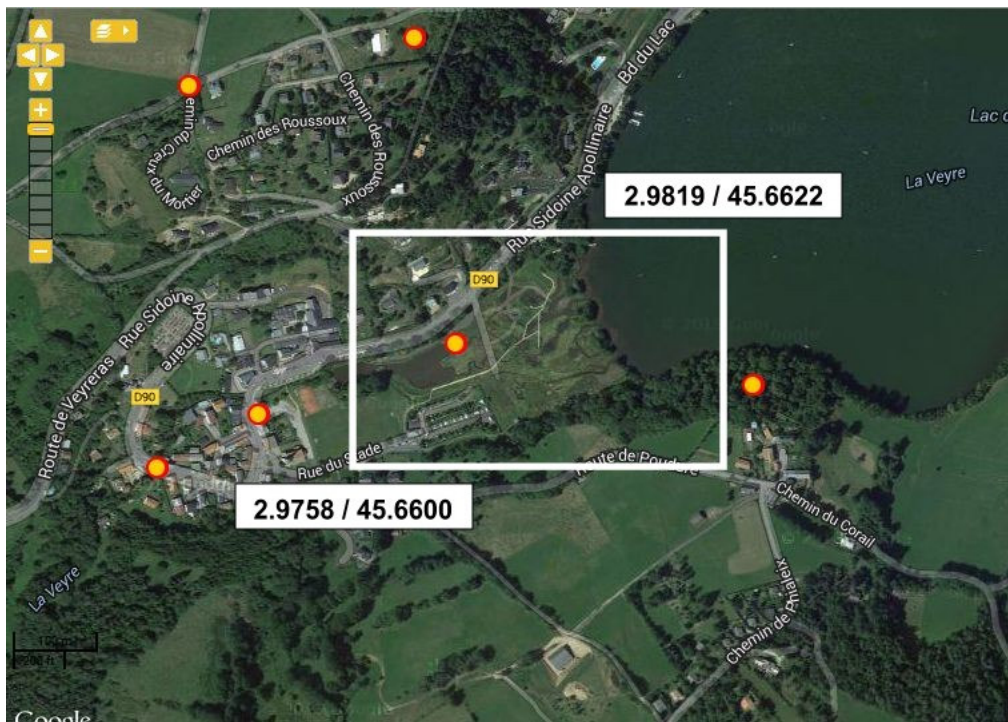
Cette végétation évolue très rapidement : ainsi l'emprise des saules sur le pourtour de certaines mares est sensible d'une année sur l'autre de manière très visible entre 2013 et 2014.

En 2014, les zones de vasières ont diminué : il reste essentiellement des zones de battement soumises aux variations de niveau du bord du lac.

## **Méthodologie**

Nous avons utilisé la base de données [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org), pour réaliser le bilan synthétique de l'avifaune. L'extraction par coordonnées s'est effectuée sur un rectangle assez large pour couvrir l'ensemble de la zone étudiée : carte ci-dessous avec les coordonnées d'extraction, à la date du 31 décembre 2014.





7610 données sont disponibles, comprenant 111 espèces d'oiseaux.  
62 observateurs (annexe 2) ont fourni ces données.

On peut donc considérer que la zone est extrêmement bien recensée au niveau ornithologique, car peu de sites accumulent autant de données sur une aussi petite surface (le site de Lambre à Gerzat fait aussi partie de ces « micro-camargues » très fréquentés avec près de 19 000 données !).

L'intensité de prospection peut être évaluée de la manière suivante : la base de données contient 630 dates de prospection différentes. Pour chaque prospection, on peut considérer, vu la surface du site, que la durée moyenne de passage des observateurs est d'une heure (mais cela peut aller de quelques minutes à plusieurs heures). On arrive donc à une évaluation de 630 heures de prospection pour 3 hectares.

L'auteur du rapport a effectué des passages ciblés d'août à décembre 2014 : 15 passages totalisant une trentaine d'heures, en compagnie parfois de Jean-Pierre Dulphy, Bruno Gilbert, Jean-Jacques Lallemand.

Dans la base de données faune-auvergne, un seul « lieu-dit » enregistre (normalement) les données rattachées à la zone humide (point orange sur la carte ci-dessus) ; ce lieu-dit a été créé après le réaménagement, dans le cadre du suivi du site. Les données antérieures étaient rattachées soit au lieu-dit général « Lac d'Aydat », soit au lieu-dit « Poudure » juste au sud-est ; ces dernières ont été rattachées au site « Delta ».

Toutes ces données ont évidemment été validées à la saisie, par les comités d'homologation liés au fonctionnement de faune-auvergne.org.

Nous avons également repris ces milliers de données, une par une, pour effectuer les vérifications suivantes :

- fiabilité de l'indice de reproduction (surtout pour les indices certains / probables)
- espèces notées en simple survol (ou non)
- emplacement de l'observation (réellement dans la ZH ou non)
- ajout de données liées à la ZH mais rattachées par accident au point de notation situé devant l'église ou à Poudure...

Ces données ont été importées dans le logiciel Access de Microsoft pour obtenir les tableaux de données synthétiques utilisés dans ces pages.

Les données avant réaménagement sont peu nombreuses : environ 200 sur le site exact réaménagé, qui était, il est vrai, assez pauvre par rapport à ce qu'il est devenu actuellement.

La partie comparative avant/après réaménagement sera discutée plus loin.

## Résultats

Parmi les 111 espèces listées, nous laisserons de côté les données concernant les espèces qui ont effectué un simple survol du site (14 espèces), ce qui amène à une biodiversité globale réelle de 97 espèces.

A titre comparatif, le marais de Lambre à Gerzat a accueilli sur une période plus longue près de 151 espèces dont 52 nicheuses certaines/probables.

Toujours à titre comparatif, juste en amont, le site reméandré des Sagnes accueille 99 espèces, dont 28 nicheuses, mais sur 30 hectares.

Le tableau de la page suivante reprend pour commencer la liste des 19 espèces nicheuses classées en deux catégories : les 4 espèces nicheuses de la Zone Humide (le delta: un peu plus de 2 ha), et les 15 espèces nicheuses de la frange boisée (0,5 ha sur 200 m linéaires). Une tentative d'estimation des effectifs nicheurs a été réalisée en consultant les données Faune-Auvergne, complétées sur le terrain. Il s'agit bien de valeurs approximatives donnant un ordre de grandeur.

La petite taille du site, de toute manière, implique de faibles effectifs d'oiseaux nicheurs. Ainsi pour la zone arbustive, la densité des petits passereaux ne peut pas biologiquement dépasser quelques couples par espèce pour des raisons territoriales. Nous n'avons conservé que les espèces ayant des critères de nidification « solides » (élimination des indices de reproduction « possible »).

Tableau 1 : Liste des 19 espèces nicheuses recensées sur la période 2009-2014

Nom espèce	Nb d'obs	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)
Bergeronnette grise	310	1	
Bergeronnette des ruisseaux	230	2	
Gallinule poule-d'eau	202	2	
Canard colvert	606	5	
Bouvreuil pivoine	108		1
Corneille noire	304		1
Fauvette à tête noire	174		1
Fauvette des jardins	60		1
Grimpereau des jardins	36		1
Merle noir	267		1
Mésange bleue	196		1
Mésange charbonnière	206		1
Pic épeiche	117		1
Pigeon ramier	199		1
Pinson des arbres	236		1
Pouillot véloce	319		1
Rouge-gorge familier	195		1
Rouge-queue noir	122		1
Troglodyte mignon	332		4
<b>NB d'espèces (31/12/2014)</b>		<b>4</b>	<b>15</b>

La liste des 24 espèces nicheuses aux alentours mais qui fréquentent la ZH (venant du bourg, du lac, de la forêt...) et des 54 espèces migratrices, hivernantes ou erratiques (ainsi que celles notées en survol), est fournie en ANNEXE 1.

## Analyse & évaluation de la biodiversité actuelle

### 1) Espèces nicheuses

#### ✓ Espèces nicheuses de la zone humide

Il est frappant de constater que le nombre d'espèces nicheuses dans la ZH elle-même est très faible.

Les quatre espèces nicheuses (Colvert, Gallinule et les deux bergeronnettes) sont par ailleurs des oiseaux assez communs. Il est possible que dans les années qui viennent l'avifaune s'enrichisse en espèces plus rares comme le Râle d'eau (NDA : cette reproduction a effectivement été notée en 2015).

Plusieurs explications sont possibles à ce petit nombre d'oiseaux nicheurs :

- nous avons pu ne pas trouver certaines espèces, mais cela reste peu probable vu l'énorme intensité de prospection.
- La surface du site n'est pas grande, mais sur le site de Gerzat, pourtant plus petit, la ZH accueille plus d'oiseaux nicheurs et plus de couples.
- L'altitude peut intervenir bien sûr. Mais quand on étudie la richesse des petites ZH d'altitude d'Auvergne (par exemple dans le Cantal, où elles sont très riches), on constate que ce paramètre n'est pas prépondérant.
- L'explication est probablement celle de la fréquentation élevée du site : de nombreux promeneurs circulent sur les pontons, parfois avec des chiens, et surtout les pontons amènent ces visiteurs presque au cœur de la ZH. La seule partie véritablement « tranquille » a une toute petite étendue d'à peine un hectare (environ 77 m x 140 m) : elle est située dans la partie sud, autour d'un ensemble de petites mares bien cachées. Si on admet que les oiseaux d'eau (canards, hérons...) ont une certaine distance de fuite (>50 m), il ne reste presque plus de secteur où ces espèces puissent rester en permanence. Autrement dit, après le premier visiteur du matin, les oiseaux présents et qui sont farouches partent, ce qui empêche la reproduction ou les longs stationnements.

La zone riveraine du lac est elle-même assez soumise à la pression humaine malgré les panneaux de l'observatoire placé sur le ponton du Lac (mouvements, bruits...).



*Situation de la zone de tranquillité pour les oiseaux*

Parmi les grands absents des oiseaux nicheurs du « Delta » de la Veyre, on peut s'interroger sur l'absence anormale de la Foulque macroule (même si elle a tenté de nicher), du Grèbe huppé, ou d'autres espèces d'oiseaux d'eau en période de reproduction : il est clair que le dérangement est la piste d'explication la plus plausible. Ce dérangement existe aussi côté lac, où les bateaux passent beaucoup trop près pour pouvoir permettre la reproduction d'espèces comme le Grèbe huppé.

Le ponton qui donne sur le Lac (mais les autres aussi) sert parfois de lieu de bronzage avec des comportements bruyants, et bien souvent on assiste à des lâchers de chiens dans l'eau, qui font décoller les oiseaux du secteur...

La densité des quatre espèces nicheuses n'est d'ailleurs pas, en soi, remarquable non plus. Mais il est possible que certaines espèces soient un peu sous-estimées en effectifs, comme la Gallinule, espèce discrète, qui ne peut être trouvée

qu'en prospectant vraiment au sein même des milieux humides, ce que nous ne pratiquons pas sur le « Delta » pendant les observations (nous restons dans les observatoires, ou sur les pontons).

Enfin signalons que les Canards colverts du site ont un comportement semi-domestique (comme au Lac Chambon).

✓ Espèces nicheuses de la frange arborée/arbustive:

Ces espèces d'oiseaux étaient déjà présentes avant le réaménagement, elles sont visibles sur tout le pourtour du Lac, et aucune parmi elles n'est en Liste Rouge ou ne présente de vulnérabilité particulière.

Ce sont des passereaux des milieux arbustifs et arborés communs ou très communs dans toute la Chaîne des Puys.

Leurs densités ne sont pas non plus remarquables à cause de la très petite superficie de la bande boisée.

## 2) Espèces nicheuses aux alentours (non liées directement au site)

Le Delta de la Veyre accueille 24 espèces nicheuses des alentours (bourg, lac, forêts...).

Les passereaux nicheurs du bourg (hirondelles des 2 espèces, rougequeue, tourterelle turque, etc.) utilisent les bassins et la ZH comme site d'alimentation.

C'est le cas aussi des passereaux des pentes boisées (Poudure) qui suivent la frange arborée du Delta dans le cadre de leur stratégie d'alimentation.

Des rapaces comme le Milan noir viennent aussi chasser sur le site quand la zone est calme et désertée par les visiteurs.

Aucune de ces espèces ne dépend particulièrement de la présence de la ZH pour sa reproduction aux alentours, même si incontestablement ce Delta apporte un plus au niveau trophique.

## 3) Migrateurs et hivernants

Au contraire de la liste des oiseaux nicheurs, celle des espèces observées en migration est très intéressante. Parmi les espèces notables (voir annexe 1):

- Râle d'eau et Marouette ponctuée
- passereaux en halte migratoire
- chevaliers, bécassines...
- canards & grèbes en bordure de Lac

Les effectifs sont cependant réduits à cause de la faible superficie du site. Il est frappant de constater que beaucoup d'observations d'espèces rares et farouches ne sont faites qu'une seule fois, car la plupart du temps, l'oiseau repart dès que les premiers dérangements matinaux surviennent.

Cela n'empêche pas que le Delta de la Veyre est devenu un site ornithologique intéressant par son attractivité pour les oiseaux d'eau de toutes espèces. On peut affirmer qu'à l'instar d'autres milieux humides auvergnats, toutes les espèces migratrices peuvent un jour ou l'autre passer sur le site. Quant à y séjourner, cela dépend essentiellement de leur distance de fuite.

Nous pensons que la grande diversité des oiseaux de passage est extrêmement liée à la structure végétale actuelle (année 2014) de la zone humide. Dans le Puy-de-Dôme nous ne connaissons aucun milieu équivalent avec un tel foisonnement de végétation aquatique, et une telle variété végétale.

Une des problématiques est donc que ce milieu très favorable aux stationnements migratoires est transitoire. L'évolution de la végétation va être un paramètre important à suivre.



*Une vue de la végétation de la zone humide du delta de la Veyre en 2014 – Photo F.Guélin/LPO*

Les hivernants sont évidemment beaucoup moins nombreux et variés que les migrateurs. En hiver les ressources alimentaires sont moindres, et le gel rend les mares fréquemment indisponibles. La rivière Veyre, quand elle n'est pas gelée, accueille quelques bécassines, le râle d'eau, quelques sarcelles, des passereaux et les inévitables colverts...



*Une vue de la zone humide en février 2015 – Photo F.Guélin/LPO*

#### **4) Evolution de l'avifaune liée au réaménagement**

On peut dire en résumant, qu'avant 2011, il n'y avait pratiquement pas de zone humide (sauf une frange de quelques mètres le long du Lac). La création du Delta a donc tout amené au niveau ornithologique car il n'y avait que

quelques rares espèces de passage (sur d'autres secteurs du Lac). A ce titre, c'est un succès et une expérience à valoriser !

On peut donc affirmer facilement, sans se tromper, que le gain en terme de biodiversité de l'avifaune, est extrêmement spectaculaire.



Le seul bémol, nous l'avons dit plus haut, se situe au niveau des espèces nicheuses. Enfin, ce gain de biodiversité est lié à l'état de la végétation à l'année T+4 (année 2014), sans qu'on puisse facilement dire ce qui va advenir des peuplements d'oiseaux actuels.

## Discussion

---

### 1) Résumé des enjeux avifaunistiques

Nous avons montré plus haut que l'enjeu principal concerne évidemment les milieux aquatiques, avec les vasières et les zones de battement.

L'état actuel de la végétation permet d'accueillir des espèces relativement peu fréquentes en Auvergne, en particulier les rallidés (Râle d'eau, Marouette).

Le Râle d'eau est en Liste Rouge des oiseaux nicheurs (DREAL, 2008). Si sa nidification se produit régulièrement (NDA : cela est probablement arrivé en 2015) elle démontre la valeur du site.

Si le passage en migration des marouettes, difficile à déceler, est confirmé, cela place le Delta de la Veyre dans la vingtaine de sites en Auvergne qui ont accueilli l'espèce dans les cinq dernières années. Un tel type de milieu constitue donc la première priorité de conservation.

A côté de cela, le site a un potentiel concernant par exemple les canards (migration/nidification), les foulques, et les passereaux (migration/reproduction). Plus que la nature du milieu, c'est peut-être la tranquillité du site qui serait importante pour les espèces de grande taille.

### 2) Évolution prévisible des milieux et des guildes d'espèces à moyen et long terme

Il est difficile de prévoir la vitesse d'évolution, mais sa tendance est évidente : après une période de vasières, le site s'est couvert d'une végétation herbacée haute exceptionnelle et esthétique (c'est important aussi). Mais il a commencé de se boiser (pousse de jeunes saules & aulnes), et on peut prévoir que d'ici une dizaine d'années le milieu aura considérablement évolué au niveau de la strate arbustive/arborée.

Un exemple de mare dont les bordures laissent apparaître de jeunes saules & aulnes:



Par ailleurs, les apports de matériaux par la rivière risquent de combler les mares. Cela diminuera les interfaces eau/végétation, ce qui est moins favorable aux rallidés. Ce processus de comblement mérite d'être quantifié.

Un exemple de mare en cours de comblement:



L'avifaune va donc logiquement évoluer elle aussi :

→ la croissance de la strate arbustive/arborée peut éloigner certaines espèces d'oiseaux de milieux humides très ouverts (limicoles), bien qu'elle puisse aussi favoriser l'arrivée de nouvelles espèces en reproduction comme en migration (ex : le Bruant des roseaux). Ce phénomène devra être suivi sur le moyen terme.

Une strate arbustive haute va aussi neutraliser progressivement la vue à partir des observatoires qui pourraient devenir inutiles.

→ Le comblement possible des mares défavorise les limicoles : chevaliers, bécassines...

Là encore, difficile de préciser le risque et la rapidité (ou non) du phénomène. Il faut pour ces espèces maintenir le plus grand nombre de mares et de chenaux.

## SYNTHESE GENERALE : Quelle est la valeur ornithologique du site ?

→ La zone humide (le « delta ») recréée à l'embouchure de la Veyre dans le Lac d'Aydat est un succès pour la biodiversité des oiseaux, en particulier des migrateurs. Cette richesse est liée à l'aspect actuel du site : nombreuses mares et chenaux, et végétation herbacée, pas trop haute.

→ C'est une demi-réussite pour les oiseaux nicheurs, peu nombreux. Ce problème est lié au dérangement par le public et à la petite surface du site.

→ La partie boisée est banale au niveau ornithologique.

## Bibliographie

**DREAL AUVERGNE, 2008:** Liste rouge des oiseaux nicheurs ([http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_oiseaux\\_nicheurs\\_dec\\_2009\\_PT-2008\\_\\_cle7b8b1d.pdf](http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste_oiseaux_nicheurs_dec_2009_PT-2008__cle7b8b1d.pdf))



Etude co-financée par :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable





**Annexe 1 : Liste complète des espèces observées**

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Bergeronnette grise	310	4,07%	1					Zone amont : bassin, rochers
Bergeronnette des ruisseaux	230	3,02%	2					Zone amont : bassin, rochers
Gallinule poule-d'eau	202	2,65%	2					Zone avec végétation aquatique
Canard colvert	606	7,96%	5					Zone avec végétation aquatique ; semi-domestiques
Bouvreuil pivoine	108	1,42%		1				
Corneille noire	304	3,99%		1				
Fauvette à tête noire	174	2,29%		1				
Fauvette des jardins	60	0,79%		1				
Grimpereau des jardins	36	0,47%		1				
Merle noir	267	3,51%		1				
Mésange bleue	196	2,58%		1				
Mésange charbonnière	206	2,71%		1				
Pic épeiche	117	1,54%		1				
Pigeon ramier	199	2,61%		1				
Pinson des arbres	236	3,10%		1				
Pouillot véloce	319	4,19%		1				
Rouge-gorge familier	195	2,56%		1				
Rouge-queue noir	122	1,60%		1				Nicheur dans un des observatoires

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Troglodyte mignon	332	4,36%		4				
Accenteur mouchet	32	0,42%			X			
Mésange noire	17	0,22%			X			
Chardonneret élégant	31	0,41%			X			
Cinque plongeur	110	1,45%			X			
Coucou gris	45	0,59%			X			
Épervier d'Europe	14	0,18%			X			
Étourneau sansonnet	32	0,42%			X			
Faucon crécerelle	56	0,74%			X			
Geai des chênes	155	2,04%			X			
Hirondelle de fenêtre	164	2,16%			X			
Hirondelle rustique	223	2,93%			X			
Martin-pêcheur d'Europe	123	1,62%			X			
Mésange à longue queue	58	0,76%			X			
Mésange huppée	1	0,01%			X			
Mésange nonnette	31	0,41%			X			
Milan noir	93	1,22%			X			
Moineau domestique	67	0,88%			X			
Pic épeichette	36	0,47%			X			
Pic vert	289	3,80%			X			

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Pie bavarde	124	1,63%			X			
Serin cini	45	0,59%			X			
Sittelle torchepot	123	1,62%			X			
Tourterelle turque	133	1,75%			X			
Verdier d'Europe	93	1,22%			X			
Grimpereau des bois	17	0,22%				X		
Aigrette garzette	1	0,01%				X		
Bécassine des marais	20	0,26%				X		
Bécassine sourde	5	0,07%				X		
Bergeronnette printanière	12	0,16%				X		dt ss espèces <i>flava</i> et <i>thunbergi</i>
Bruant des roseaux	4	0,05%				X		
Canard carolin	1	0,01%				X		
Canard siffleur	22	0,29%				X		
Canard souchet	43	0,57%				X		
Chevalier culblanc	22	0,29%				X		
Chevalier gambette	10	0,13%				X		
Chevalier guignette	86	1,13%				X		
Échasse blanche	2	0,03%				X		
Faisan de Colchide	1	0,01%				X		
Faucon hobereau	4	0,05%				X		

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Foulque macroule	70	0,92%				X		
Fuligule milouin	13	0,17%				X		
Gobemouche gris	1	0,01%				X		
Gobemouche noir	9	0,12%				X		
Goéland leucophée	67	0,88%				X		
Grand Cormoran	18	0,24%				X		
Grèbe castagneux	23	0,30%				X		
Grèbe huppé	25	0,33%				X		
Grive litorne	1	0,01%				X		
Grive mauvis	1	0,01%				X		
Grive musicienne	21	0,28%				X		
Grosbec casse-noyaux	1	0,01%				X		
Guifette noire	6	0,08%				X		
Héron cendré	239	3,14%				X		
Héron garde-bœufs	1	0,01%				X		
Hirondelle de rochers	1	0,01%				X		
Huppe fasciée	1	0,01%				X		
Hypolaïs polyglotte	3	0,04%				X		
Linotte mélodieuse	2	0,03%				X		
Loriot d'Europe	1	0,01%				X		

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Marouette ponctuée	7	0,09%				X		
Mésange boréale	10	0,13%				X		
Mouette rieuse	1	0,01%				X		
Petit Gravelot	16	0,21%				X		
Pic noir	7	0,09%				X		
Pipit des arbres	3	0,04%				X		
Pipit farlouse	1	0,01%				X		
Pipit spioncelle	5	0,07%				X		
Pouillot fitis	11	0,14%				X		
Râle d'eau	23	0,30%				X		
Roitelet à triple bandeau	4	0,05%				X		
Roitelet huppé	5	0,07%				X		
Rougequeue à front blanc	4	0,05%				X		
Rousserolle effarvatte	2	0,03%				X		
Sarcelle d'été	2	0,03%				X		
Sarcelle d'hiver	77	1,01%				X		
Tarier pâtre	1	0,01%				X		
Tarin des aulnes	72	0,95%				X		
Vanneau huppé	1	0,01%				X		
Balbusard pêcheur	6	0,08%					X	

Nom espèce	Nb d'obs	%	Nicheur Probable ou Certain ZH (nb MAX cples)	Nicheur Probable ou Certain Zone boisée (nb MAX cples)	En nourrissage ou nicheur périphérie	Migrateur, hivernant, erratique	Simple survol	commentaires complémentaires
Bondrée apivore	3	0,04%					X	
Busard des roseaux	1	0,01%					X	
Buse variable	137	1,80%					X	
Choucas des tours	52	0,68%					X	
Circaète Jean-le-Blanc	4	0,05%					X	
Corbeau freux	3	0,04%					X	
Courlis cendré	1	0,01%					X	
Grand Corbeau	2	0,03%					X	
Grande Aigrette	1	0,01%					X	
Grive draine	23	0,30%					X	
Grue cendrée	2	0,03%					X	
Martinet noir	34	0,45%					X	
Milan royal	21	0,28%					X	
<b>NB d'espèces (31/12/2014)</b>	<b>111</b>		<b>4</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	

## Annexe 2 : Liste complète des observateurs & nombre de données

Nom de l'observateur	Nb de données
Alves Da Silva Mickael	20
Anglaret Vincent	1
Ausanneau Mathieu	6
Belenguier Luc	2
Bernard Matthieu	20
Bourdoncle Jean-marc	28
Brugerolle Thibault	12
Cambon Philippe	17
Carrias Jean-François	27
Chamard Cyrille	214
Chevalier Hélène	200
Citron Anne	127
Citron Anne-Marie	1
Clément Matthieu	1
Corsi Adrien	2
Dannerolle Loic	23
Denefle Annie	7
Duchamp Marie-yvonne	1
Dulphy Jean-Pierre	206
Erard Stephane	2
Esposito Eric	1
Farry Gérard	30
Ferrie Alain	19
Frenoux Jean-Marie	7
Garcia Christian	5
Gilbert Bruno	6016
Gimel Olivier	2
Guelin François	240
Guélin Robert	21
Gueugnot Philippe	1
Guillot Gerard	3
Heinerich Sébastien	30
Henaff Sylvain	2
Jallageas Cyrille	1
Jean Mathieu	3
Lablanquie Jean-Claude	9
Lallemant Jean-Jacques	23
Le Roux Guillaume	5
Lemarchand Charles	53
Leroy Thierry	16
Letourneau Christian	3
Lombardy Monique et Jacques	3
Mathevon Aurélien	4
Mazade Jean	7
Menand Luc	3
Mergnat Bernard	1
Michel Fabienne	54
Morge Philippe	11
Mougel Patrick	10
Nicolas Paul	34
Oleszczynski Stéphan	1
Percherancier Christophe	13
Pommarel Marc	15
Pradel Claire	17
Rigaud Anne et Pierre	17
Rollant Clément	3
Roquetaniere Olivier	5
Souret Luc	4
Taillandier Christian	9
Taillandier Nicole	10

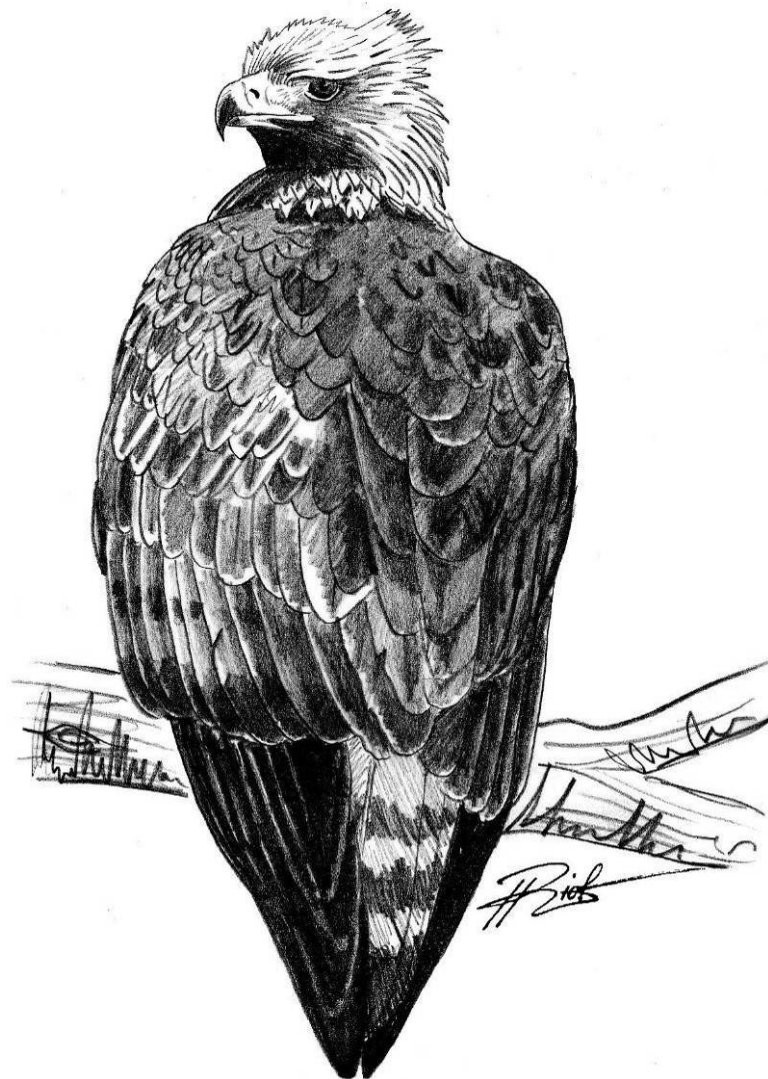


ISSN 0154 - 2109



# Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2015.

*Thibault Brugerolle, Jean-Pierre Dulphy et le CHR Auvergne*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)





## Résumé

---

Ce 12<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares au cours de l'année 2015. Parmi les fait marquants, on soulignera la première mention régionale du Faucon crécerellette et les observations d'espèces occasionnelles comme la Bernache cravant, le Flamant rose, le Pouillot à grands sourcils, etc. Les Rolliers d'Europe ont encore été nombreux cet été et les connaissances sur la Chevêchette d'Europe progressent toujours.

## Introduction

---

Ce 12<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation Régional (CHR) Auvergne est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares et occasionnels homologués en 2015. Figurent également dans ce rapport les données d'espèces migratrices plus communes observées à des dates inhabituelles ainsi que, à titre informatif, les dernières données homologuées par le Comité d'Homologation National (CHN) et parues dans la revue *Ornithos*. Le nombre de données (n=456) traitées par le comité cette année a fortement augmenté (+ 52 %) par rapport à 2014. Au total, 428 observations ont été validées et 28 non validées.

L'année 2015 est avant tout marquée par l'apparition d'une nouvelle espèce sur la liste de l'avifaune régionale (catégorie A et C) : le Faucon crécerellette. Sans trop de surprise, deux individus ont été découverts au mois d'août sur la Planèze de Saint-Flour qui a également accueilli cet été et en début d'automne un Elanion blanc, un Aigle de Bonelli, deux Busards pâles, un Faucon émerillon estivant, sans parler d'un important dortoir de Busard cendré, de la nidification du Hibou des marais et de l'estivage de plusieurs Faucons kobez. Sans nul doute le meilleur coin pour observer les rapaces en Auvergne. A noter aussi cette année la seconde mention régionale de la sous-espèce *badius* de la Pie-Grièche à tête rousse, la troisième mention de Sterne caugek, la quatrième de Sterne hansel ainsi que la cinquième de Pouillot à grands sourcils. Parmi les espèces qui n'étaient plus apparues depuis une dizaine d'années, soulignons les observations d'une Oie des moissons, d'une Bernache cravant et d'un Flamant rose. En outre, les Rolliers d'Europe ont encore été nombreux cet été (9 individus) et les connaissances sur la Chevêchette d'Europe continuent de progresser. Précisons enfin que les données de Gypaète barbu ne sont pas reprises dans ce rapport car elles ont toutes été placées en catégorie E.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2015, le comité, composé cette année de T. Brugerolle (président), J.-P. Dulphy (secrétaire), S. Heinerich, R. Riols, G. Saulas, P. Turret et A. Trompat, a travaillé sur une refonte de la liste des espèces et des sous-espèces soumises à homologation régionale. En effet, le nombre de données annuelles étudiées par le comité a très fortement augmenté depuis l'ouverture de la base de données en ligne [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) en 2009 et les connaissances sur l'apparition des taxons occasionnels se sont par conséquent nettement améliorées. Afin de ne pas surcharger la nouvelle liste, le comité a donc choisi de ne retenir que les taxons enregistrant en moyenne moins de 3 données annuelles (nettoyées des éventuels doublons) sur les 6 dernières années. D'autre part, la période d'homologation a été revue pour deux espèces migratrices. Les changements suivants prennent donc effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- **Harle piette** *Mergellus albellus* : désormais soumis à homologation. Autrefois hivernant régulier dans l'Allier et peu fréquent dans le Puy-de-Dôme, le Harle piette est devenu un hivernant très rare dans l'ensemble de la région. Il n'est plus d'apparition annuelle depuis 2000 et même les vagues de froid septentrionales peinent à apporter quelques individus.
- **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* : soumis à homologation du 20 mai au 30 septembre. Le Butor étoilé était jusqu'ici soumis à homologation toute l'année. De 2009 à 2014, il y a eu en moyenne 4,3 individus par an et l'espèce s'avère régulière en faible effectif depuis le début des années 2000. Il est surtout signalé de fin octobre à mi-mai. Il est par contre beaucoup plus rare en période estivale, d'où le maintien sur la liste à cette époque de l'année.
- **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* : soumis à homologation du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars. Le Crabier chevelu était soumis à homologation toute l'année depuis 2003, date de création du CHR. L'apparition de cette espèce est quasi annuelle depuis 1995 et en moyenne 3,5 individus par an furent notés de 2009 à 2014. Néanmoins, étant donné qu'il est un hivernant très rare sur le pourtour méditerranéen français et que des observations au-delà du 1<sup>er</sup> octobre ont été réalisées dans les régions voisines, le comité a décidé de garder un œil sur les éventuelles données tardives et hivernales.
- **Vautour moine** *Aegypius monachus* : plus soumis à homologation. Depuis deux ans, le Vautour moine était soumis à homologation partout sauf dans le Mézenc (43). Son statut a évolué de manière favorable : d'apparition exceptionnelle à la fin des années 1990, il est devenu en un peu plus d'une décennie un estivant régulier en très faible effectif dans la région avec 4,3 données par an de 2009 à 2014. Cette moyenne annuelle serait en réalité plus élevée si l'on prenait en compte les données d'oiseaux issus des programmes de réintroduction.

- **Faucon hobereau** *Falco subbuteo* : soumis à homologation du 1<sup>er</sup> novembre au 20 mars. Le comité a revu le début de la période d'homologation, jusqu'alors fixé au 10 novembre, puisque après vérification il n'existe aucune donnée de Faucon hobereau en novembre dans la base de données. La donnée la plus tardive jusqu'à présent est le 30 octobre.
- **Bécasseau maubèche** *Calidris canutus* : désormais soumis à homologation. Avec seulement 1,9 donnée par an, le Bécasseau maubèche fait son retour sur la liste des espèces soumises à homologation. C'est un migrateur observé en très faible effectif ces dernières années et parfois en des lieux surprenants (sur un parking en centre-ville, dans un parc urbain).
- **Bécasseau sanderling** *Calidris alba* : désormais soumis à homologation. Lui aussi fait son retour sur la liste (moyenne de 2,0 données annuelles de 2009 à 2014). Il reste un migrateur rare, visible en avril - mai, puis en août - septembre. Les données concernent essentiellement les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.
- **Bécasseau de Temminck** *Calidris temminckii* : désormais soumis à homologation. Quoique un peu plus commun que les Bécasseaux maubèche et sanderling, il reste un migrateur peu fréquent avec en moyenne 2,5 individus notés chaque année entre 2009 et 2014. Il est visible dans notre région lors des passages migratoires, principalement de fin avril à fin mai, puis de fin juillet à fin septembre.
- **Bécasseau cocorli** *Calidris ferruginea* : désormais soumis à homologation. Curieusement, le nombre de données est en baisse ces dernières années. Qualifié à la fin des années 1990 de migrateur régulier dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, le Bécasseau cocorli est devenu aujourd'hui un migrateur peu fréquent. Il ne fait même plus systématiquement l'objet de mentions annuelles.
- **Tournepierrre à collier** *Arenaria interpres* : désormais soumis à homologation. Le Tournepierrre à collier avait été sorti de la liste des espèces soumises à homologation en 2010 parce qu'il ne posait pas de problème d'identification. Mais, les chiffres ayant parlé (moyenne de 0,8 donnée annuelle de 2009 à 2014), cette espèce demeure une vraie rareté dans notre région et mérite de manière plus objective d'être maintenue sur la liste du CHR.
- **Chevêchette d'Europe** *Glaucidium passerinum* : plus soumise à homologation. Le nombre de données annuelles a été faible de 2007 à 2013 puis, grâce à un effort de prospection inédit, 12 à 13 sites occupés furent découverts en 2014 dans six massifs forestiers. La Chevêchette est sans doute beaucoup moins rare qu'on ne le pensait et de nouvelles découvertes à venir sont fort probables.
- **Martinet à ventre blanc** *Apus melba* : soumis à homologation du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mars. Le Martinet à ventre blanc était auparavant soumis à homologation du 10 octobre au 15 mars. Cette période d'homologation avait été fixée par rapport aux dates de présence de la population de Haute-Loire, département de moyenne montagne. Or, ces dernières années, des observations tardives et régulières à proximité de Cournon-d'Auvergne (63), où une petite population semble s'être installée, montrent que cette espèce peut être notée bien au-delà du 10 octobre dans un contexte planitiaire en Auvergne, à l'instar d'autres populations françaises.
- **Rollier d'Europe** *Coracias garrulus* : plus soumis à homologation. Le Rollier se montre de plus en plus fréquemment et il est observé chaque année depuis 2011. On pourrait même qualifier ses apparitions de prévisibles dans le massif du Mézenc en été. La majorité des données concerne la dispersion postnuptiale de fin juillet à mi-septembre avec essentiellement des jeunes notés. De 2009 à 2014, il y a eu en moyenne 3,8 individus observés chaque année.
- **Begeronnette de Yarrell** *Motacilla alba yarrellii* : soumise à homologation du 1<sup>er</sup> mai au 31 août. Cette sous-espèce est devenue régulière tout en restant peu fréquente en 6 ans. Elle est surtout observée lors du passage prénuptial. La hausse du nombre de données est sans doute liée à une meilleure connaissance des critères d'identification ainsi qu'à une meilleure attention de la part des observateurs sur les grands groupes de Bergeronnettes grises en halte migratoire. Cependant, dans les archives de la LPO Auvergne, on trouve des mentions de Yarrell en dehors des passages migratoires (fin mai, juillet et août) et le comité souhaite garder un œil sur d'éventuelles nouvelles données estivales qui pourraient concerner des individus intermédiaires *Motacilla a. alba x Motacilla a. yarrellii*.
- **Cisticole des joncs** *Cisticola juncidis* : désormais soumise à homologation. La Cisticole des joncs avait été retirée de la liste en 2010 car une augmentation du nombre de données avait été pressentie. Or, ce ne fut pas le cas : elle demeure toujours aussi rare avec en moyenne 2,2 individus contactés par an. Les données restent sporadiques et les chanteurs ne semblent pas se cantonner.
- **Rousserolle turdoïde** *Acrocephalus arundinaceus* : soumise à homologation du 1<sup>er</sup> septembre au 20 avril. Jusqu'ici, la Rousserolle turdoïde était soumise à homologation toute l'année. La plupart des données concernent des individus en halte migratoire au printemps ainsi que de très rares chanteurs cantonnés sur des sites de nidification. Avec en moyenne 3,7 individus notés chaque année de 2009 à 2014, elle n'est plus à homologuer

toute l'année. Toutefois, le passage postnuptial de cette espèce étant méconnu et les possibilités de confusion non nulles, elle demeure soumise à homologation du 1<sup>er</sup> septembre au 20 avril.

- **Fauvette orphée** *Sylvia hortensis* : désormais soumise à homologation. Les petites populations de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sont en très net déclin depuis 15 ans, à tel point que la Fauvette orphée est devenue en danger critique d'extinction dans la région. Moins de trois individus par an ont été notés ces dernières années, avec parfois des années blanches, et les recherches ciblées sont souvent vaines.

Souignons enfin que trois taxons enregistrant en moyenne plus de 3 données annuelles de 2009 à 2014 ont tout de même été maintenus sur la liste. Il s'agit de taxons à caractère invasif ou apparus en Auvergne de manière exceptionnelle sur la période considérée : la Buse pattue (afflux sans précédent lors des hivers 2010-2011 et dans une moindre mesure en 2011-2012), la Mouette tridactyle (afflux exceptionnel suite à une tempête d'ouest fin janvier 2009) et le Bouvreuil trompetant (afflux lors des hivers 2010-2011 et 2012-2013 mais aucun recul sur la régularité des apparitions de ce taxon récemment décrit).

## Liste systématique des données acceptées pour l'année 2015 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit:

- 1- Nom français [\* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.
- 2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43(1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.
- 3- Année (si antérieure à 2015).
- 4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).
- 5- effectif, âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.
- 7- Date d'observation.
- 8- Observateur(s), limité à trois, ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.
- 9- Commentaires éventuels.
- 10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celles de 2013 (Crochet et al., 2013).
- 11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
- 12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Macreuse noire : 1 le 18 février 2015 à Corent (pont des Goules) (A. Luguin in Brugerolle & Dulphy – CHR Auvergne, 2015).

### Abréviations utilisées :

ind. : individus - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

### CYGNE CHANTEUR\* – *Cygnus cygnus* (33/9 - 26/1)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. du 7 au 10 mars, puis du 21 au 31 mai (L. MALY, R. RIOLS, M. BOCH et al.). Cet oiseau est très probablement celui qui avait été observé à Sériers (15) en avril 2014. La Planèze de Saint-Flour semble donc bien lui plaire en période de nidification mais ses chances de trouver un partenaire paraissent bien minces...

### OIE DES MOISSONS – *Anser fabalis* (10/11 - 5/1)

**Allier** : Châtel-de-Neuvre (Tilly), la Ferté-Hauterive (les Grands Louis), Chemilly (les Moquets), 1 les 10 et 11 janvier (J.-C. et M. SAUTOUR, S. VRIGNAUD et al.).

Il faut remonter à janvier 2006 pour retrouver la précédente observation homologuée en catégorie A et C (2 individus aux Martres-d'Artière dans le Puy-de-Dôme). Pour mémoire, l'hivernage de cette espèce était régulier dans le Val de Loire et d'Allier bourbonnais dans les années 1970 et 1980 et concernait des effectifs de l'ordre de 200 individus. Petit à petit, ces sites d'hivernage ont été désertés dans les années 1990, à l'instar d'autres régions françaises et du sud de l'Europe (FRENOUX, 2004).

**OIE RIEUSE** – *Anser albifrons* (31/25 - 10/7)

**Allier** : Châtel-de-Neuvre (Tilly), Chemilly (les Moquets), la Ferté-Hauterive (les Grands Louis, Boudemange), 4 à 7 ad. du 2 au 11 janvier (J.-C. et M. SAUTOUR et al.).

L'hivernage n'avait plus été constaté dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier depuis 2012. C'est en février 2010 que le dernier groupe un peu important avait été observé dans notre région (10 ind. à Saint-Léopardin-d'Augy). Toutes les mentions régionales proviennent du département de l'Allier et de la moitié nord du Puy-de-Dôme, principalement dans le Val d'Allier.

**BERNACHE CRAVANT** – *Branta bernicla* (0/0 - 8/1)

**Allier** : Vichy (lac d'Allier), 1 ad. de la sous-espèce *bernicla* du 23 au 30 novembre (M. CARLI fide M. JEAN et al.).

7<sup>ème</sup> mention régionale depuis les années 1960. L'apparition de cette espèce en Auvergne est plutôt liée à des phénomènes météorologiques particuliers (tempêtes) qui doivent déporter des oiseaux, hivernant habituellement sur la côte atlantique, vers notre région (FRENOUX, 2004). Or, ce ne fut pas vraiment le cas cette fois-ci : une petite vague de froid arrivant par le nord est descendue sur l'Auvergne à partir du 21 novembre, entraînant un brusque rafraîchissement des températures, quelques ondées en plaine et les premières chutes de neige en montagne, avec un vent soufflant modérément (rafales d'au maximum 55 km/h enregistrées dans l'Allier), mais il ne s'agissait pas non plus d'un épisode météorologique exceptionnel pour une fin de mois de novembre... Les précédentes observations remontaient au passage de l'ouragan Lothar à la fin de l'année 1999. Un individu fut alors noté le 28 décembre à Pérignat-sur-Allier (63) et un second oiseau stationna du 2 au 10 janvier 2000 à Ytrac (15).



**Photo 1** : Bernache cravant, adulte, Vichy (03), novembre 2015 (R. ANDRIEU)

**MACREUSE NOIRE** – *Melanitta nigra* (4/3 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Corent (pont des Goules), 1 mâle adulte le 18 février (A. LUGUIN).

En Auvergne, cette espèce est plus rare que la Macreuse brune. Les observations sont toutes hivernales à l'exception de 3 données en avril concernant à chaque fois un individu. La date et l'absence de vague de froid plaident plutôt pour un individu en halte lors de la migration pré-nuptiale. Le lieu de l'observation (sur un replat de la rivière Allier) peut sembler inhabituel mais il ne faut pas oublier que cette espèce fréquente les rivières de la toundra en période de nidification. La dernière observation régionale remontait au 23 décembre 2010 à Parentignat (63).

**HARLE HUPPE** – *Mergus serrator* (53/18 - 4/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 mâle adulte le 28 novembre (G. LE COZ, A. POUGET, M. POMMAREL et al.).

La commune de Pérignat-sur-Allier accueille l'espèce pour la troisième fois. L'oiseau a stationné moins de 24 heures et il est reparti en migration à la tombée de la nuit. En Auvergne, les données de mâle adulte sont nettement moins nombreuses que celles de femelle ou d'immaturation. Le dernier observé dans notre région était à Maringues (63) en décembre 2004, soit il y a onze ans.

**BUTOR ETOILE** – *Botaurus stellaris* (108/27 - 15/7)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 15 mars (L. BELENGUIER, N. LOLIVE, M. KREDER) ; Cussac (narse de Lascol), 1 le 10 mars (J.-P. BRUN *fade* S. ALCOUFFE) et 1 le 7 avril (R. RIOLS) ; Madic (lac de Madic), 1 du 2 novembre au 9 décembre (R. COUSTEIX *et al.*)

**Puy-de-Dôme** : Orléat (Puy Renard), 1 le 17 avril (G. BRUGEROLLE) ; Egliseneuve-d'Entraigues (lac de l'Esclauze), 1 le 24 avril (T. LEROY) ; les Pradeaux (la Garde), 1 le 30 décembre (G. et N. SAULAS).

*Le Butor étoilé a sans doute toujours été un nicheur localisé chez nous, en raison de la rareté des milieux qu'il affectionne. Des chanteurs – ce qui n'implique pas nidification souligne BRUGIERE (1989) – sont encore localisés au cours des années 60-70 dans l'Allier (Thiel-sur-Acolin et Lurcy-Lévis), en juin 1965 dans une boire envahie de roseaux à Limons dans le Puy-de-Dôme (MAURIT) et vers 1970 sur deux étangs des Combrailles, notamment celui de Chancelade à Montel de Gelat (G. PRUDENT in BRUGIERE et al., 1979). BULIDON (1994) ajoute qu'il aurait niché à l'ancien étang de Passat, commune de Saint-Victor, dans l'Allier. Enfin, un nid garni de 10 œufs est découvert en Haute-Loire en 1973 dans la roselière d'une boire de l'Allier à Lamothe (LHERITIER, 1979). Depuis, aucun indice de reproduction n'a été noté. BRUGIERE et al. (1979) concluent dès 1979 que le Butor étoilé peut être considéré comme quasiment éteint en Auvergne, disparition qui sera confirmée les décennies suivantes.*

*Néanmoins, bien que ne nichant plus en Auvergne, le Butor reste observé de manière occasionnelle. Six individus sont notés dans les années 1970 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, principalement le long de la rivière Allier. Dans les années 1980, il est encore signalé à six reprises, uniquement en hiver ou lors de la migration pré-nuptiale. La première mention cantalienne est enregistrée dans cette décennie avec un individu les 2 et 3 mai 1986 à Cussac. Dans les années 1990, la population européenne étant en déclin prononcé, France y compris, il n'est pas étonnant que ses apparitions furent encore plus rares avec seulement 4 individus. En somme, un individu est vu tous les 2 ans sur une période de 30 ans, ce qui lui a valu le statut de migrateur ou d'hivernant occasionnel à accidentel selon le département dans la liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, dir., 2000).*

*Au début des années 2000, semble se dessiner une augmentation du nombre de données. Ainsi, deux Butors sont notés en 2002, 4 en 2003 et 1 en 2004, soit plus de données en 5 ans que pour chaque décennie précédente. Mais ce léger sursaut s'érode un peu de 2005 à 2009 avec seulement 4 nouvelles observations. Il faut attendre l'année 2010 pour que le nombre de données explose : 5 individus sont alors signalés cette année là, dont le stationnement près d'un mois d'un oiseau à Pulvérières dans le Puy-de-Dôme. En 2011, le nombre d'oiseaux observés est encore élevé (6 individus) et, pour la première fois, les quatre départements accueillent l'espèce lors d'une même année. BRUGEROLLE et al., 2012 lient cette soudaine augmentation des observations au nombre croissant de personnes saisissant leurs données sur le site [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) ainsi qu'à une meilleure santé des populations d'Europe du Nord. L'année 2012 marque un record du nombre d'individus observés au cours d'une seule année : 7 Butors sont ainsi signalés. Les deux années suivantes, le nombre de données fléchit légèrement avec 4 données annuelles, pour remonter à 7 observations en 2015. Le statut du Butor a donc évolué de manière favorable au cours des 6 dernières années avec en moyenne 5 individus notés par an et il peut désormais être qualifié de migrateur régulier en faible nombre et d'hivernant occasionnel.*

*La phénologie d'apparition du Butor a été traitée par BRUGEROLLE & DULPHY dans le rapport du CHR de l'année 2013 et les deux dernières années ne modifient guère leur constat. Le Butor étoilé étant une espèce très sensible au froid, notamment au gel prolongé des zones humides, ajoutons que les observations hivernales ne concernent que les plaines des départements de l'Allier (Val d'Allier surtout et occasionnellement les étangs du NO) et du Puy-de-Dôme (Val d'Allier essentiellement) à quelques exceptions près. Il a ainsi été noté à 2 reprises en hiver en Haute-Loire, mais cependant en des localités (Bas-en-Basset en bord de Loire et Lamothe en bord d'Allier) à très basse altitude pour ce département. Par ailleurs, le Lac de Madic (424 m d'altitude) dans le NO du Cantal a également accueilli 1 à 2 individus quatre hivers de suite.*

**BLONGIOS NAIN** – *Ixobrychus minutus* (23/13 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : les Pradeaux (la Garde), 1 mâle chanteur le 27 juin (G. SAULAS).

*Le site des Pradeaux avait déjà accueilli un mâle chanteur l'année dernière. Un mâle adulte avait par ailleurs été observé en juillet 2005 sur ce site et une autre observation avait été réalisée en juin 2011 à quelques centaines de mètres de là. La nidification dans la belle roselière de cette ancienne gravière semble fort possible mais elle n'a jamais été prouvée jusqu'à présent.*

**CRABIER CHEVELU** – *Ardeola ralloides* (35/28 - 3/2)

**Allier** : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 les 4 et 7 mai (P. BEZE).

**Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 1 le 24 mai (J.-P. DULPHY).

*Avant les années 2000, le Crabier chevelu était surtout observé dans le département de l'Allier, principalement dans le Val d'Allier où il a niché en 1995, plus rarement en Sologne bourbonnaise et dans le nord de l'Aumance, et de manière occasionnelle dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire (BOITIER, dir., 2000 ; ANDRIEU in LPO Auvergne, 2010). Depuis, il est noté de manière à peu près égale dans les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de l'Allier mais il reste toujours une espèce rare en Haute-Loire (seulement 6 mentions connues en 50 ans). Le Val d'Allier et les sablières attenantes restent des lieux de halte privilégiés. Les zones humides du Cantal sont aussi régulièrement visitées, et plus particulièrement celles du bassin d'Aurillac.*

*Depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle, le Crabier chevelu a presque toujours été observé à l'unité. La migration pré-nuptiale représente 80 % (n=28/35) des données. Elle s'étend du 14 avril au 8 juin avec un pic durant le mois de mai, qui*

cumule 60 % des observations printanières. Les mentions en juillet – août sont nettement plus rares (20 % des données) et s'étalent du 13 juillet au 24 août, le mois d'août cumulant 67 % des observations. Une seule donnée concerne un individu observé en automne le 1<sup>er</sup> octobre à Chemilly (03). Sur les 35 mentions récentes de l'espèce, une seule a trait à un stationnement prolongé : un individu du 13 au 30 juillet 2011 à Ytrac (15). Les autres observations concernent des oiseaux ayant séjourné au maximum 3 jours, et bien souvent un seul.

**SPATULE BLANCHE** – *Platalea leucorodia* (26/16 - 4/4)

**Allier** : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 le 3 septembre (R. ANDRIEU) ; Ainay-le-Château (étang de Chandon), 1 imm. de première année les 28 et 29 novembre (A. TROMPAT).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Flour (le Soleil), 2 imm. de première année le 15 novembre (T. BRUGEROLLE).

Nombre de données assez classique mais cette année elles concernent toutes l'automne, ce qui l'est un peu moins. L'ENS de la boire des Carrés avait déjà accueilli une Spatule blanche le 24 mai 2011. Par ailleurs, les 2 oiseaux notés à Saint-Flour dans le Bas-Livradois étaient en migration active et l'individu observé fin novembre à Ainay-le-Château débutait peut-être un hivernage. Pour rappel, un individu avait passé une partie de l'hiver 2012-2013 dans ce même secteur du département de l'Allier.

**FLAMANT ROSE** – *Phoenicopterus roseus* (3/1 - 29/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 immature du 19 au 28 mai (G. LE COZ, A. POUGET, J.-C. LABLANQUIE et al.).

L'apparition de cet oiseau en même temps que de nombreux Faucons kobez, d'une Pie-Grièche à tête rousse de la sous-espèce badius et d'un Traquet kurde au sommet du Puy-de-Dôme plaide plutôt en faveur d'une origine sauvage, des vents de sud et de sud-est ayant favorisé son arrivée, et le comité l'a accepté en catégorie A. Par le passé, des phénomènes météorologiques particuliers ont en partie expliqué les apparitions de Flamant rose en Auvergne. Pour BLANCHON & BRUGIERE (1984), la concomitance d'une très violente tempête du sud-est en novembre 1982 avec les observations aberrantes d'au moins 6 Flamants roses dans l'Allier semble bien pouvoir être assimilée à une relation de cause à effet. De même, le Flamant rose adulte noté en août 2006 à Pérignat-sur-Allier est apparu alors qu'un vent violent de sud soufflait depuis 3 semaines. Néanmoins, certaines mentions anciennes sont soumises à caution dans la Liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, dir., 2000) et il pourrait s'agir d'oiseaux échappés de captivité.



**Photo 2** : Flamant rose, immature, Pérignat-sur-Allier, (63), mai 2015 (A. POUGET)

**ELANION BLANC** – *Elanus caeruleus* (6/5 - 75/5)

**Allier** : Chemilly (les Moquets), 1 le 8 mars (F. GUELIN).

**Cantal** : Cussac (les Bornes, les Poujumeaux, narse de Lascols, Lascols), Paulhac (Cornaire), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 12 août au 9 janvier 2016 (C. ROLLANT, M.-F. CANEVET et al.).

**Haute-Loire** : Saint-Jean-de-Nay (Termes Hauts), 1 le 21 août (C. HOSTEIN).

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (A71 sortie n°14, Fosseville), 1 ad. du 1<sup>er</sup> au 8 janvier (R. DIZY et al.) ; Saint-Victor-la-Rivière (forêt de Courbanges), 1 le 9 novembre (D. VIGIER).

Année exceptionnelle à plusieurs titres :

- C'est le record du nombre d'individus (5) sur une année. Rappelons que l'Elanion n'est pas d'observation annuelle en Auvergne. Il n'a pas été vu en 2012 et 2013 par exemple.
- Les citations émanent des quatre départements.

- L'oiseau de Cussac apporte la durée de stationnement la plus longue dans notre région (151 jours).
- Les stationnements prolongés de deux individus, l'un à Gerzat dans l'agglomération clermontoise et l'autre à Cussac et Paulhac sur la Planèze de Saint-Flour, ont permis à au moins 36 personnes de l'observer.



**Photo 3** : Elanion blanc, Cussac (15), décembre 2015 (C. GARCIA)

#### **MILAN NOIR** – *Milvus migrans* (hivernage)

**Cantal** : Andelat (les Cramades), 1 ad. les 7 et 10 janvier (R. RIOLS, S. HEINERICH), puis 1 imm. de deuxième année et 1 ad. différent le 7 février (S. HEINERICH), puis 1 ad. et 1 imm. de première année les 27 novembre et 3 décembre (R. RIOLS), puis 2 ad. et 1 imm. de première année les 11 et 30 décembre (S. HEINERICH) ; Trizac (les Pradelles), 1 le 26 décembre (R. RIOLS) ; le Monteil (Milhac), 1 le 28 décembre (R. COUSTEIX).

**Puy-de-Dôme** : Busséol (le Montel), 1 le 15 février (G. LE COZ) ; Besse-et-Sainte-Anastaise (la Sagne), 1 ad. le 28 décembre (S. HEINERICH).

*L'hivernage exceptionnel de 7 individus en novembre - décembre 2014 laissait présager plus de données en janvier - février 2015 mais, au final, seuls les 3 individus de la décharge d'Andelat (15) ont été revus. La donnée de février dans le Puy-de-Dôme concerne le premier migrateur du passage pré-nuptial. A l'automne et au début de l'hiver suivant, 3 individus débutent à nouveau un hivernage à la décharge d'Andelat et 2 ou 3 individus sont présents sur des plateaux d'altitude fortement touchés par des pullulations de Campagnols terrestres (Arvicola scherman). Cette année encore, tous les Milans noirs hivernants ont été observés parmi les rassemblements de Milans royaux.*

#### **PYGARGUE A QUEUE BLANCHE\*** – *Haliaeetus albicilla* (17/4 - 1/1)

**Allier** : le Veudre (Beauregard), 1 imm. le 24 février (E. CHEVALIER).

*La Val d'Allier au nord de Moulins accueille l'espèce pour la première fois mais le stationnement de cet oiseau fut de courte durée apparemment. Les deux hivers précédents, c'est la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier qui avait accueilli un individu. La date d'observation est quant à elle très classique puisque le Pygargue est principalement noté en Auvergne entre la dernière décennie de novembre et la seconde décennie de mars.*

#### **VAUTOUR PERCNOPTERE** – *Neophron percnopterus* (9/9 - 1/1)

**Cantal** : Lavigerie (Laffart), 1 ad. le 30 mai (T. LEROY).

*La vallée de Dienne accueille l'espèce pour la quatrième fois. En Auvergne, ce rapace a toujours été observé à l'unité le printemps, et plus particulièrement entre le 15 mai et le 15 juin (69% des observations). Le Percnoptère a été noté à une ou deux reprises dans le département de l'Allier, sept fois dans le Cantal, à cinq reprises en Haute-Loire et aucune mention n'est connue pour le Puy-de-Dôme. Depuis 1999, l'espèce se montre de manière assez régulière (notée 10 années sur 16) dans la région. La légère croissance des effectifs de la population française, passant de moins de 70 couples en 1999 à 93 couples en 2012 (KOBIERZYCKI et al., 2013), explique sans doute cette hausse du nombre de données.*

#### **VAUTOUR MOINE** – *Aegypius monachus* (45/35 - 19/8)

**Cantal** : le Falgoux (la Chapeloune), 1 le 6 juin (R. COUSTEIX).

**Haute-Loire** : \*\*les Estables (bourg), 1 le 6 juin (V. MAURIN) ; Saint-Haon (le Monteil), 1 le 11 juin (C. TOMATI) ; \*\*Moudeyres (la Rose), 1 le 20 juin, puis les 2 (immature), 7 et 26 juillet et encore le 5 août (V. MAURIN) ; \*\*Freyrenet-la-Tour (Boueyroune), 1 immature le 7 juillet (J.-B. BOR, C. RIVERA *vide* O. PUTZ) ; \*\*les Estables (Cros del Mays), 1 immature le 26 juillet (C. CHAIZE) ; \*\*les Estables (Crespy), 1 le 28 juillet (V. MAURIN) ; \*\*Moudeyres (le Gachas), 1 immature le 20 août (C. CHAIZE) ; \*\*les Estables (Guilhaumet), 1 le 22 août (J.-P. BOULHOL) ; \*\*les Estables (Ebranchade), 1 le 3 septembre (J.-P. BOULHOL).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Nectaire (Chamareuge), 1 le 30 avril (M. CLEMENT) ; Saint-Gervais-d'Auvergne (Malavard), 1 imm. de deuxième année le 10 mai (R. RIOLS) ; Saint-Ours (Puy des Gouttes), 2 le 30 juin (J.-C. DUCROT *vide* V. RILLARDON) ; Saint-Martin-d'Ollière (Estroupias), 1 les 19 et 20 juillet (I. GONTHIER).

*\*\*Les données provenant du massif du Mézenc ne sont plus soumises à homologation mais sont tout de même intégrées à ce rapport.*

*En Auvergne, les observations de Vautour moine sont majoritairement effectuées au printemps et en été. Les données se répartissent entre le 7 mars et le 11 septembre mais les mois de mai à septembre totalisent plus de 85 % des observations. On ne connaît qu'une mention hivernale en décembre 1996 (non soumise à homologation auprès du CHN). On peut le rencontrer principalement dans les montagnes et sur les plateaux du sud de la région, essentiellement dans le Massif du Mézenc et les Monts du Cantal, puis dans une moindre mesure dans le Massif du Sancy et la Chaîne des Puys. Il existe tout de même deux mentions à basse altitude dans l'Allier dont une au nord-ouest du département.*

*Pour l'année 2015, à noter que l'oiseau observé à Saint-Gervais-d'Auvergne a été bagué poussin en juin 2014 dans les Grands Causses en Aveyron. Par ailleurs, les différentes photos prises dans le Mézenc montrent que le même immature a séjourné au moins du 2 juillet au 20 août, soit pendant 49 jours, et peut-être du 6 juin au 2 septembre en réalité. Enfin, un 9<sup>ème</sup> individu a fait un court séjour les 18 et 19 mai en Chaîne des Puys mais a été placé en catégorie E par le comité puisque lâché en janvier 2015 dans le cadre du programme de réintroduction des Baronnies (26).*

#### **BUSE PATTUE – *Buteo lagopus***

**2011 Cantal (CHN) :** Coltines, Celles, Coltines, 1 imm. de deuxième année puis de troisième année du 5 novembre au 18 mars 2012 (R. RIOLS *et al.*) ; Celles, Coltines, Ussel, 1 imm. de deuxième année puis de troisième année du 11 novembre au 11 mars 2012 (R. RIOLS *et al.*)

**2011 Haute-Loire (CHN) :** Bains (ancien marais de Séneujols), Séneujols (la Garde de Nave), Saint-Christophe-sur-Dolaison (le Rouchas), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 1<sup>er</sup> novembre au 7 janvier 2012 (N. VAILLE-CULLIERE *et al.*) ; le Bouchet-Saint-Nicolas (Mont Ayraud), 1 imm. de première année les 12 et 14 novembre (N. VAILLE-CULLIERE).

**2011 Puy-de-Dôme (CHN) :** Valcivières (Montagne du Monthiallier), 1 imm. de deuxième année le 17 janvier (F. GEILER *vide* S. CHALEIL) ; Aurières (Chabode, la Ribeyre, Ribeyrole, Grands Prés Courts), 1 imm. de première année puis de deuxième année du 3 décembre au 24 février 2012 (C. ROLLANT, M. BOCH *et al.*).

**2012 Cantal (CHN) :** Celles (les Bornettes), 1 mâle de troisième année puis de quatrième année du 23 décembre au 13 mars 2013 (R. RIOLS *et al.*).

*Toutes les données avec des photos contenues dans la base de données Faune-Auvergne ont désormais été homologuées par le Comité d'Homologation National (KAYSER *et al.*, 2015). Il demeure cependant 18 données sans photo entre 2010 et 2012 qui n'ont toujours pas fait l'objet d'une fiche d'homologation et qui ne peuvent donc être validées. L'ensemble des données entre 2010 et 2013 ont fait l'objet d'une synthèse (DULPHY *et al.*, 2016).*

#### **BUSARD PALE – *Circus macrourus* (6/5 - 4/4)**

**Cantal :** Neuvéglise (Cairado), 1 mâle ad. le 19 septembre (R. RIOLS) ; Roffiac (les Saignats), 1 imm. de première année le 4 octobre (H. VERNE).

**Puy-de-Dôme :** Manglieu (la Bessière), 1 mâle ad. le 27 septembre (T. BRUGEROLLE).

**2011 Allier (CHN) :** Saint-Plaisir (Croix rouge), 1 mâle ad. le 9 avril (J.-C. SAUTOUR *et al.*).

*Pour l'anecdote, l'oiseau de première année à Roffiac avait maille à partir avec une Hermine qui essayait de le déloger des piquets de clôture sur lesquels il tentait de se reposer.*

*Avec 3 observations, l'année 2015 se situe dans la bonne moyenne, en deçà toutefois du record de 4 individus enregistré au cours de l'année 2013. La base de données Faune-Auvergne compte 14 données homologuées. D'un point de vue géographique, on compte trois observations dans le département de l'Allier, quatre dans le Cantal, une en Haute-Loire et six dans le Puy-de-Dôme. L'analyse de la phénologie d'apparition de ce rapace en Auvergne montre qu'à l'automne, les Busards pâles passent principalement entre le 15 septembre et les premiers jours d'octobre. Au printemps, les migrants, en grande majorité des mâles adultes jusqu'à présent, passent durant le mois d'avril, principalement dans la première décade.*

#### **AIGLE BOTTE – *Aquila pennata* (date précoce)**

**Cantal :** Arches (entailles de Laussis), 1 de forme claire le 17 mars (A. HEDEL).

*Donnée précoce puisque les premiers Aigles bottés du printemps sont généralement notés entre le 25 et le 31 mars ces dernières années. D'ailleurs, le second individu de l'année a été plus classiquement observé le 26 mars.*

#### **AIGLE DE BONELLI – *Aquila fasciata* (1/1 - 4/1)**

**Cantal :** Tanavelle (Comte), Paulhac (Pradels), 1 imm. de première année les 19 et 23 août (D. PAGES, S. BOURSANGE, C. ROLLANT *et al.*).

*Deuxième mention pour le Cantal après un individu observé en septembre 1995 à Albepierre-Bredons. L'oiseau était porteur d'une bague d'origine française. Par ailleurs, il existe cinq autres mentions dans le Puy-de-Dôme et une dans l'Allier. La plupart des données concerne des premières années ou des immatures. Elles ont toutes été obtenues à la fin du printemps et en été, entre le 31 mai et le 11 septembre, à l'exception de la dernière donnée régionale le 2 février 2013 à la Ferté-Hauterive (03).*





**Photo 4** : Aigle de Bonelli, première année, et Milan royal, adulte, Paulhac (15), août 2015 (C. ROLLANT)

**FAUCON CRECERELLETTE** – *Falco naumanni* (0/0 - 4/2)

**Cantal** : Coltines (les Sagnes, Monticlergues), Celles (la Benadèze), 1 mâle imm. de troisième année et 1 femelle imm. de première année les 15 et 16 août (H. VERNE, R. RIOLS).

*Première mention régionale. Le Faucon crécerellette faisait partie des espèces dont l'apparition était particulièrement attendue, et notamment sur la Planèze de Saint-Flour à cette époque de l'année car des rassemblements postnuptiaux sont réguliers dans l'arrière pays méditerranéen, notamment en Lozère sur le Causse Méjean et dans une moindre mesure celui de Sauveterre ainsi qu'en Aveyron. Ces mouvements en dehors de l'aire de nidification sont à mettre sur le compte d'une réduction des ressources alimentaires en zone méditerranéenne en période de sécheresse forçant les Crécerellettes à chercher pitance plus au nord ou à plus haute altitude avant de partir en migration vers l'Afrique.*



**Photo 5** : Faucon crécerellette, mâle de troisième année, Celles (15), août 2015 (R. RIOLS)

**FAUCON KOBEZ\*** – *Falco vespertinus* (date précoce)

**Cantal** : Roffiac (narse de Nouvialle), 1 femelle adulte le 18 avril (R. RIOLS).

**Haute-Loire** : Solignac-sur-Loire (Bois de Reymond), 1 mâle adulte le 17 avril (G. RIOU).

*Il s'agit de deux données légèrement précoces à l'échelle régionale puisque l'espèce n'est plus soumise à homologation au-delà du 20 avril. Ces deux Kobez étaient aussi annonciateurs d'un passage important par la suite dans notre région (environ 36 individus notés ce printemps).*

**FAUCON EMERILLON** – *Falco columbarius* (estivage)

**Cantal** : Ussel (les Champs du Couderc), 1 imm. de deuxième année le 5 juillet (H. VERNE).

*Ce rapace est soumis à homologation régionale du 20 mai au 20 août puisqu'il ne niche pas en France, ni n'estive. Il s'agit de la première donnée au mois de juillet en Auvergne. L'état de santé de l'oiseau, borgne, explique probablement sa présence en dehors des dates habituelles. Dans notre région, c'est vers le 25 septembre qu'apparaissent les premiers oiseaux migrateurs venus d'Europe du Nord. Le passage automnal, de l'ordre de 36 individus en moyenne ces dernières années, se concentre surtout en octobre. L'espèce hiverne en faible nombre dans la région, principalement en plaine. L'effectif moyen ne serait que de 15 individus par an en décembre - janvier ces dix dernières années (R. RIOLS, comm. pers.). Au printemps, la migration est beaucoup moins décelée et se termine début mai.*

**RALE DES GENETS** – *Crex crex* (11/5 - 9/3)

**Allier** : Gannat (Chiroux), 1 cht le 14 avril (P. MAURIT).

**Puy-de-Dôme** : Mont-Dore (Tour Carrée, Val de Courre, le Verrou), 1 cht du 8 juin au 7 juillet (G. TRAPENAT et al.) ; la Sauvetat (le Lieu-Dieu), 1 cht le 9 juin (T. BRUGEROLLE).

*De nouveau le Râle des genêts est noté en période de nidification dans les mégaphorbiaies du Massif du Sancy. Niche-t-il ? Le chanteur dans un champ de luzerne à la Sauvetat (63) a rapidement disparu puisque la parcelle a été fauchée quelques jours après. Quant au chanteur dans une lande à Gannat (03), il ne fut pas réentendu les jours suivants. A noter que ces deux dernières observations concernent des chanteurs entendus en début de nuit, preuve qu'il peut être utile de faire des écoutes crépusculaires au printemps et en été sur les sites qui semblent être favorables à l'espèce.*

**HUITRIER PIE** – *Haematopus ostralegus* (4/5 - 3/6)

**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 5 le 13 août (D. PERROCHEAU).

**Puy-de-Dôme** : Thiers (base de loisirs), 1 le 31 mars (S. CHALEIL, A. LABRIT).

*Espèce essentiellement côtière, l'Huîtrier pie est noté de manière occasionnelle en Auvergne malgré sa facilité d'identification. La dernière observation remontait au 8 septembre 2012 à Montilly (03). Dans le département de la Haute-Loire, seules les gravières de Bas-en-Basset avaient déjà accueilli l'espèce. Par ailleurs, ce groupe de 5 individus constitue un effectif rarement relevé dans notre région puisque les observations d'Huîtrier pie concernent généralement des individus isolés.*

**PLUVIER ARGENTE** – *Pluvialis squatarola* (11/12 - 5/2)

**Allier** : Chemilly (les Moquets), 1 le 15 mai (J.-C. et M. SAUTOUR).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Anthème (retenue des Pradeaux), 1 le 24 mai (C. GEORGE, J.-J. LALLEMANT, B. RAYNAUD).

*Cinq des six dernières mentions régionales concernent le passage pré-nuptial, au cours du mois de mai, au moment où le passage printanier est le plus important au niveau national. L'observation de Chemilly est la 4<sup>ème</sup> donnée dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier depuis 2000. Quant à celle de Saint-Anthème, il s'agit de la première donnée connue dans le Livradois-Forez.*

**BECASSEAU TACHETE\*** – *Calidris melanotos* (15/7 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 imm. de première année le 6 septembre (T. BRUGEROLLE).

*Le Bécasseau tacheté fait une nouvelle apparition en Auvergne deux ans après presque jour pour jour l'observation d'un immature de première année les 4 et 5 septembre 2013 à Borne (43). Il s'agit également de la 4<sup>ème</sup> mention pour le département du Puy-de-Dôme et de la première pour ce site. Seuls le lac des Bordes à Compains (63) et la narse de Pierrefitte à Talizat (15) ont accueilli l'espèce à plusieurs reprises dans notre région, avec 2 données, pour respectivement un total de 2 et 3 individus.*

**BARGE ROUSSE** – *Limosa lapponica* (18/13 - 10/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 du 2 au 4 mai (L. MALY, J.-F. CARRIAS, M. et J. LOMBARDY et al.).

*Après quatre années blanches, la Barge rousse est de retour en Auvergne avec une mention printanière. Les dernières observations remontaient à 2010, avec 3 individus observés en migration active le 12 septembre à Creste (63) et un individu entendu en migration nocturne le 1<sup>er</sup> mai à Veyre-Monton (63). La phénologie d'apparition de l'espèce dans la région montre une prédominance des observations automnales, de fin août à mi-octobre, avec toutefois un pic d'observations au printemps dans les premiers jours du mois de mai.*



**Photo 6** : Barge rousse, Pérignat-sur-Allier (63), mai 2015 (L. DANNEROLLE)

**CHEVALIER STAGNATILE\*** – *Tringa stagnatilis* (2/2 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 le 12 mai (G. LE COZ).

Première mention pour le département du Puy-de-Dôme et également première donnée en dehors des zones humides de la Planèze de Saint-Flour depuis 15 ans ! Le passage de cette espèce en Auvergne est vraiment occasionnel puisqu'on ne compte que sept données depuis la première mention régionale en juin 1989 à Bas-en-Basset (43). Les départements de l'Allier et du Cantal ont accueilli chacun l'espèce à trois reprises. La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme une seule fois.

**STERNE HANSEL** – *Gelochelidon nilotica* (2/3 - 2/4)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 4 le 19 mai (T. BRUGEROLLE, J.-C. LABLANQUIE).

Cette donnée apporte la seconde mention pour le site de Pérignat-sur-Allier après un individu observé le 29 avril 1995. C'est aussi le groupe le plus important noté en Auvergne. Toutes les données, au nombre de quatre seulement, ont été obtenus lors du passage prénuptial, entre le 29 avril et le 8 juin. Trois concernent le Puy-de-Dôme et une le Cantal.



**Photo 7** : Sterne hansel, Pérignat-sur-Allier (63), mai 2015 (J.-C. LABLANQUIE)

**STERNE CAUGEK** – *Sterna sandvicensis* (2/1 - 2/3)

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 3 le 12 avril (L. BELENGUIER, M. POUSSIN, T. BRUGEROLLE).

Il s'agit de la première donnée pour le Puy-de-Dôme et de la troisième mention régionale après les observations de 2 individus le 15 mai 1987 à Cussac (15) et d'un oiseau les 4 et 5 avril 2013 à Naucelles (15). Comme pour la Sterne hansel, toutes les observations ont été réalisées lors de la migration prénuptiale. A noter que les gravières de Pérignat-sur-Allier ont accueilli ces deux dernières années cinq espèces de sterne : la Pierregarin (nicheuse) et les Sternes naine, caugek, hansel et caspienne en migration prénuptiale. Il ne manque plus que la Sterne arctique, qui a déjà été vue sur la commune proche de Mirefleurs, voire une espèce encore plus rare...

**GUIFETTE LEUCOPTERE\*** – *Chlidonias leucopterus* (15/13 - 1/1)

**Haute-Loire** : Bas-en-Basset (gravière), 1 le 5 mai (P. CARRION).

*Troisième mention altiligérienne après les observations d'un individu le 7 mai 2000 à Costaros et d'un autre le 11 mai de la même année à Borne. Les dix-sept données auvergnates se répartissent ainsi : cinq mentions dans la dernière décennie d'avril, dix en mai, une en septembre et une en octobre. L'Allier est le département qui compte le plus de données.*

**PETIT-DUC SCOPS** – *Otus scops* (date tardive)

**2011 Haute-Loire** : Cistrières (Bois de Gris), 1 le 9 septembre (D. VIGIER).

*Donnée intéressante car il s'agit de la dernière date de contact d'un couple cantonné depuis le 24 mai. Néanmoins, elle est sans doute peu révélatrice des dates de départ de la population auvergnate car ce couple fréquentait les abords d'une pessière à 1000 mètres d'altitude dans un contexte biogéographique paraissant aberrant pour le Petit-Duc.*

**CHEVECHETTE D'EUROPE** – *Glaucidium passerinum* (x/x - 74/27)

**Haute-Loire** : Monts du Livradois, quatre à sept sites principalement occupés par des mâles chanteurs et un couple possible (D. VIGIER) ; Haut-Vivaraïs, trois sites : le premier avec un couple nicheur certain, au moins un jeune à l'envol, et les deux autres avec un mâle chanteur (V. PALOMARES) ; Plateau et sucs de l'Yssingelais, un site : 1 cht en octobre, novembre et décembre (C. TOMATI, N. VAILLE-CULLIERE).

**Puy-de-Dôme** : Monts du Livradois, deux à trois sites : l'un avec un couple nicheur certain, nombre de jeunes à l'envol inconnu (D. VIGIER, C. CHERIE, A. LABRIT *et al.*) et un ou deux autres sites avec un mâle chanteur (D. VIGIER) ; le Brugeron (Burons de chez Ferré), 1 cht le 10 avril (J.-C. CORBEL) ; Saint-Clément-de-Valorgue (le Devay), 1 mâle cht le 12 avril (N. LEFEBVRE) ; le Brugeron (les Fanges), 1 mâle cht le 12 avril (A. HERRERA) ; Job (Forêt de Montroudez), un couple nicheur probable le 24 mai (S. HEINERICH, C. ROLLANT, T. BRUGEROLLE *et al.*) ; Ambert, un couple le 1<sup>er</sup> novembre (N. LEFEBVRE) ; Grandrif (le Bois des Champs), 1 m. cht le 6 novembre (N. LEFEBVRE) ; Saint-Martin-des-Olmes (le Furodin), 1 m. cht le 6 novembre, peut-être le même que précédemment (N. LEFEBVRE) ; le Brugeron (Croix du Piroux), 1 m. cht le 10 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois de la Grôle), 1 m. cht le 10 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois du Grun du Piroux), 1 m. cht le 14 novembre (J.-C. CORBEL) ; le Brugeron (Bois de l'Aile), 1 m. cht le 14 novembre, peut-être le même que précédemment (J.-C. CORBEL).

*La première mention de la Chevêchette d'Europe en Auvergne ne date que de 2007. Un premier oiseau, un mâle célibataire, est alors découvert au printemps dans la chaîne des Puys (CHASSAGNARD, 2007) puis il sera accompagné d'une femelle à partir d'octobre. Le printemps suivant, le couple nichera, menant 2 jeunes à l'envol (CHASSAGNARD *et al.*, 2008) mais l'arbre portant la loge tombera en automne. Le mâle est alors irrégulièrement entendu de 2009 à 2011 mais il n'est plus contacté à partir de 2012. Néanmoins, la présence de la Chevêchette dans ce massif forestier pourrait être toujours d'actualité puisque des passereaux alement de temps en temps à la repasse de son chant sur quelques sites.*

*Ce n'est qu'en 2012 que de nouvelles Chevêchettes sont découvertes, cette fois en Haute-Loire : un chanteur est contacté en automne à la limite des massifs du Pilat et du Vivaraïs puis un second dans le massif du Meygal. L'année 2013 n'apporte qu'une seule mention : l'individu du Meygal, de nouveau contacté en avril. En 2014, elle est découverte dans quatre nouveaux massifs : la Montagne bourbonnaise (1 site), le Forez (5 à 6 sites), le Livradois (3 sites) et en limite Devès / Mézenc (1 site). Sa présence est à nouveau confirmée dans le Meygal et un site nouveau est découvert dans le Haut-Vivaraïs.*

*En 2015, les données proviennent essentiellement du Livradois-Forez où les recherches se sont poursuivies. Des chanteurs étant contactés sur des sites très proches et rarement en simultané, les effectifs ne peuvent être exprimés qu'avec une fourchette. Cependant, d'après des observateurs suisses connaissant bien l'espèce, des oiseaux contactés à 1,5 km de distance indiqueraient des territoires différents mais ceci reste à prouver en Auvergne (D. VIGIER, com. pers.). Dans le Livradois (43-63), 6 à 10 sites occupés ont donc été trouvés cette année. Un couple nicheur occupant une loge de Pic épeiche sur une chandelle est suivi de mi-avril à mi-juin. Un jeune est vu montrant sa tête à la loge mais le nombre de jeunes menés à l'envol est inconnu. Dans le Forez, on recense 9 à 11 sites occupés. Deux couples ont été notés, dont l'un au mois de mai avec un comportement laissant soupçonner une reproduction en cours. Trois sites du Haut-Vivaraïs ont également été suivis ce printemps : l'un d'eux a accueilli un couple qui donnera au moins un jeune à l'envol. Enfin, la Chevêchette est découverte cet automne dans la région d'Yssingéaux. Le bilan 2015 est donc excellent puisque 19 à 25 sites occupés ont été recensés sur l'ensemble de la région.*



**Photo 8** : Chevêchette d'Europe, Saint-Julien-Molhesabate (43), juin 2015 (V. PALOMARES)

**MARTINET A VENTRE BLANC** – *Apus melba* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Cournon-d'Auvergne (les Quériaux), 3 le 11 octobre (T. BRUGEROLLE) ; Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 13 octobre (G. BRUGEROLLE).

*Les observations tardives de ces dernières années ont toutes été réalisées à moins de 10 km de la ville de Cournon-d'Auvergne où quelques couples nicheurs sont fortement suspectés. Le début de la période d'homologation avait été fixé par rapport aux dates de départ de la population altiligérienne, avant le 10 octobre, mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 elle sera fixée par rapport aux dates de départ de cette petite population planitiaire, avant le 1<sup>er</sup> novembre.*

**ROLLIER D'EUROPE** – *Coracias garrulus* (60/29 - 30/9)

**Allier** : Lalizolle (les Moulins, les Planches), 1 imm. de première année du 13 au 19 septembre (X. THABARANT, D. HOUSTON, C. RIVOAL) ; la Chapelle-aux-Chasses (Montapeine), 1 imm. de première année le 15 septembre (G. CHOQUET).

**Cantal** : Paulhac (Fond de la Salesses), 1 imm. de première année les 26 et 28 août (C. ROLLANT, D. PAGES, S. BOURSANGE et al.).

**Haute-Loire** : les Vastres (les Combettes, Barges), 1 imm. de première année les 11 et 12 août (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE et al.) ; Aurec-sur-Loire (les Rases), 1 imm. de première année du 14 au 29 août (L. GOUJON) ; Yssingeaux (Livinhac), 1 imm. de première année du 24 août au 6 septembre (F. LAGET et al.) ; Saint-Martin-de-Fugères (le Cros), 1 imm. de première année le 1<sup>er</sup> septembre (O. PUTZ).

**Puy-de-Dôme** : Mons (les Gros), 1 imm. de première année le 20 août (J.-J. LALLEMANT, D. HOUSTON) ; Saint-Germain-Lembron (Domaine de Bel-Air), Vichel (Pralunal), 1 imm. de première année le 24 août (D. PAGES, S. BOURSANGE).

*Les observations de Rollier d'Europe se multiplient depuis quelques années, au point que ses apparitions à la fin de l'été sont devenues prévisibles voire attendues en Haute-Loire. Rappelons toutefois qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Au XX<sup>ème</sup> siècle, le Rollier est cité pour la première fois en Auvergne en 1975. Un individu est alors trouvé mort (vraisemblablement tué par un véhicule) au Donjon dans le département de l'Allier le 18 mai par M. RAY qui l'a fait naturaliser. Le taxidermiste affirme qu'il en a naturalisé un second à la même époque en provenance du même endroit. La même année, le stationnement d'un 3<sup>ème</sup> individu est suivi par G. BULIDON du 6 au 15 septembre à Bizeneuille, toujours dans l'Allier (AUCLAIR et al., 1976). Les années 80 apportent deux nouvelles mentions qui fournissent les premières données départementales pour le Cantal (1 le 8 août 1982 à Beaulieu vu par M. GUIHAL) et la Haute-Loire (1 imm. de première année le 30 août 1987 à Langeac observé par G. COCHET). Dans les années 90, le nombre d'observations augmente légèrement avec 5 individus (3 au printemps et 2 en été). C'est dans cette décennie que la première observation contemporaine dans le Puy-de-Dôme est faite le 1<sup>er</sup> mai 1996 à Sauxillanges (P. MARTIN). Dans les années 2000, le Rollier se montre encore très rarement, ne totalisant que 5 individus en une décennie. Ce n'est qu'à partir de 2011 que l'espèce devient d'apparition annuelle : 2 individus sont notés cette année là, 4 en 2012 dont le premier groupe de 3 individus observé en Auvergne, 4 en 2013, un record de 15 individus en 2014 lors d'un afflux estival exceptionnel observé également dans d'autres régions françaises (DUQUET, 2015) et encore 9 en 2015, soit déjà 33 individus pour la décennie en cours !*

*Les données sont inégalement réparties entre le printemps et le milieu de l'été. Les observations printanières s'étalent du 1<sup>er</sup> mai au 10 juin et ne concernent que 7 individus. Un dépassement vers le nord de l'aire de distribution au cours de la migration pré-nuptiale de cet oiseau méditerranéen serait une explication. Les données estivales après la période*

de nidification sont bien plus nombreuses ( $n = 42$  individus) et s'étalent du 13 juillet au 19 septembre, avec un maximum d'individus lors la dernière décade du mois d'août et la première de septembre. Depuis que l'espèce est devenue d'apparition annuelle en 2011, 94% des données de Rollier ont d'ailleurs été obtenues en été. C'est à cette époque de l'année que les groupes les plus importants sont signalés (maximum de 3 individus) et que les stationnements les plus longs sont notés, pouvant aller jusqu'à 21 jours en 2014 à Chabreloche dans le Puy-de-Dôme (B. GILARD, L. BARGES et al.). Ces apparitions estivales semblent concerner en grande majorité des individus de première année mais l'âge des oiseaux n'est pas toujours déterminé par les observateurs. A l'instar du Faucon crécerellette, une remontée vers le nord après une réduction des ressources alimentaires en zone méditerranéenne, associée à la bonne santé actuelle de la population française, expliquerait ces apparitions estivales de plus en plus fréquentes.

De 1975 à nos jours, le nombre de données est assez inégalement réparti entre les quatre départements auvergnats : 23 individus ont été notés en Haute-Loire, 13 dans le Puy-de-Dôme, 13 dans l'Allier (jusqu'à Nassigny, à l'extrême nord-ouest du département) et seulement 3 dans le Cantal. S'il semble logique que la Haute-Loire se taille la part du lion puisqu'il s'agit du département le plus proche des premières populations nicheuses (sud de la Drôme et nord du Gard), il est curieux que le Cantal ne compte pas plus d'observation malgré sa situation géographique. C'est d'ailleurs le seul département de la région qui n'a pas été atteint lors de l'afflux de l'été 2014. La faible pression d'observation dans ce département pourrait être une explication mais elle demeure quand même relativement forte au cœur de l'été sur la Planèze de Saint-Flour qui semble être un milieu idéal pour le Rollier (première donnée sur ce plateau seulement en 2015 !). Une remontée vers le nord principalement par la vallée du Rhône, donc bien loin du Cantal, ou des barrières écologiques comme les vastes massifs boisés du nord de la Lozère pourraient être également des explications.

#### **HIRONDELLE DE ROCHERS** – *Ptyonoprogne rupestris* (hivernage)

**Allier** : Teillet-Argenty (barrage de Rochebut), 3 du 21 novembre au 23 décembre (N. DESCHAUME, F. BIEGNON et al.).

**Cantal** : Chalvignac (barrage de l'Aigle), 3 le 4 janvier (S. HEINERICH).

**Haute-Loire** : le Brignon (les Combes), 1 le 11 janvier (O. PUTZ, C. RIVERA, J.-B. BOR).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Jacques-d'Ambur (Andan), 6 le 18 janvier (S. HEINERICH).

Lors de l'hiver 2014-2015, des tentatives d'hivernage ont été notés sur trois sites dans les gorges de la Dordogne, de la Loire et de la Sioule. Un individu avait déjà été noté le 8 décembre 2014 au barrage de l'Aigle et il pourrait s'agir d'un hivernage complet, comme en 2011-2012 (RIOLS, 2012). Néanmoins, on ignore si ces hirondelles sont restées ou parties avec l'arrivée de conditions hivernales bien plus rigoureuses à partir du 20 janvier. Au début de l'hiver suivant, le nombre de données est beaucoup plus modeste : seules 3 hirondelles ont entamé un hivernage dans la vallée du Cher à basse altitude.



**Photo 9** : Hirondelle de rochers, Teillet-Argenty (03), décembre 2015 (J.-P. TOUMAZET)

#### **PIPIT A GORGE ROUSSE\*** – *Anthus cervinus* (15/22 - 11/6)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 les 16 et 17 avril (Y. BLAT) puis 2 du 28 avril au 2 mai (P.-J. DUBOIS, H. VERNE) ; Cussac (les Bornes), 1 le 18 avril (R. RIOLS, H. VERNE), puis 1 le 9 mai (V. GOMA) ; Cussac (narse de Lascols), 1 femelle le 27 avril (S. HEINERICH, M. BOCH).

En Auvergne, 69% des observations de Pipit à gorge rousse ont été réalisées entre le 13 avril et le 14 mai ( $n=40/58$ ). Le pic du passage printanier se situe aux alentours du premiers mai. Avec seize observations, la narse de Lascols et ses abords est de loin le site qui fournit le plus de données. Aucun autre site ne dépasse cinq observations.

**BERGERONNETTE PRINTANIÈRE – *Motacilla flava***

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *cinereocapilla* dite **Bergeronnette d'Italie** (5/5 - 3/3)

**Cantal** : Cussac (Lascols), 1 m. le 12 avril (Y. BLAT) ; Ytrac, 1 m. le 19 avril (H. VERNE) ; Tanavelle (Signoflour), 1 m. ad. le 29 avril (P.-J. DUBOIS).

*Les dernières observations de cette sous-espèce en Auvergne remontaient à l'année 2011. Elle a été identifiée à huit reprises depuis 2000 : sept données concernant le passage pré-nuptial en avril ; la huitième un mâle territorial courant mai en Grande Limagne dans le Puy-de-Dôme.*



**Photo 10** : Bergeronnette d'Italie, mâle adulte, Tanavelle (15), avril 2015 (P.-J. DUBOIS)

**BERGERONNETTE DE YARRELL – *Motacilla alba***

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *yarrellii* dite **Bergeronnette de Yarrell** (23/29 - 4/4)

**Cantal** : Lanobre (Château de Val), 1 mâle le 18 janvier (A. LAMARCHE, E. FRESSINAUD, C. COUTURIER) ; Ytrac, 2 type femelle le 30 mars et 1 f. le 3 avril (H. VERNE).

**Puy-de-Dôme** : Ludesse (le Piège), 1 mâle le 8 mars (T. BRUGEROLLE).

*La Bergeronnette de Yarrell ne niche que dans le Iles Britanniques et s'installe ponctuellement sur le continent sur une frange littorale allant de la Bretagne au Danemark. Elle demeure un nicheur très rare en France, bien souvent apparié à la forme type. En hiver, elle est commune en Normandie, en Bretagne et sur le littoral atlantique, tout en devenant plus rare au sud du département de la Charente-Maritime. Elle est beaucoup plus occasionnelle à l'intérieur des terres et au bord de la Méditerranée.*

*En Auvergne, il existe un individu naturalisé avant 1960 mais non daté précisément en provenance de Clermont-Ferrand conservé dans les collections du musée H. Lecoq (BOITIER, dir., 2000). La première mention contemporaine dans la bibliographie régionale remonte au 21 août 1980 avec un individu en Haute-Loire (B. JOUBERT). Cependant, la date est curieuse pour une sous-espèce ne nichant pas en Auvergne et BULIDON dans sa synthèse sur les oiseaux rares de 1970 à 1994 ne la considère pas comme la première observation régionale contemporaine, tout comme la liste commentée des oiseaux d'Auvergne ne retient pas cette donnée. Il faut attendre février 1990 pour que la Bergeronnette de Yarrell fasse sa réapparition, cette fois dans l'Allier : T. BRUGEROLLE la note le 18 février à la Ferté-Hauterive lors d'une sortie dominicale du Centre Ornithologique Auvergne avec R. BLANCHON, qui ne note pas l'espèce ce jour là, mais 2 jours plus tard à Saint-Loup. Y a-t-il eu 2 données différentes ou une seule donnée avec des erreurs de localité et de date ? L'année suivante, un individu est contacté pour la première fois dans le Puy-de-Dôme, à Aulnat le 20 novembre (C. PAILLET). En 1995, le plus grand groupe jamais signalé dans notre région (20 individus) est observé le 21 octobre à la Ferté-Hauterive par R. BLANCHON et M.-F. FRAGNON. A une date étonnante, elle est de nouveau notée le 31 juillet 1996 à Riom (63) par R. BLANCHON. Il faudra attendre une dizaine d'années pour la voir réapparaître, cette fois le 22 mai 2005 à Parentignat dans le Puy-de-Dôme (T. BERNARD). Ce n'est seulement qu'à partir de 2008 qu'elle est notée chaque année avec en moyenne 3 individus par an. La majorité des données proviennent désormais du Puy-de-Dôme mais aussi du Cantal, où elle est observée pour la première fois dans ce département le 13 mars 2011 à Roffiac (H. VERNE). Une meilleure connaissance des critères d'identification, notamment des oiseaux de type femelle, ainsi qu'une plus grande attention portée aux groupes de Bergeronnettes grises lors du passage pré-nuptial, seraient des explications à cette soudaine hausse du nombre de données plutôt qu'à une modification de l'aire d'hivernage.*

*De 1960 à 2015, la Bergeronnette de Yarrell a donc été observée de 28 à 30 reprises pour au moins 57 individus, les*

8 dernières années cumulant au moins 76% des données connues. Elle est observée principalement lors du passage pré-nuptial, surtout en mars et en avril. L'amplitude de ce passage est cependant très étalée, du 18 février pour la donnée la plus précoce au 22 mai pour la donnée la plus tardive. A cette époque de l'année, elle est souvent accompagnée de Bergeronnettes grises de la sous-espèce type et fréquemment observée se nourrissant au pied du bétail ou des chevaux. Les données lors du passage post-nuptial sont beaucoup plus rares, voire anecdotiques. Par contre, plusieurs mentions hivernales ont été signalées ces dernières années et pourraient indiquer un hivernage occasionnel ou régulier d'un faible nombre d'individus en Auvergne. Ainsi, en janvier 2010, un mâle est noté à Aurec-sur-Loire en Haute-Loire (P. BRENAS) et de 1 à 4 individus sont simultanément présents à la décharge de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme (T. BRUGEROLLE). En janvier 2015, un mâle est noté dans un gros dortoir de Bergeronnette grise de la forme type à Bort-les-Orgues dans le Cantal (A. LAMARCHE et al.). Le mâle présent le 22 novembre 2011 à proximité de la décharge de Saint-Flour dans le Cantal (R. RIOLS) pourrait être un oiseau faisant une tentative d'hivernage. Si l'ampleur et la régularité des passages migratoires de la Bergeronnette de Yarrell sont désormais mieux connues, l'hivernage de cette sous-espèce en Auvergne reste donc encore à étudier, par exemple en allant observer les dortoirs ou les concentrations de Bergeronnettes grises dans les décharges à cette époque de l'année.

**GORGEBLEUE A MIROIR** – *Luscinia svecica* (date précoce)

**Cantal** : Ytrac, 1 mâle les 8 et 10 mars (H. VERNE).

Le 8 mars est désormais la date la plus précoce pour la Gorgebleue en Auvergne. Le passage pré-nuptial de ce passereau débute surtout à partir du 20 mars et prend fin en mai. Les années précédentes, les premières Gorgebleues du printemps furent notées le 17 mars 2014, le 21 mars 2013, le 14 mars 2012, le 21 mars 2011 et le 20 mars 2010. Quant à l'observation la plus tardive connue à ce jour, c'est le 14 octobre 2014.

**BOUSCARLE DE CETTI** – *Cettia cetti* (6/5 - 2/1)

**Allier** : Varennes-sur-Allier (le Clos Richard, la Bêche), 1 cht les 3 et 13 octobre (C. RIVOAL, D.-J. TILBORGHES).

La population nicheuse du Val d'Allier a disparu suite à la vague de froid de 1985. Depuis, quelques individus erratiques ou cantonnés mais de manière isolée sont de temps en temps notés le long de l'Allier sans toutefois que la Bouscarle réapparaisse de manière durable malgré les hivers doux. La reconquête de ses anciens territoires par le nord-ouest de notre région n'est sans doute qu'une question de temps. Mais gardons à l'esprit qu'un autre passereau craignant les hivers rigoureux, la Cisticole des joncs, a elle aussi des difficultés à s'implanter.

**ROUSSEROLLE EFFARVATTE** – *Acrocephalus scirpaceus* (date tardive)

**Cantal** : Menet (lac de Menet), 1 le 29 octobre (R. COUSTEIX).

Le 29 octobre devient donc la date la plus tardive connue pour cette espèce en Auvergne. L'ancienne date record était le 28 octobre 1980. Le nombre d'observations après le 1<sup>er</sup> octobre a été important cet automne (n=19) en comparaison à la moyenne des cinq dernières années (3,4 données) et sur un plus grand nombre de sites qu'à l'accoutumée. Sans doute l'absence de gelée a permis à l'entomofaune de se maintenir, permettant ainsi aux Effarvattes de stationner plus longtemps, à moins que les observateurs n'aient plus porté leur attention sur les passereaux cette année.

**ROUSSEROLLE TURDOIDE** – *Acrocephalus arundinaceus* (x/x - 5/3)

**Allier** : Saint-Rémy-en-Rollat (les Carrés), 1 cht les 25 et 27 mai (C. RIVOAL, G. LE ROUX) ; Lurcy-Lévis (étang des Bruyères), un couple le 25 juin, puis 1 mâle cht les 2 et 13 juillet (A. TROMPAT, C. CHERIE).

De moins en moins de données malgré la hausse du nombre de participants à Faune-Auvergne. Un couple probablement nicheur est noté sur un étang à Lurcy-Lévis. Il s'agit du site le plus régulièrement occupé par l'espèce ces dernières années. L'oiseau à Saint-Rémy-en-Rollat était par contre en halte migratoire. La population régionale oscillait entre 0 et 4-5 chanteurs entre le début des années 1980 et 2007 (VRIGNAUD, 2010). Cette dernière décennie, elle est de l'ordre de 1,5 chanteur nicheur possible ou probable par an.

**FAUVETTE BABILLARDE** – *Sylvia curruca* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Poumand), 1 le 4 octobre (T. BRUGEROLLE).

Ce passereau est soumis à homologation régionale du 10 septembre au 31 mars. D'après GUELIN in LPO Auvergne (2010), les derniers chants de la population nicheuse du département de l'Allier sont émis début juillet, puis la Fauvette babillarde repart discrètement dès le mois d'août et a totalement quitté la région au plus tard au tout début de septembre. Quelques rares données ces dernières années, dont celle-ci, laissent à penser que le passage post-nuptial a une amplitude plus large dans notre région en fin de compte.

**POUILLOT A GRANDS SOURCILS\*** – *Phylloscopus inornatus* (1/1 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Mirefleurs (l'Île de Mirefleurs), 1 le 15 octobre (T. BRUGEROLLE).

Cinquième mention régionale qui s'inscrit dans un petit afflux à l'intérieur des terres en France cet automne. La dernière observation remontait au 26 octobre 2012 avec un individu à Joze (63). Un nombre inhabituel de Pouillots à grands sourcils à l'intérieur des terres avait également été remarqué cette année là. Rappelons que parmi les dix pouillots orientaux déjà observés en France, seuls deux l'ont été en Auvergne : le Pouillot à grands sourcils et le Pouillot véloce sibérien qui fournissent respectivement un total de cinq et trois données.



**PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE** – *Lanius senator*

Individu présentant les caractéristiques de la sous-espèce *badius* (1/1 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Billom (la Prade), 1 le 19 mai (T. BRUGEROLLE).

*Cette sous-espèce niche dans les îles Baléares, en Corse et en Sardaigne. Lors de la migration prénuptiale, quelques individus remontent un peu plus au nord et peuvent être observés sur le continent, principalement en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans une moindre mesure en Languedoc-Roussillon pour la France. En Auvergne, il s'agit d'un taxon d'apparition accidentelle. Jusqu' alors, cette sous-espèce n'avait été notée qu'une seule fois avec un individu le 21 avril 2004 à Roffiac dans le Cantal.*

**CORNEILLE MANTELEE\*** – *Corvus cornix* (25/10 - 1/1)

**Cantal** : Coltines (la Cham de Coltines), 1 le 11 avril (Y. BLAT).

*Troisième donnée pour le Cantal. La dernière mention régionale de ce corvidé provenait également de ce département avec un individu le 5 mai 2013 à Roannes-Saint-Mary. La Corneille mantelée reste cependant surtout observée en hiver dans notre région.*



**Photo 11** : Corneille mantelée, Coltines (15), avril 2015 (Y. BLAT)

**CORNEILLE NOIRE x CORNEILLE MANTELEE** – *Corvus corone x Corvus cornix* (1/1 - 7/5)

**Allier** : Vallon-en-Sully (la Grave), 2 le 11 janvier (M. AUSANNEAU, C. DESBORDES, R. GRIGNON).

**Puy-de-Dôme** : Aulhat-Saint-Privat (Pierre-Blanche), 1 le 10 janvier (T. BRUGEROLLE) ; Gerzat (l'Oratoire), 2 le 9 mars et 1 le 23 septembre (B. ROCHE) ; Cébazat (le Caire), 1 le 17 mars (A. SPAETH).

*Cinq individus différents la même année, voilà qui n'était jamais arrivé. Les deux individus à Vallon-en-Sully stationneraient depuis 3 ans en fait. Quant aux observations à Cébazat et à Gerzat, elles ne doivent concerner que deux individus différents, ces communes étant voisines.*

**NIVEROLLE ALPINE** – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

**Haute-Loire** : les Estables (Marmailles), 1 le 12 avril (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE).

*Les données estivales de Niverolle alpine sont soumises à homologation entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre. Dans la base de données de la LPO Auvergne, les Niverolles hivernantes se montrent encore fréquentes jusque dans la dernière décade du mois de mars. Au-delà, on ne compte que huit données, réparties de la première décade du mois d'avril à la dernière décade de mai. La localisation dans le Mézenc est classique par contre.*

**BOUVREUIL PIVOINE** – *Pyrrhula pyrrhula*

Oiseaux présentant les caractéristiques d'une population de la sous-espèce nominale dite **Bouvreuil trompetant** (x/x - 1/1)

**Allier** : Monétay-sur-Allier (les Plachis), 1 le 30 décembre 2015 (W. GUILLET).

*C'est la première fois que le Bouvreuil trompetant est contacté en Auvergne en dehors de toute irruption hivernale. Néanmoins, l'apparition d'individus isolés avait déjà été constatée dans le nord-est de la France. Pour rappel, les seules données de ce taxon remontent aux hivers 2012-2013 (31 individus), 2010-2011 (77 individus) et 2005-2006 avec plus de 100 données (FRENOUX, 2006).*

**BRUANT DES NEIGES\*** – *Plectrophenax nivalis* (10/10 - 1/8)

**Puy-de-Dôme** : Besse-et-Saint-Anastaise (col du Couhay), 8 le 1er janvier (A. et P. RIGAUD).

*Ce groupe de 8 individus constitue l'effectif le plus important observé en Auvergne. Ce superbe passereau semble se montrer pratiquement chaque hiver dans nos montagnes désormais. Au cours des dernières années, il a en effet été noté à plus de 1000 mètres d'altitude en janvier 2014, à 2 reprises en janvier 2012, en décembre 2010 et en décembre 2009 - janvier 2010. Par ailleurs, trois des seize mentions régionales proviennent du Massif du Sancy. Il s'agit cependant de la première donnée pour la commune de Besse-et-Sainte-Anastaise, les deux autres données provenant de la commune de Chastreix.*

## Bibliographie

---

**ANDRIEU R., 2010.** Crabier chevelu in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 85-86.

**AUCLAIR R., AUCLAIR S., BRUGIERE D., RENAULT D., ROCHE P., ROCHE D., 1976.** Observations de quelques espèces peu communes en Allier. *Le Grand-Duc*, 9 : 23-28.

**BLANCHON R., BRUGIERE D., 1984.** Observations de Flamants roses (*Phoenicopterus ruber roseus*) dans le Val d'Allier en novembre 1982. *Le Grand-Duc*, 25 : 24-25.

**BOITIER E. (dir.), 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-Duc*, hors série n°1.

**BRUGEROLLE T., DULPHY J.-P., TROMPAT A. et le CHR Auvergne, 2012.** Rapport du Comité d'Homologation Régional : année 2011. *Le Grand-Duc*, 80 : 32-42.

**BRUGIERE D., 1988.** Evolution de l'avifaune reproductrice des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère au cours des quinze dernières années. Mise au point sur l'avifaune. *Le Grand-Duc*, 33 : 40-66.

**BRUGIERE D., ROCHE D., ROCHE P., 1979.** Statut des ardéidés des bassins de l'Allier, du bassin de la Loire (en amont de Nevers et hormis la plaine du Forez) et du haut val de Cher. *Le Grand-Duc*, 15 : 1-49.

**BULIDON G., 1994.** Oiseaux rares irrégulièrement rencontrés en Auvergne : I : des palmipèdes aux limicoles. *Le Grand-Duc*, 45 : 19-28.

**BULIDON G., 1995.** Oiseaux rares irrégulièrement rencontrés en Auvergne : II – des Laridés aux Fringilles. *Le Grand-Duc*, 47 : 2-7.

**CHASSAGNARD G., 2007.** Découverte de la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 70 : 35-36.

**CHASSAGNARD G., RIOLS C., RIOLS R., 2008.** Du nouveau pour la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) en Auvergne en 2008 : reproduction et alimentation. *Le Grand-Duc*, 73 : 14.

**DULPHY J.-P., BRUGEROLLE T., RIOLS R., 2016.** La Buse pattue (*Buteo lagopus*) en Auvergne (2010-2013). *Le Grand-Duc*, 84 : 15-20.

**DUQUET M., 2015.** Afflux de Rolliers d'Europe *Coracias garrulus* en France non méditerranéenne en août 2014. *Ornithos*, 22 : 146-165.

**FRENOUX J.-M., 2004.** Etat des populations d'anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993-2003. *Le Grand-Duc*, 65, numéro spécial.

**FRENOUX J.-M., 2006.** Invasion de Bouvreuils « trompetteurs » (*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*) en Auvergne au cours de l'hiver 2005-2006. *Le Grand-Duc*, 68 : 31-32.

**GUELIN F., 2010.** Fauvette babillarde in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 373-374.

**KAYSER Y., VERNEAU A. et le CHN, 2015.** Les oiseaux rares en France en 2013. 31<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos*, 22 : 113-145.

**KOBIERZYCKI E., ORABI P., PONCHON C., 2013.** Vautour percnoptère *Neophron percnopterus* in les Cahiers de la surveillance Rapaces. Supplément à Rapaces de France n°15. Hors-série de l'Oiseau Magazine : 12.

**LHERITIER J.-N., 1979.** Ponte exceptionnelle chez le Butor étoilé *Botaurus Stellaris*. *Alauda*, 47 : 39-40.

**RIOLS R., 2012.** Premier hivernage de l'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 80 : 21-23.

**VRIGNAUD S., 2010.** Rousserolle turdoïde in LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination Alex Clamens. *Delachaux et Niestlé* : 216-217.





ISSN 0154 - 2109



# Où en est le Bruant ortolan en Auvergne ?

*Gilles Saulas et Jean-Pierre Dulphy.*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## Introduction

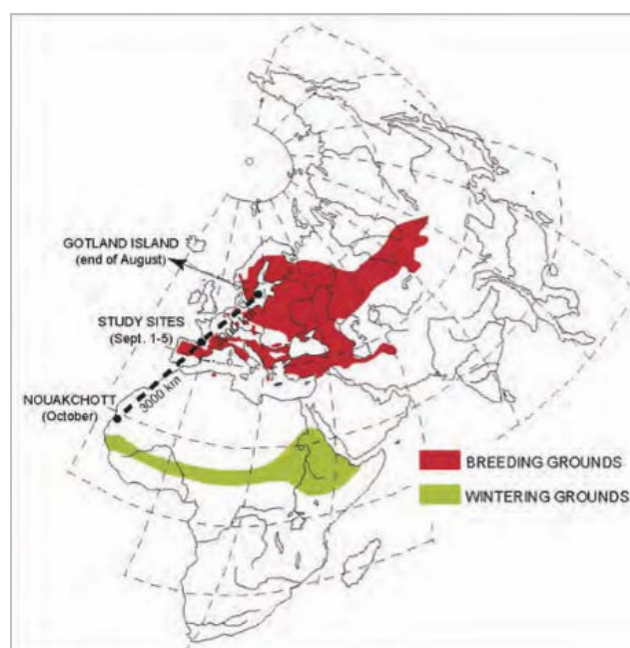
Le Bruant ortolan habite probablement l’Auvergne depuis longtemps. Dans le premier atlas des oiseaux nicheurs de France (YEATMAN, 1976) il est indiqué nicheur sur 12 cartes de 20 x 27 km, le long de l’Allier et à l’ouest, mais il était présent en 1936 (inventaire de Mayaud). On dispose par ailleurs de plusieurs études en Auvergne (dont FAVROT & GUELIN, 1990), puis d’une estimation en 1999 (BOITIER, 2000), enfin d’une synthèse très documentée pour l’Atlas des oiseaux nicheurs d’Auvergne (BOITIER, *in* LPO AUVERGNE, 2010). Cette espèce a le triste privilège d’être une des plus braconnées en France, en particulier dans le Sud-Ouest. Depuis de nombreuses années sa régression est constatée, à cause du braconnage bien sûr, mais aussi parce que son milieu évolue.

C’est pourquoi nous avons souhaité faire un point sur la présence de ce Bruant en Auvergne.

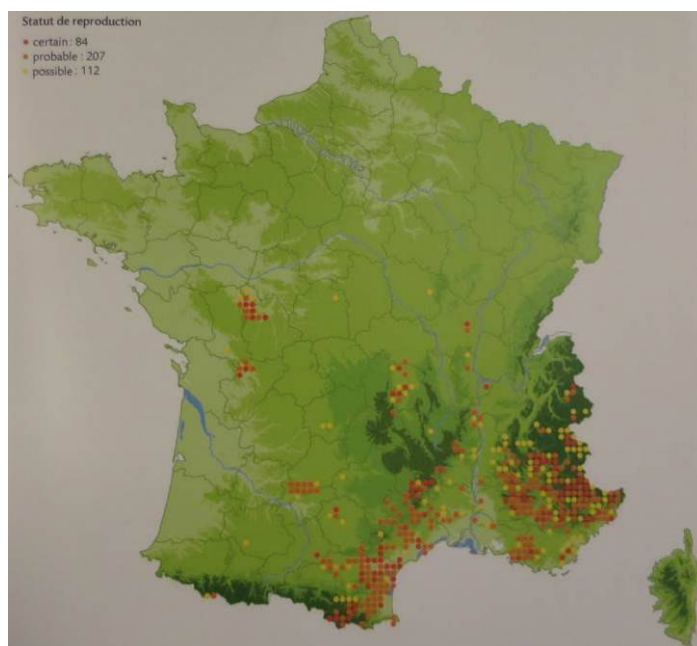


## Répartition en Europe, en France

L’Ortolan avait une large distribution en Europe : tout le nord de la zone méditerranéenne, la Suède, l’Europe centrale (cf. carte du symposium Ortolan, *in* Comolet-Tirnan *et al.*, 2012), jusqu’en Asie. Ses populations se sont effondrées depuis.



En France la distribution de l'espèce est surtout limitée au Sud-Est, suite aussi à une diminution drastique (cf. Atlas National des Oiseaux Nicheurs, ISSA & MULLER, 2015). Sa population est estimée entre 5000 et 8000 couples, avec un déclin marqué.

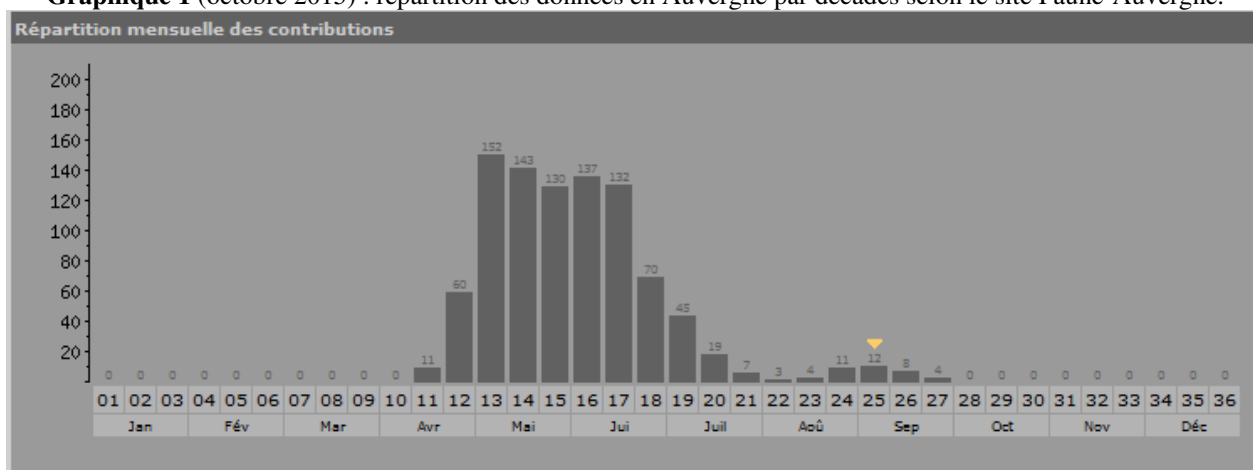


### **Statut : estivant, migrateur**

C'est un estivant strict. Il arrive fin avril et repart vers la fin juillet. Il migre normalement la nuit, mais des individus peuvent être vus en déplacement en journée. D'ailleurs sur le graphique de sa présence annuelle en Auvergne (graphique 1) on note un petit pic en début septembre. Ailleurs sa migration est centrée sur septembre, avec des retardataires en octobre. C'est à ce moment-là qu'il est braconné dans le Sud-Ouest de la France.

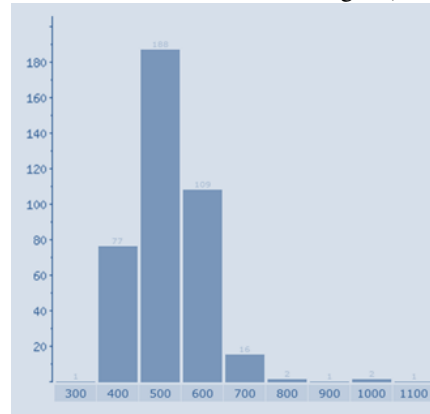
C'est un grand migrateur et il hiverne dans des régions montagneuses au sud du Sahara et au nord des forêts pluviales d'Afrique centrale : Ethiopie, Soudan, Afrique occidentale (cf carte ci-dessus). Il parcourt donc facilement 7000 km à chaque voyage !

**Graphique 1** (octobre 2015) : répartition des données en Auvergne par décades selon le site Faune-Auvergne.



### **Biotopes**

Dans notre région c'est une espèce qui occupe des zones agricoles avec cultures (photos jointes). Il lui faut des arbres comme postes de chant, des espaces très ouverts pour se nourrir, des petites friches ou buissons pour nicher (bords de chemin souvent). L'espèce est présente aux altitudes les plus basses, jusque vers 600-700m. On n'est donc pas dans la situation des Causses où les oiseaux sont présents beaucoup plus haut, mais le Rossignol, le Moineau soulcie et le Petit duc aussi !

**Graphique 2** : distribution altitudinale selon le site Faune-Auvergne (en nombre de données) : période 2009-2015

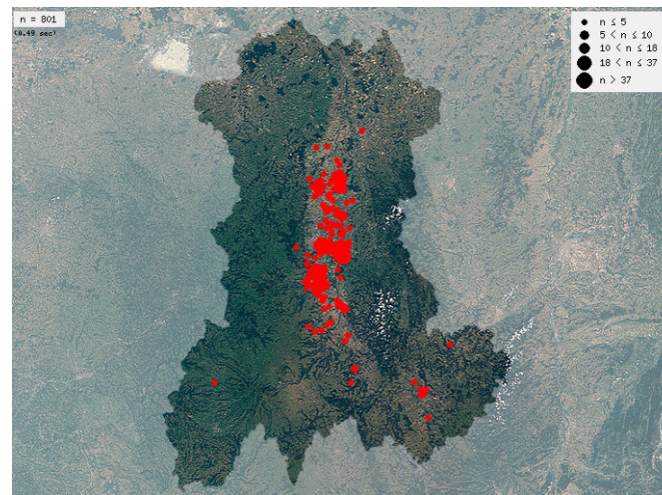
### Recherche

Le Bruant ortolan a donc été noté chaque année dans les zones agricoles de plaine, mais en 2015 une recherche un peu plus poussée a été effectuée (26 personnes pour 2014-2015, liste en fin d'article). C'est avant tout le chant du mâle qui permet de le détecter. Ce chant est émis du haut d'un arbre et il est caractéristique. Des notations ont aussi été faites à l'occasion de la recherche d'autres espèces : Busard cendré...

### Résultats

#### Evolution dans le temps

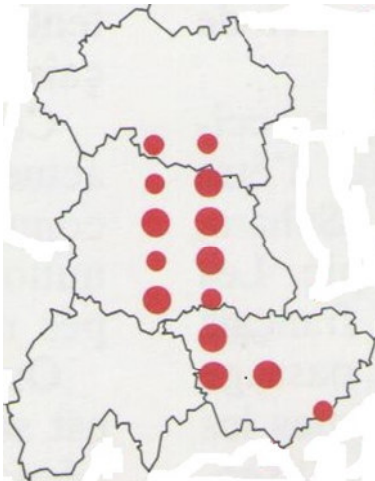
L'aire de répartition maximale est donnée par la carte qui rassemble toutes les données du site Faune-Auvergne (chanteurs, nidifications probables et certaines), dont la première date de 1974. La donnée du Cantal est trop anecdotique : on considérera que l'espèce n'a pas niché dans le Cantal.



L'examen des cartes suivantes (Cartes : AONF 1985-1989 ; AON Auvergne 2010, FA 2009-2013 ; FA 2014-2015) donne ensuite une idée de la régression de l'espace occupée par l'espèce.

Pour la carte AONF : petit cercle nicheur probable, grand cercle nicheur certain. Pour les cartes AON et FA : Rouge nicheur certain, Orange nicheur probable, Jaune nicheur possible.

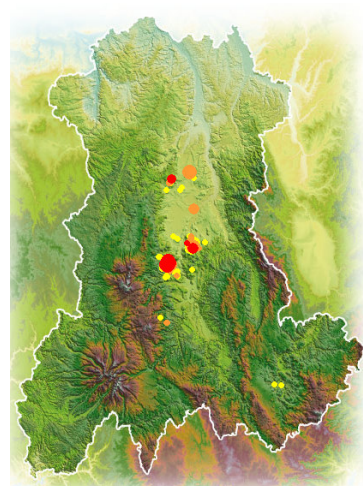
AONF 1985-1989



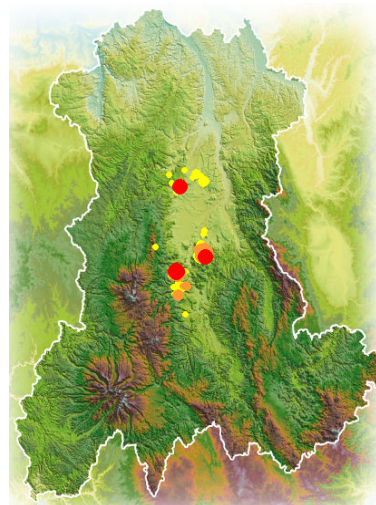
AON Auvergne 2010



FA 2009-2013



FA 2014-2015



En Haute-Loire un dernier chanteur a été noté en 2010, dans la zone de Polignac. Auparavant il y avait 2 zones : plaine de Brioude, bassin de Polignac-le Puy.

Dans l'Allier il reste une très petite population au centre-sud, qui a diminué au fil des ans (4 chanteurs en 2013).



Dans le Puy-de-Dôme toute la plaine agricole semblait occupée. Il reste maintenant 3 noyaux de population, relativement isolés les uns des autres.

### Les dernières années

Le nombre de données obtenues ces dernières années pour des oiseaux dont la nidification est probable ou certaine (code 3 ou plus) figure dans le tableau 1. Une donnée pouvant relater plusieurs oiseaux, la troisième colonne indique le nombre de chanteurs différents. Le cumul (colonne 4) est obtenu en rajoutant les chanteurs « nouveaux » apparaissant chaque année, à partir de 2009, sur des sites où ils n'avaient pas été notés auparavant. Ainsi, sur la période considérée, presque 20 chanteurs nouveaux sont apparus chaque année sur des sites où ils n'avaient pas encore été notés, 34 chanteurs entre 2014 et 2015.

**Tableau 1** : nombre de contacts par année depuis 2009

Année	Données avec code 3* et plus	Chanteurs différents	Cumul
2009	45	57	57
2010	29	29	75
2011	64	41	101
2012	57	26	116
2013	42	26	129
2014	69	44	146
2015	88	67	180

\* : code 3 = oiseau chanteur

En 7 années ce sont donc 180 chanteurs « différents » qui ont été notés. Compte tenu des disparitions et des changements de sites le maximum de chanteurs possible est probablement compris entre 67 et 180.

### Estimation pour 2014-2015

La population actuelle est localisée sur 3 zones isolées :

- nord Puy-de-Dôme, sud Allier (Artonne, Biozat, Effiat),
- région de Plauzat (St Sandoux, Neschers),
- région de Billom (Chauriat, St Julien de Coppel).

**Tableau 2** : nombre de mâles chanteurs contactés en 2014-2015

Commune	2014	2015	Max 2014-2015	Total
Gannat	0	1	1	
Biozat	2	1	2	
Saint-Genès-du-Retz	0	1	1	
Bas-et-Lezat	2	1	2	
Chaptuzat	0	4	4	
Joserand	0	1	1	
Artonne	9	2	9	20
Vassel	0	2	2	
Vertaizon	1	0	1	
Billom	4	9	9	
Chauriat	3	4	4	
Chas	1	1	1	
Saint-Julien-de-Coppel	5	9	9	
Montmorin	0	2	2	28
Plauzat	4	2	4	
Authezat	1	0	1	
Saint-Sandoux	2	6	6	
Champeix	0	2	2	
Chadeleuf	1	3	3	
Chidrac	2	2	2	
Pardines	0	1	1	
Saint-Vincent	0	1	1	
Tourzel-Ronzières	0	6	6	26

En partant des données 2014-2015 (Tableau 2) et en sélectionnant la valeur la plus favorable des deux années par commune, on peut fixer un nombre minimum de chanteurs : 74.

### Quelques cas particuliers

Nous observons en fait 2 « phénomènes : la diminution, voire la disparition des chanteurs sur certains sites, la découverte de nouveaux sites, ce qui ne simplifie d'ailleurs pas les estimations. Passons-les en revue :

#### Noyau nord

- Effiat-Biozat-03 (Andrieu et Houston) : passage de 10 à 2 chanteurs.
- Artonne-63 : au moins 7 (G. Guillot), peut-être une dizaine de chanteurs en 2014. Quid avant et après ?

#### Zone de Plauzat (Puy-de-Dôme)

- Plauzat : Plus de 15 couples avant le remembrement, env. 4 actuellement (JP. Dulphy).
- Chadeleuf : site pas suivi, 3 chanteurs en 2015.
- Chidrac-Pardines-St Vincent : sites pas suivis, 4 chanteurs.
- Tourzel : site pas suivi autrefois, 6 chanteurs en 2015.
- Neschers : env. 8 chanteurs en 2007, disparus fin 2010.
- Authezat (E. Boitier), passage de 10 à 1.
- St Sandoux : oiseaux connus depuis peu. La population se maintient à env. 6 chanteurs. Zone de coteaux un peu moins dégradée que plus bas.
- Champeix : Passage de 4 à 2

#### Zone de Billom (Puy-de-Dôme):

- St Julien de Coppel : autrefois = ? ; stabilité actuelle autour de 9 chanteurs.
- Billom : passage de 15 il y a 6 ans à 9 (G. Saulas)
- Chauriat : Belle population à l'époque de l'étude de J.M. Favrot & F. Guélin (1990), 15 chanteurs pour 4 km<sup>2</sup>, population bien présente en 2007 (Th. Brugerolle) et maintenant : 6 en 2011, 4 en 2015.

Notons aussi le passage de 10 chanteurs (J.J. Lallemand) à 0 sur la commune de Cournon.

Cette énumération montre le problème que nous avons à estimer la population actuelle : des petites populations ont disparu (Plauzat, Chauriat, Neschers), ou presque (Allier, Haute-Loire) mais de nouveaux sites ont été découverts (St Sandoux, Artonne, Tourzel). On a donc probablement à la fois des disparitions et des déplacements, sans que nous puissions savoir ce qui s'est passé exactement.

### Estimation au fil du temps

La première étude est donc celle de Favrot & Guélin (1990). A cette époque (1980-1990) l'espèce était bien répandue, sans qu'on ait de chiffres à donner. Cependant ces auteurs ont été très optimistes : ils proposaient 400 chanteurs dans la région de Billom (nord Comté, 100 km<sup>2</sup>) !!

Ensuite une tentative d'estimation est faite par Boitier (2000) :

- Allier : moins de 100 couples
- Cantal : 0
- Haute-Loire : 30-70 couples
- Puy-de-Dôme : 300-500,

Soit 350 à 670 couples pour la région !

Ces valeurs étaient aussi probablement optimistes, mais nous n'avons pas suffisamment de renseignements pour le démontrer. Enfin Boitier (2010) a récapitulé toutes les études faites en Auvergne sur l'espèce. Il signale une diminution rapide dans l'Allier et la Haute-Loire, mais ne donne pas de chiffre pour le Puy-de-Dôme.

### Actuellement

Par la méthode des Moyennes, Guélin (2014) estime la population auvergnate entre 70 et 120 couples (ou chanteurs). Notre étude donne un minimum de 74 (chiffre sûr) et un maximum de 180 (chiffre hypothétique). Les 2 estimations se recoupent assez bien, mais il est vrai que les experts qui ont fourni les valeurs pour la méthode des moyennes sont, pour partie, ceux qui ont recherché l'Ortolan pour l'Atlas national.

A noter que nous avons recensé un nombre de chanteurs qui certainement ne se sont pas tous appariés, ce qui veut dire que le nombre de couples correspondant est inférieur au nombre de chanteurs.

## Discussion-conclusion

---

La situation du Bruant ortolan en Auvergne n'est donc pas brillante ! C'est un migrateur au long court, certes, et il a probablement des problèmes sur ses lieux d'hivernage. Il y a aussi le braconnage. Pour ce qui concerne l'Auvergne beaucoup de ses habitats ont été détruits par les remembrements. Ces remembrements ont aussi probablement repoussé les oiseaux vers les zones les moins touchées (coteaux).

L'avenir de cette espèce reste cependant sombre. A terme on peut noter la disparition des arbres de Limagne : on n'en replante pas ! On peut noter aussi la probable diminution (déjà engagée d'ailleurs) de la nourriture à cause des insecticides et des herbicides. On peut noter enfin la diminution des sites possibles de nidification (il ne reste plus que les bords de chemins !). Il reste donc encore quelques possibilités sur des coteaux, mais eux aussi sont intensifiés progressivement !

## Remerciements

Les ornithologues ayant transmis leurs données au site Faune-Auvergne, sont sincèrement remerciés :

Thibault Brugerolle, David Houston, Gérard Le Coz, Loïc Dannerolle, Christian Rivoal, Romain Riols, Marc Pommarel, Clément Rollant, Gérard Guillot, Guillaume Eloy, Pierre Chappe, Alex Clamens, Robert Andrieu, Jacques Chany, Matthieu Clément, Pascal Duboc, Jean-Christophe Gigault, Bruno Gilard, Francis Journeaux, Luce Kerleaux, Jean-Philippe Meuret, Mathieu Nony, Emeline Oudin, Christophe Tomati.

## Bibliographie

---

**BOITIER E., 2000.** *Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. Le Grand-Duc*, hors série n° 1, 132 pages.

**BOITIER E., 2010.** Bruant ortolan, in *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé éditeurs.

**COMOLET-TIRNAN J., JIGUET J. & SIBLET J.P., 2012.** *Le Bruant ortolan Emberiza hortulana en France : Statuts et tendances*. Rapport du Service du Patrimoine naturel 2012-25. MNHN. Paris, 60 pages.

**FAVROT J.M. & GUELIN F., 1990.** Densités du Bruant ortolan, de la Caille des blés, et de la Pie-grièche écorcheur dans la Comté près de Billom (Puy-de-Dôme). *Le Grand-Duc*, 36 : 6-10.

**GUELIN F., 2014.** Evaluation de l'ordre de grandeur des populations d'oiseaux nicheurs en Auvergne grâce à la « Méthode des Moyennes ». *Le Grand-Duc*, 82 : 51-76.

**ISSA N. & MULLER Y. (Coord.) 2015.** *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO, SEOF, MNHN. Delachaux et Niestlé éditeurs. Paris. 1408 Pages.

**MAYAUD N., 1936.** *Inventaire des oiseaux nicheurs de France*. Société d'Etudes Ornithologiques. Paris. 220 pages.

**YEATMAN L., 1976.** *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France. Paris. 282 pages.

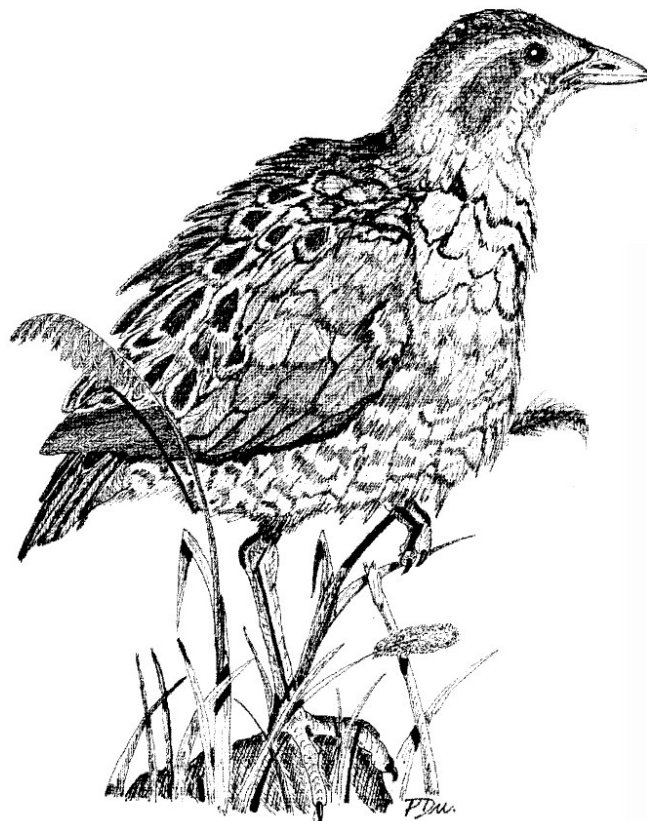


ISSN 0154 - 2109



# Annales ornithologiques pour 2014-2015 : suivi des espèces nicheuses rares ou menacées en Auvergne.

*LPO Auvergne*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## Introduction

---

Ces annales font suite à celles publiées en 2014 (LPO AUVERGNE, 2014). Elles reprennent donc toujours la même liste d'espèces, moins le Phragmite des joncs, considéré éteint, moins la Chevêchette (espèce traitée par ailleurs par le CHA, Comité d'Homologation Auvergne, voir le rapport 2015). Un mot sera dit de la Rousserolle turdoïde, traitée aussi par le CHA, mais hors nidification.

Par ailleurs le nouveau statut de ces espèces dans la nouvelle liste rouge sera donné (RIOLS *et al.*, 2015), avec les nouveaux critères de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). A part quelques exceptions les espèces présentés ici sont des espèces en CR (danger critique d'extinction) et en EN (en danger) dans la nouvelle liste rouge. Quelques espèces en VU (Vulnérable) restent aussi dans cette note.

Compte tenu de la nouvelle liste rouge, 3 espèces sont ajoutées : le Busard Saint-Martin, la Fauvette babillarde et le Gobemouche noir. Une espèce a niché pour la première fois en Auvergne: le Grand Cormoran. Le Hibou des marais, très occasionnel, s'est aussi reproduit. Ces espèces sont donc également ajoutées. Au final ces annales concernent 38 espèces.

Soulignons que cette note ne donne pas la situation exacte de chaque espèce. Elle fait le point sur ce qui a été vu et/ou entendu. Un petit commentaire est donc ajouté, mais il est succinct.

Cette note a été rédigée ou relue par des bénévoles : JP Boulhol, Th. Brugerolle, J.P. Dulphy, O. Gimel, Groupe Rapaces 03, F. Guélin, Th. Leroy, JJ. Limoges, S. Lovaty, S. Merle, R. Riols, Th. Roques, O. Teissier, Ch Tomati et A. Trompat.

## Liste des espèces

---

### Grèbe à cou noir

**2014** : aucun indice de nidification.

**2015** : un couple en juin à Lurcy-Lévis-03, mais pas de reproduction tentée.

*L'espèce reste donc occasionnelle, sans nidification certaine depuis 2010, et ne sera pas prise en compte dans la nouvelle liste rouge.*

### Grand Cormoran

Dans l'Allier une nidification est soupçonnée en 2012. Par contre, 2015 permet de découvrir 2 sites occupés, avec au moins un nid à chaque fois. Un échoue et l'autre produit 3 jeunes. Les couveurs sont toujours accompagnés d'oiseaux ne couvant apparemment pas.

*La nidification du Grand Cormoran attendue depuis plusieurs années devient donc réalité. Reste à voir quelle pérennité elle aura.*

### Héron garde-bœufs

**2014** : Dans l'Allier 6 sites ont été contrôlés sur les 7 connus. 90 nids ont été comptés sur 5 sites (colonies de 38, 28, 12, 6 et 6). Le succès de reproduction n'est pas connu. Il existe toujours des difficultés de comptage de certains sites ce qui engendre un suivi chaotique de l'évolution de la population. Les colonies se répartissent toujours sur les secteurs du val d'Allier (50 NG –Nids Garnis- minimum sur 3 sites, un site non contrôlé), de la Sologne bourbonnaise (6 NG sur 1 site) et du val de Cher (34 NG sur 2 sites).

En Haute-Loire, 5 couples nicheurs avec des jeunes ont été notés à Bas-en-Basset, le seul site du département. Ces 5 couples ont produit 14 jeunes (JP Boulhol). Dans le Puy-de-Dôme il y a eu un couple probable sur le site de l'Ecopole à la Roche Noire.

**2015** : Dans l'Allier, 5 colonies ont été dénombrées pour un total minimum de 85 nids (colonies de 41, 25, 15, 4 et 0 nids) réparties sur le val d'Allier (19 NG sur 2 sites, 2 non contrôlés), la Sologne bourbonnaise (41 NG sur un site) et le val de Cher (25 NG et 0 sur 2 sites). Le succès de reproduction n'est pas établi. Le suivi n'a pas été complet ni exhaustif. La méthode de comptage n'est pas non plus appliquée avec rigueur.

La colonie de Haute-Loire a accueilli 3 nids au minimum, mais le succès de reproduction n'est pas connu. Aucun couple nicheur n'a été noté dans le Puy-de-Dôme et il y a seulement des contacts en migration pré-nuptiale dans le Cantal.

*L'espèce est proposée en catégorie VU pour la prochaine liste rouge, comme pour l'ancienne. Cependant malgré le faible nombre de colonies, sa dynamique est positive sur les 15 dernières années, a contrario d'autres espèces d'ardéidés.*

### **Héron pourpré**

**2014** : Aucun indice de nidification apporté. A retenir cependant un individu présent en mai et juin à Mariol (03) à proximité d'une héronnière. Une seule observation de 2 individus en bonne période sur un site potentiel à Neuville (63) mais le site n'a pas été suivi pour une recherche éventuelle de nidification. Il reste assez fréquemment des individus isolés sur quelques zones humides en mai, juin et début juillet avant l'apparition des premiers jeunes de l'année venant de sites non auvergnats.

**2015** : 3 jeunes le 8 juillet à Ainay-le-Château-03 (A. Trompat), première reproduction constatée sur ce site. Sinon toujours des observations régulières mais ponctuelles sur quelques sites favorables notamment aux Pradeaux (63).

*La reproduction bourbonnaise est très intéressante pour la région, l'espèce restant cependant occasionnelle (dernière reproduction avérée en 2001 !). Elle restera classée CR.*

### **Cigogne noire**

Seul le département de l'**Allier** a accueilli cette espèce en tant que nicheuse.

**2014** : La première donnée est obtenue le 23 février à Cérilly (C. et P. Pierrel) et la dernière le 31 octobre à Vitray (M. Rigoulet). Avec 128 données sur la saison complète, l'augmentation est toujours à l'ordre du jour. Depuis 2013, le massif de Tronçais n'accueille plus de reproduction malgré des observations d'au moins un adulte et d'un autre individu. L'ensemble des observations permet de mettre en évidence au moins 8 territoires, dont 6 à l'ouest du val d'Allier avec des observations de stationnement d'individus. Les données de jeunes en fin de saison de reproduction laissent penser à la reproduction de 3 couples avec 8 jeunes volants dans la dernière décade de juillet mais cette conclusion peut être une vision optimiste de la réalité. De façon certaine, un seul couple avec nid connu est suivi. Il produit 3 jeunes, bagués le 19 juin à l'âge de 30 à 35 jours. La dernière observation des jeunes au nid date du 24 juillet (JJ Limoges).

**2015** : La première donnée est obtenue le 22 février à Isle et Bardais (JP Brunetto) et la dernière le 27 septembre à La Ferté Hauterive (JC Gigault, S Lovaty). Le nombre de données est toujours en augmentation : 139. Les 8 zones connues sont toutes fréquentées par des oiseaux, mais aucun nouveau nid n'est trouvé. Au moins un jeune de l'année est observé sur 3 sites différents à la fin juillet pour 7 jeunes (3 certains et 4 probables). Le nid suivi, occupé depuis 2012, produit de nouveau 3 jeunes, bagués le 20 juin à l'âge de 23 à 25 jours. La fréquentation du nid par un troisième adulte est à nouveau constatée. La dernière observation d'un des jeunes à proximité immédiate du nid date du 20 août (JJ Limoges).

*Ces observations sont très encourageantes. Cependant la population reste faible et l'espèce sera classée CR.*



### **Cigogne blanche**

**2014** : 79 couples minimum, sur 16 sites, tous dans le département de l'Allier. Le succès de la reproduction est souvent mal connu, notamment dans les grandes colonies (15 nids et plus) où la visibilité est très réduite en mai-juin. 58 jeunes ont été recensés sur 25 nids qui ont pu être suivis jusqu'à l'envol des jeunes.

**2015** : 83 couples minimum, sur 17 sites, tous également dans le département de l'Allier. Comme en 2014, le succès de la reproduction est mal connu : 66 jeunes ont été recensés sur 20 à 30 nids. La population est toujours dynamique et en croissance.

*Compte tenu de son évolution l'espèce restera en VU. On peut néanmoins souligner sa dynamique très positive.*

### **Canard chipeau**

**2014** : Très peu de données. Une nichée de 2 poussins le 30 mai dans l'Allier. Indices possibles sur 2 autres sites. C'est tout !

**2015** : 1 couple nicheur à Ainay-le-Château-03, avec 10 poussins. Des indices possibles sur 4 sites en 03. C'est tout !

*Le Canard chipecau niche donc encore, mais sa situation reste critique. Il passera donc de EN en CR. En France pourtant il augmente modérément.*

### **Sarcelle d'hiver**

**2014** : 7 sites (plus une donnée en Haute-Loire, mais en avril seulement) avec des indices possibles et probables, pour environ 7 couples. Une seule nichée avec 2 poussins le 11 Juillet à Egliseneuve-d'Entraigues-63 (Th. Leroy). Ils voleront.

**2015** : 50 données avec un code de nidification. 4 sites avec des indices possibles et probables pour environ 8 couples. Nidification certaine sur 3 sites : 2 dans le Cantal avec 3 couvées (5, 6, 6 poussins) (Th. Leroy) ; 1 dans le Puy-de-Dôme avec 4 jeunes (C. Seguin, Th. Leroy).

*L'espèce conserve un statut précaire. En danger critique d'extinction dans la région. Elle passera donc d'EN en CR.*

### **Sarcelle d'été**

**2014** : Parades en avril-mai à Talizat-15, avec 5 mâles mais seulement 1 à 2 femelles. Une nichée de 8 poussins sur ce site fin juin (Th. Leroy, R. Riols). Des indices possibles et probables sur 4 autres sites, mais il s'agit souvent de données ponctuelles. Un total régional de 9 couples maximum. Le statut de cette espèce reste précaire.

**2015** : Seulement 11 données avec un code ! Pas de nidification certaine notée. Nidification probable sur un site (Talizat) et possible sur 2 autres dans le Cantal. 4 couples au maximum, c'est peu !

*En danger critique d'extinction aussi (passage de EN en CR), alors qu'elle est stable en France.*

### **Canard souchet**

**2014** : Un couple à Talizat-15, présent en mai-juin-juillet mais sans suite. Une nichée de 5 poussins en juillet à Ainay-le-château-03. La dernière nidification certaine, avec production de jeunes, date de 2010 à Talizat. Le statut de cette espèce reste précaire.

**2015** : Les indices possibles récoltés cette année viennent de l'Allier en Sologne Bourbonnaise et dans le bocage nord de l'Allier. Un couple le 15 mai et un mâle seul le 20 mai à l'étang de Treffoux (Beaulon), puis un mâle observé le 13 juillet à l'étang de Billot (Lurcy-Lévis). L'espèce reste donc un nicheur occasionnel dans la région.

*Idem, malgré une augmentation en France. En Auvergne, l'espèce restera donc en CR.*

### **Fuligule milouin**

**2014** : Belle série de données (97 avec indices). Rien dans le Puy-de-Dôme. Présence ponctuelle sur 2 sites en Haute-Loire mais sans reproduction confirmée. Sur la population de l'Allier, 6 couvées notées sur 4 localités réparties entre le nord du bocage de l'Aumance et la Sologne Bourbonnaise. Une autre population dans le Cantal (Talizat, Sériers) avec 6 nichées sur 2 sites.

**2015** : Espèce bien notée (104 données avec des indices) :

- Cantal : 3 nichées (Talizat et Sériers) : 2 fois 5 poussins, une fois 8. Cette nichée de 8 sera la seule à la narse de Pierrefitte pour un potentiel de 9-10 femelles nicheuses et n'aura qu'un survivant ! Une très forte prédation (a priori par la Loutre) initialement portée sur la colonie de Mouettes rieuses, s'est exercée cette année sur l'ensemble des oiseaux d'eau du site.
- Allier : 5 nichées (étang des Barres, étang de Billot, étang des Bruyères) pour 16 poussins. Pas de donnée de la Sologne bourbonnaise qui est l'autre bastion de l'espèce en Auvergne.

Après un déclin dans le Cantal, les 2 petites populations auvergnates se maintiennent donc mais l'accroissement rapide de la population de la narse de Pierrefitte semble compromis.

*Le statut de l'espèce reste donc EN. En 2015 aucun couple n'a été trouvé en Haute-Loire, ni dans le 63, d'ailleurs.*

### **Fuligule morillon**

**2014** : 5 sites avec des indices dont 2 avec des poussins :

- 1 couvée de 5 poussins à Pouzy-Mésangy-03,

- 1 couvée de 6 poussins à Lurcy-Lévis-03.

**2015** : 3 nichées pour 16 poussins (7, 6 et 3) et des couples cantonnés sur 4 sites tous dans le nord du bocage de l'Aumance.

*Quelques couples se reproduisent donc dans l'Allier, mais l'espèce sera classée CR dans la future liste rouge (alors qu'elle était notée éteinte dans la liste précédente).*

### Nette rousse

**2014** : Aucun indice certain dans le Cantal et l'Allier, malgré un couple au printemps dans ce dernier département. Dans le Puy-de-Dôme, des couples sur 4 sites en mai, avec plus de trente adultes (environ 25 mâles et 10 femelles). Puis 4 couvées comptant 26 poussins au total lors de leur découverte. Dans la Haute-Loire, 6 nichées comptant au total 34 poussins lors de leur découverte (J.P. Boulhol)

Ensuite, comme toujours, les oiseaux disparaissent, partent ou se font discrets, et ce qui se passe en été reste un peu mystérieux. L'espèce s'est implantée, mais ne semble plus progresser.

**2015** : Trois couples repérés au printemps dans l'Allier (1 sur l'étang de Billot - Lurcy-Lévis et les 2 autres sur une sablière de Mariol), mais sans suite. Une seule couvée avec 1 poussin en Haute-Loire. Dans le Puy-de-Dôme : présence de couples sur 6 sites (Martres-d'Artière, Maringues, Saint-Priest-Bramefant, Joze), avec peut-être 30 mâles et une dizaine de femelles, mais seules 2-3 couvées semblent avoir été réussies (17 poussins).

*La population française de nicheurs est en forte expansion, mais ceux-ci ne semblent pas trouver, en Auvergne, des conditions favorables de façon systématique. Après s'être implantée, la petite population auvergnate stagne donc, malgré un nombre d'adultes conséquent et ne se disperse que très peu et très lentement. Elle passera de VU à EN.*

### Gélinotte des bois

*Aucune donnée pour la période. Elle sera cependant cassée en CR.*

### Busard Saint-Martin

**2014** : Il y a 75 données avec des indices de nidification, mais seulement 17 probables (10 sites) et 3 certains (3 sites).

**2015** : Il y a 89 données avec un indice de nidification, mais 21 probables (sur 9 sites) et 12 certains (sur 5 sites).

*Certes l'espèce n'est pas spécialement recherchée, mais un si faible nombre de données n'est pas bon signe. L'estimation pour l'Atlas des oiseaux nicheurs était de 135-250 couples. On devrait alors trouver plus de données de nidification ! L'espèce a donc été placée en catégorie CR. La situation dans les régions voisines est également alarmante.*

### Faucon pèlerin (avec la collaboration de l'ONCFS)

**2014** : A noter 242 données avec des indices probables et certains, indiquant à la fois une population dynamique et un suivi important.

- 4 sites occupés dans l'Allier pour 3 couples dont 2 avec des immatures, une seule reproduction avec 2 jeunes à l'envol,
- 14 couples dans le Puy-de-Dôme dont 3 avec des immatures, 7 pontes déposées produisant au moins 12 poussins dont 6 à l'envol,
- 18 couples en Haute-Loire dont un avec immature, 17 pontes déposées produisant au moins 30 poussins dont 28 jeunes à l'envol.
- Dans le Cantal, seule une partie de la population est suivie, 30 couples dont un avec immature ont été notés, 21 pontes constatées produisant 42 jeunes à l'envol.

**2015** : 308 données avec des indices probables et certains.

- 3 couples cantonnés dans l'Allier dont 1 produit 1 jeune à l'envol sur pylône THT.
- 15 couples dans le Puy-de-Dôme dont 11 se reproduisent, donnant 28 poussins, c'est une année record mais le nombre de jeunes à l'envol n'est pas connu.





- En Haute-Loire, 21 couples sont présents dont un avec immature, 17 pontes sont déposées, 5 échouent et 12 produisent 32 jeunes à l'envol.
- Dans le Cantal, 32 couples ont été suivis, 26 se sont reproduits, donnant 49 poussins, dont 39 jeunes à l'envol.

*Apparemment l'espèce poursuit son expansion vers le nord de la région. L'estimation de la population est de 70 couples au moins, chiffre stable. Elle restera en VU.*

### **Marouette ponctuée**

**2014** : 4 chanteurs sur 3 sites dans le Cantal, en mai. C'était le même constat il y a un an. La population française était estimée, en 2013, entre 153 et 172 chanteurs, ce qui est très faible (QUAINTEINNE *et al.*, 2014).

**2015** : 3-4 chanteurs sur 3 sites (Jolan-15, Lascols-15 et le Fung-63). C'est très peu ! La capacité d'accueil de la narse de Lascols pour cette espèce semble décliner.

*Le statut de cette espèce se détériore donc. Elle passera de EN à CR. A noter qu'en France son évolution est simplement considérée comme fluctuante (Atlas national).*

### **Rôle d'eau**

**2014** : Il y a eu 194 données avec des indices possibles, probables et certains, sur 30-35 sites. C'est notable, pour une population estimée à 200 couples nicheurs en 2010, mais difficile à suivre. A noter une progression du nombre de données avec indice par rapport à 2013.

**2015** : Bonne nouvelle, le Rôle d'eau a niché pour la première fois de manière certaine ou probable sur trois sites du Puy-de-Dôme qui ont fait l'objet d'une réhabilitation écologique. C'est un encouragement à la poursuite des efforts de gestion mis en œuvre. Cette année 194 données avec indice possible (chanteurs), probable et certain, sur 45 sites (3 dans l'Allier, 16 dans le Puy-de-Dôme, 18 dans le Cantal et 8 en Haute-Loire). Le nombre de données progressent, mais surtout parce que certains oiseaux sont présents sur des sites très suivis. Cette espèce mériterait une synthèse approfondie.

*L'espèce reste classée VU. Elle est en déclin modéré en France (Atlas).*

### **Bécassine des marais**

**2014** : 5 sites accueillent environ 6 chanteurs dont certains en avril. Seulement deux sites accueillent entre 2 et 4 chanteurs réguliers (1 dans le 15 et 1 dans le 63).

**2015** : 62 données avec un code sur 11 sites dont des chanteurs en avril. Seulement 5 sites, 2 dans le Cantal et 3 dans le 63, fournissent des données en mai et juin pour 6 chanteurs.

*L'espèce se maintient avec de tous petits effectifs. Sa situation est donc toujours très fragile et elle passera de EN en CR. Elle subit par ailleurs un fort déclin en France (Atlas).*

### **Courlis cendré**

**2014** : 2014 était la première année d'une nouvelle enquête sur cette espèce. Il y a eu 115 données avec des indices probables ou certains, ce qui est plutôt faible, mais bien plus élevé qu'en 2013 (enquête oblige !).

**2015** : 148 données avec indices de nidification probables ou certains. Les résultats de l'enquête de 2014 et 2015 (coordination : Th. Brugerolle) sont les suivants :

- l'Allier accueille au moins 12 couples (8 en Sologne bourbonnaise, 1 dans le bocage de l'Aumance, 3 dans la région du Donjon et sud du Val de Loire) mais les recherches n'ont pas été complètes et mériteraient d'être poursuivies en 2016.
- 19 à 24 couples ont été recensés dans le Puy-de-Dôme (8-10 en Grande Limagne, 9-12 dans les Varennes, 2 dans le Bas-Livradois), soit une baisse de l'ordre de 20% par rapport à la dernière estimation en 2000.
- La quasi-disparition se confirme en Haute-Loire avec uniquement un chanteur noté en deux ans.
- Le Cantal accueille désormais la moitié des effectifs régionaux avec 31 à 43 couples, la totalité nichant sur la Planèze de Saint-Flour.

*L'effectif régional serait donc compris entre 62 et 80 couples. Les populations de plaine de l'Allier et du Puy-de-Dôme sont très menacées à cause d'un succès de reproduction très faible, la situation dans le Cantal semble un peu moins alarmante. Le statut du Courlis cendré est donc précaire en Auvergne. L'espèce passera de VU à EN. Elle présente par ailleurs un déclin modéré en France (Atlas).*

### Mouette rieuse

**2014 :** Des oiseaux en nombre notable se cantonnent au printemps sur divers sites, mais seulement une partie niche. Ainsi 5 colonies ont été notées (4 dans l'Allier et une dans le Cantal) pour environ 70-80 nids. Une nouvelle fois la colonie de la Planèze de Saint-Flour ne produit aucun jeune, une prédation systématique par la Loutre ou le Raton laveur étant suspectée. Cette espèce a donc toujours de gros problèmes pour se reproduire dans notre région.

**2015 :** Cette année une petite colonie a été trouvée dans la Haute-Loire, avec 4 nids. C'est une première pour ce département depuis la dernière tentative avérée en 1986 (Couteuges) et surtout 1979 (Darsac). Sinon 3 colonies dans l'Allier avec environ 100 nids.

*L'espèce passera de VU à CR. Son déclin en France est considéré comme modéré (Atlas).*

### Goéland leucophée

**2014 :** Un nombre conséquent d'oiseaux est présent sur divers sites, en particulier sur des sites de nidification possible. Mais au final, comme d'habitude, peu d'oiseaux commencent une nidification : une dizaine de couples sur 5 sites dont 3 dans le Cantal et 2 dans le Puy-de-Dôme.

**2015 :** Toujours la même situation : un nombre conséquent d'oiseaux, des couples, puis quelques nicheurs (3 couples sur 3 sites) et seulement 2 poussins, c'est très peu !

*La situation de ce goéland reste délicate. L'espèce souffre des dérangements et elle ne trouve que très peu de sites de nidification favorables. Elle présente par ailleurs un déclin modéré en France (Atlas). Elle passera de VU à EN.*

### Sterne pierregarin

**2014 :** Mauvaise année dans l'Allier : 24 couples notés, dont 17 se sont reproduits, donnant seulement 19 jeunes. Il y a eu beaucoup de dérangements. Par contre la nidification dans le Puy-de-Dôme est maintenant notable. En effet, sur l'écopole-63, les radeaux ont attirés plusieurs couples et, avec ceux nichant sur des bandes de galets, il y a eu 4-5 couples nicheurs. En outre il y a eu 6 couples nicheurs au sud de Vichy, au nord du département. A noter aussi une présence printanière le long de la Dore. Mais pas de précision pour ces 2 sites.

**2015 :** Petite année encore dans l'Allier avec 26 couples seulement. Au final 17 se reproduiront donnant 9 jeunes. Dérangements et prédation mettent à mal cette population. Par contre dans le Puy-de-Dôme il y a eu 9 couples nicheurs sur l'écopole-63. Des couples ont dû nicher sur la Dore, mais ils n'ont pas été suivis.

*La situation dans l'Allier est toujours fluctuante et même mauvaise en 2014-2015. Par contre la petite population qui s'est implanté dans le Puy-de-Dôme, essentiellement sur des sites artificiels, semble dynamique. L'espèce passera cependant de VU à EN. Elle est en augmentation modérée en France (Atlas).*

### Sterne naine

**2014 :** Sur les fleuves Allier et Loire, 3 sites avec des indices certains. Environ 20 couples ont été notés, mais seulement 12 en reproduction, donnant 10 jeunes. C'est tout !

**2015 :** 9 sites avec des indices de nidification : 26 couples nicheurs, c'est plutôt faible. 17 se reproduiront donnant 13 jeunes. A noter que 4 couples ont eu chacun 4 jeunes. Deux couvées ont été détruites et 2 se sont envolées.

*L'espèce reste donc inféodée au département de l'Allier, mais les années 2014-2015 sont catastrophiques. En France l'espèce présente une augmentation modérée. En Auvergne, elle devrait rester en EN.*

### Chouette de Tengmalm

**2014 :** 2014 a été une année de prospection intense, avec 500 données au total, presque au niveau de celle, record, de 2012. Ces données ont concernées 357 oiseaux, c'est dire qu'il y a eu beaucoup d'écoutes négatives. 266 données sont accompagnées d'un code de reproduction. Mais on ne peut tirer une estimation de la population avec ces seules données, estimation à 100 couples en 2010.

**2015 :** Après 2012 et 2014, années avec un nombre record de données, 2015 n'a concerné que 136 données avec un code de nidification pour 151 oiseaux : 82 données en Haute-Loire, 54 dans le Puy-de-Dôme.

*L'espèce passera de VU à EN. Malgré les fluctuations interannuelles inhérentes à la biologie de l'espèce, un suivi sur 30 ans dans le Jura suisse met en évidence un déclin considérable, la progression altitudinale de la Chouette hulotte dans un contexte de réchauffement climatique semblant en être la principale cause. Qu'en est-il en Auvergne ?*

### Hibou des marais

**2014 :** nidification soupçonnée à Cussac-15 (R. Riols). Pas de dortoir l'hiver précédent. Mais 34 oiseaux fin novembre en dortoir.

**2015** : Parades en mars-avril avec 10 individus pour une estimation de 4-5 couples (R. Riols, S. Heinerich...). Peu de mouvements en mai. En juin, seulement 2 nichées (2 et 4 jeunes) sont observées. Puis les oiseaux sont très discrets. Le 28 novembre il y a 31 oiseaux en dortoir sur le site.

*L'espèce est considérée comme occasionnelle en Auvergne (DULPHY, 2011). Des oiseaux avaient été notés au printemps en 2008, 2010 et 2013 sur le site de Cussac, mais sans suite, apparemment. Les données de 2015 sont donc remarquables. Elles ont été obtenues dans le cadre d'un suivi très poussé d'une espèce rare et spectaculaire ayant profité d'une pullulation locale de campagnols des champs.*

### **Martinet à ventre blanc**

**2014** : Il y a eu 98 données avec un code de nidification. Il y a toujours un site dans le Puy-de-Dôme et une dizaine en Haute-Loire.

**2015** : Il y a eu 86 données avec un indice de nidification dont 14 dans le Puy-de-Dôme. Environ 7 sites sont concernés en Haute-Loire, un seul dans le Puy-de-Dôme. Cependant la présence d'oiseaux autour de Cournon-63 pourrait indiquer une nidification dans ce secteur (BRUGEROLLE *et al.*, 2016). Toujours le constat d'une population qui « n'explose » pas sur ses secteurs de présence, avec des micro-colonies et des couples isolés, et qui est absente sur des secteurs qui lui sembleraient favorables.

*Les estimations de couples nicheurs sont : 65 à 165 couples pour la Haute-Loire, 2 à 4 couples pour le Puy-de-Dôme (R. Riols). L'espèce restera en VU.*

### **Accenteur alpin**

**2014** : Seulement 11 données avec un code de nidification, dans les monts Dore et le Cantal. C'est peu, mais habituel (12 en 2013 et 5 en 2012).

**2015** : Avec une seule donnée de 2 oiseaux dans le Sancy, et ce malgré quelques recherches ciblées, c'est une espèce encore plus rare que les autres années. La fonte des neiges très précoce et le printemps chaud sont des hypothèses explicatives de cette rareté.

*L'espèce passera de VU à CR. Sa rareté devient inquiétante.*

### **Monticole de roche**

**2014** : 91 données avec un code de nidification, sur monts Dore, Mézenc (2 jeunes volants sur 2 sites classiques), Cantal. Une donnée possible dans le Forez où il a niché jadis, mais notation en août. Belle progression des données depuis 5 ans : probablement une augmentation de la pression des recherches. A vérifier, ce qui n'est pas si facile.

**2015** : Le nombre de données avec un code est passé à 103, ce qui indique une bonne pression de recherche : 31 dans le Puy-de-Dôme, 33 en Haute-Loire et 39 dans le Cantal. Pour le Puy-de-Dôme le nombre de couples repérés atteint cependant à peine 10.

*L'espèce passerait de VU à EN.*

### **Rousserolle turdoïde**

**2014** : Aucun indice de nidification.

**2015** : Un couple avec mâle chanteur dans l'Allier à l'étang de Bruyères (Lurcy-Lévis), mais issue inconnue (A. Trompat).

*Donc statut toujours mystérieux, sans nidification certaine depuis bien longtemps. Toujours en CR. Se reporter aussi aux remarques de Brugerolle *et al.* (2016).*

### **Fauvette orphée**

**2014** : Cette année il y a eu 2 contacts (Haute-Loire et Puy-de-Dôme). L'espèce n'a donc pas disparu, mais c'est peu. En 2013, il n'y avait pas eu de données, et 11 en 2012.

**2015** : Aucun contact ce printemps.

*L'espèce est passée de VU à CR, et son avenir reste incertain. A noter qu'elle baisse en France depuis 2009, après avoir augmentée.*

### **Fauvette babillarde**

En 2 années il y a eu 60 données avec un code de nidification, toutes en Allier.

*L'espèce reste rare, mais semble se maintenir. Elle sera classée en EN. Voir aussi les remarques de Brugerolle (2016).*

### **Gobemouche noir**

En 2 années seuls deux chanteurs ont été notés dans le département de l'Allier en 2015.

*Il y a 15 ans l'estimation de la population était de 100-200 couples (BOITIER, 2000). Certes l'espèce n'est pas spécialement recherchée, mais sa diminution est flagrante. Elle a tout de même été classée en VU pour la nouvelle liste rouge.*

### **Pie-grièche à tête rousse**

**2014 :** Il y a eu 91 données avec des indices de nidification, dans l'Allier (48) et le Cantal (42), plus un couple probable en Haute-Loire.

**2015 :** Il y a eu 75 données avec un indice de nidification dans l'Allier, et 33 dans le Cantal. C'est un peu mieux qu'en 2014, mais loin du nombre de données de 2012. La situation de l'espèce sur la Planèze de Saint-Flour semble s'être dégradée, des recherches spécifiques devraient être menées.

*L'espèce restera en EN.*

### **Pie-grièche grise**

**2014 :** Le nombre de données avec des indices de nidification a légèrement baissé par rapport à 2013 (181 possibles, 218 probables, 77 certains). Toujours aucun indice dans l'Allier. Une contraction de l'aire de nidification semble exister au nord-est du Puy-de-Dôme, mais le nombre de mailles 10 x 10 occupées est stable (26 possibles, 18 probables, 23 certains). Le plan national d'actions (PNA) concernant cette espèce va démarrer. Espérons qu'il aura un impact positif.

**2015 :** Grâce à des recherches ciblées le nombre de données avec un indice de nidification est élevé, juste un peu plus faible qu'en 2011 (990 données) : 262 possibles (20 mailles 10 x 10), 380 probables (14 mailles), 217 certaines (25 mailles). Concernant les départements les valeurs sont les suivantes : Cantal = 161 données, Haute-Loire = 68 données, Puy-de-Dôme = 630 données (mais avec beaucoup de doublons).

*L'espèce a beaucoup décliné. Elle est maintenant relativement bien suivie et résiste sur de nombreux secteurs. Elle restera en EN. La population auvergnate est maintenant la plus importante de France. C'est dire la nécessité de sa protection et de son maintien.*

### **Cassenoix moucheté**

**2014 :** 24 données avec un code. L'espèce reste très localisée dans le Mézenc et sur un site proche. Elle est difficile à contacter en période de nidification, mais le nombre de contacts en été et en automne sur le Mézenc prouve son dynamisme. Par ailleurs plusieurs contacts sur le massif du Meygal laissent supposer qu'il y a un début d'implantation, mais il ne manque plus que d'apporter la preuve (nid vide découvert à l'automne 2012, seul indice probant à ce jour) que celle-ci est réelle et pérenne.

**2015 :** 8 données avec des codes de nidification, c'est peu ! Toujours dans le secteur du Mézenc où la population semble avoir atteint son plafond.

*Le statut de la petite population de Haute-Loire reste très mal connu. L'espèce sera classée en EN.*

### **Tarin des aulnes**

**2014 :** 12 données avec un code, mais 9 avec un code possible, ce qui est loin de correspondre à des nidifications certaines. 3 données par contre correspondent à des jeunes volants en juin-juillet :

- au moins deux jeunes en Haute-Loire (Bessamorel) début juillet (J.P. Boulhol),
- un jeune dans les Dômes, commune d'Aydat le 8 juin (D. Houpert),
- une famille probable près du lac du Guéry-63 le 7 juin (F. Guélin).

**2015 :** Situation très particulière pour cette espèce : 26 données avec des codes, mais un seul couple actif. Tous les codes sont des codes 2, correspondant à des oiseaux notés en mai-juillet, mais l'espèce est toujours aussi difficile à détecter.

*L'espèce passera de VU à EN.*

### **Bruant ortolan**

**2014 :** 69 données avec un code, dans le sud Allier / nord du Puy-de-Dôme ainsi que le centre du Puy-de-Dôme. Le nombre de données ne chute pas vraiment, mais de nombreux sites ont été désertés, indiquant à la fois une situation floue, mais une régression continue probable.

**2015 :** 86 données avec un code de nidification dans le Puy-de-Dôme. C'est un bon chiffre grâce à quelques recherches ciblées. Il y a 3 zones occupées : le nord de la Limagne, la plaine de Plauzat-63 et ses abords, la région de Billom. Il y a au moins 74 chanteurs pour ces zones, chiffre très faible par rapport au passé. En outre 2 chanteurs ont été notés dans le département de l'Allier. L'impression reste cependant au déclin.

*G. Saulas et J.P. Dulphy (2016) ont fait la synthèse des données récentes. Le nombre de couples minimum est évalué à 74. Compte tenu des sites occupés en remontant le temps, on peut considérer que la population maximale actuelle est aux environs de 150 chanteurs. Le déclin de l'espèce est considérable. L'espèce passera donc de VU en CR.*

### **Conclusion**

Globalement le statut des espèces rares en Auvergne n'est donc pas bon. Seules 6 semblent résister, voire augmenter : Héron garde-bœufs, Cigogne blanche, Faucon pèlerin, Râle d'eau, Chevêchette d'Europe et Martinet à ventre blanc, et peut-être la Fauvette babillarde.

Par contre les nidifications du Grand Cormoran et du Hibou des marais sont remarquables.

Toutes les espèces qui seront classées CR ont été présentées, soit 16. Par contre ce n'est pas le cas pour les espèces en EN (13 présentées sur 22). Plusieurs n'ont pas été présentées : Aigrette garzette, Aigle botté, Oedicnème criard, Vanneau huppé, Petit-Duc scops, Pic cendré, Mésange boréale, la plupart présentant encore un nombre de données élevées, mais ce sont des espèces à surveiller dans le futur.

### **Bibliographie**

**BOITIER E., 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors-série n°1. 132 pages.

**BRUGEROLLE TH., DULPHY J.P., et le CHR AUVERGNE, 2016.** Rapport du Comité d'Homologation Régional Auvergne : année 2015. *Le Grand Duc*, 84 : 39-58

**DULPHY J.P., 2011.** Les espèces nicheuses en Auvergne et leur évolution : situation à la fin 2010. *Le Grand Duc*, 79 : 3-9.

**LPO AUVERGNE, 2010.** Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.

**LPO AUVERGNE, 2014.** Annales ornithologiques pour 2012-2013 : suivi des espèces nicheuses localisées ou peu communes en Auvergne. *Le Grand Duc*, 82 : 2-15.

**QUAINTENNE G. et al., 2014.** Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2013. *Ornithos* 21,6 : 297-331.

**RIOLS R., TOURET P. et la LPO AUVERGNE. 2016.** Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (2015). *in prep.*

**SAULAS G., DULPHY J.P., 2016.** Où en est le Bruant Ortolan en Auvergne? *Le Grand Duc*, 84 : 59-66.





ISSN 0154 - 2109



# Test de la méthode du Distance Sampling pour évaluer les populations de pipits et d'alouettes du plateau du Guéry dans le Sancy (63).

*François Guélin.*



LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## Introduction

---

Nous avons testé en 2015 la méthode du « Distance Sampling » sur le plateau du Guéry, là où en 2014 nous avons évalué la population de pipits et d'alouettes à l'aide d'une méthode de « cartographie rapide » non orthodoxe (GUELIN, 2014). L'objectif de 2015 est d'obtenir d'autres résultats d'estimation de population et de les comparer à ceux obtenus en 2014.

## Méthode

---

### 1. la méthode du Distance Sampling

Nous ne comptons pas ici détailler la méthode : résumons en disant qu'elle est basée sur la mesure précise de la distance perpendiculaire de chaque oiseau observé par rapport au trajet de l'observateur qui parcourt un « transect ». L'exploitation statistique est effectuée grâce au logiciel « Distance 6.2 » (on consultera le site <http://distancesampling.org/> pour plus d'informations)

### 2. Le choix du trajet

Sur le plateau du Guéry étudié en 2014, sur 14 km<sup>2</sup> ou 1400 ha, l'évaluation des surfaces des grandes unités de végétation est la suivante (GUELIN, 2014) :

- Prairies de fauche = 7 %
- Landes à Callune = 31 %
- Landes herbacées pâturées = 62 %
- et un maillage de 30 km de lisières et haies pour 15 km<sup>2</sup> soit 2 km/km<sup>2</sup>

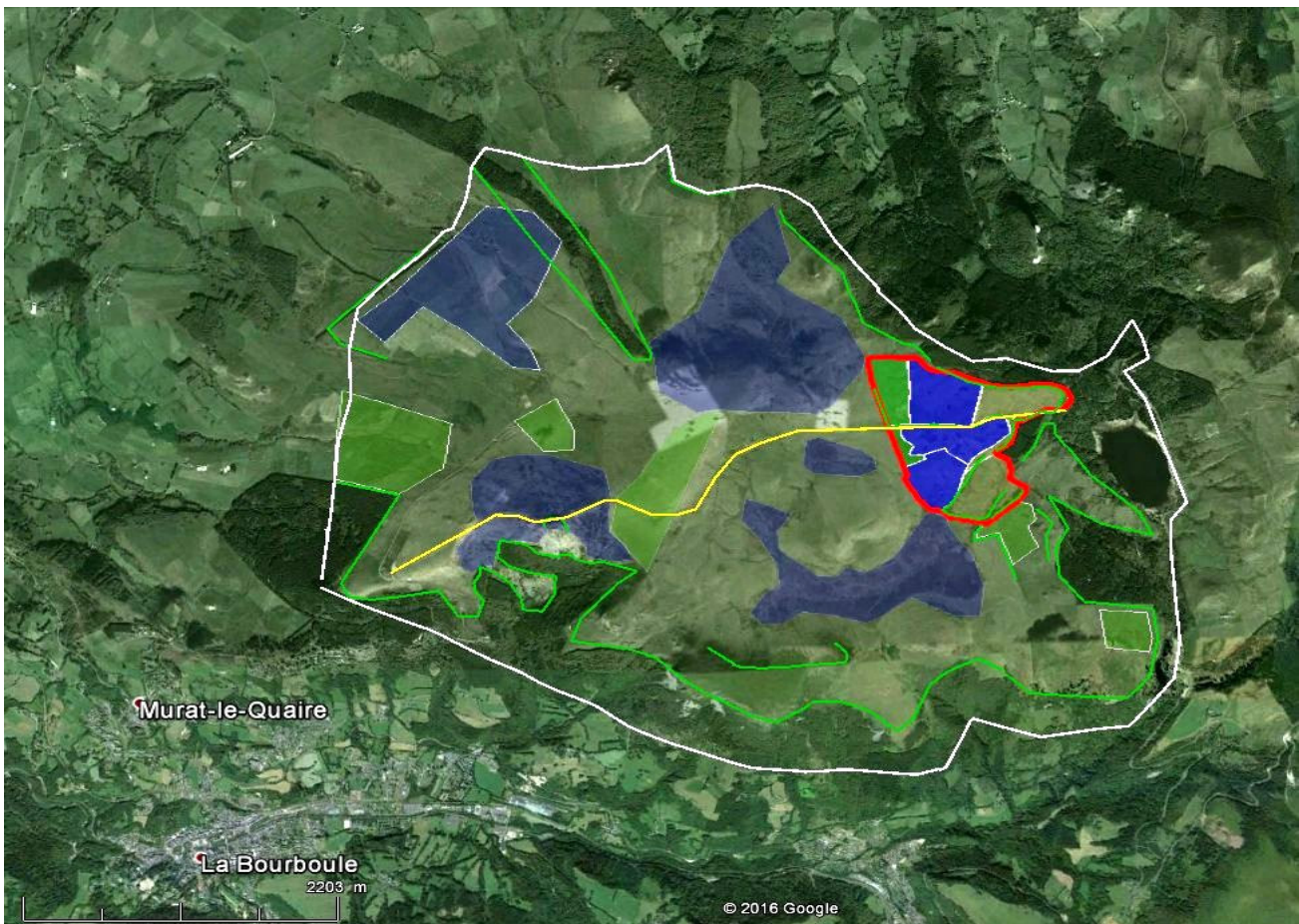
Il faut donc choisir un itinéraire représentatif de ces proportions de milieux :

- assez long (ici 5 km)
- assez rectiligne

J'ai considéré que la limite de perception des passereaux concernés était *a priori* de 300 m au maximum (confirmé par l'analyse, voir plus loin) et que sur 5 km de trajet, la surface prospectée était donc de 3 km<sup>2</sup>. Il devait donc y avoir environ 6 km de lisières sur cette surface de test pour être en cohérence avec les valeurs moyennes de l'ensemble du plateau.

Le choix s'est porté sur le GR (sentier de Grande Randonnée) assez rectiligne qui traverse tout le plateau du Guéry, de la lisière juste au-dessus du Lac du Guéry à l'est, jusqu'au parking de la Banne d'Ordanche à l'ouest. La proportion des milieux est respectée, et la longueur de lisières de 5,5 km. Le transect choisi traverse donc la même proportion de milieux que l'ensemble du plateau, ce qui permet l'extrapolation.

Ci-dessous le plan du plateau avec les unités de végétation et le trajet du transect de 5 km, effectué en aller-retour.



LÉGENDE : limite blanche : zone du plateau du Guéry (1400 ha) ; limite rouge : recensement cartographié de 2014 ; Trait jaune : Transect de 5 km effectué par Distance Sampling par deux fois ; en bleu : zones de callune dominante ; en vert vif : zones de prairies de fauche ; sans coloration : prairies herbacées pâturées ; Trait épais vert vif : zones de lisières.

### 3. La phase de terrain

Impossible d'évaluer les distances précises sans télémètre ! L'autre solution est de noter chaque oiseau le plus précisément possible sur un plan papier (ici à l'échelle 1/3000<sup>ème</sup> environ) comme dans la technique des cartographies de territoire.

Les trajets ont été réalisés en pleine période de reproduction des pipits et alouettes et avant l'envol des jeunes, en aller puis retour le 30 mai 2015 à une vitesse 2 km/h (5 heures de comptage au total) et avec une météo parfaite.

Au retour, on mesure sur le plan papier la distance perpendiculaire au trajet pour chaque contact, et grâce à l'échelle de la carte, il est très simple et rapide de disposer d'une série de valeurs de distance.

Ces deux fois 5 kilomètres ont permis de récolter :

- 148 contacts d'Alouette des champs
- 84 contacts de Pipit farlouse
- 22 contacts de Pipit des arbres

Bien sûr, des transects supplémentaires auraient été bienvenus, mais je n'en ai pas eu le temps ... et c'était un test !

Les données sont mises en forme en tableur pour être importées dans le logiciel Distance 6.2.

### 4. Analyse avec le logiciel Distance 6.2

#### 4.1. Examen des trois critères conditionnels de fiabilité de la technique:



**Hypothèse 1 : Les individus présents sur la ligne ( $d=0$ ) sont tous détectés.**

Cette hypothèse fondamentale doit effectivement être discutée à chaque étude de Distance Sampling. Dans la présente étude il y a une très bonne visibilité sur ce chemin assez rectiligne : on peut donc considérer que l'hypothèse est validée. Dans les dix premiers mètres de part et d'autre du parcours, les oiseaux soit sont visibles, soit, s'ils ne le sont pas immédiatement, se déplacent ou s'envolent (ou crient) et deviennent visibles. Il faut cependant « anticiper » son passage sur plusieurs dizaines de mètres en regardant bien devant soi pour repérer les pipits. Autrement dit, l'observateur avance en même temps que sa sphère de détection, et doit donc noter les contacts qui sont en avant de lui.

**Hypothèse 2 : Les oiseaux ne doivent pas se déplacer avant leur détection.**

A vitesse lente, çà ne semble pas poser de problèmes. La détection se fait à l'œil nu et à l'oreille, avec confirmation de l'identification aux jumelles. Un déplacement d'oiseau avant détection peut se faire de deux manières :

- soit au sol, cela peut-être le cas des pipits ou des alouettes en effet, mais dans la minute où l'observateur se rapproche, l'individu ne peut pas parcourir une grande distance ;
- soit en vol et dans ce cas il est repérable au décollage. Les alouettes déjà en vol à grande hauteur n'ont pas été prises en compte dans la présente étude qui a privilégié les mesures au décollage (ou au sol si l'oiseau ne s'envole pas).

**Hypothèse 3 : Les distances sont mesurées avec précision et sans biais.**

Il y a deux niveaux dans la notion de « précision » de mesure :

- l'emplacement coché sur le plan de terrain pour situer l'oiseau sur une carte : en milieu totalement découvert sans repères de végétation (mais avec rochers et clôtures) il y a une erreur que j'estime à environ 10 mètres. L'emplacement de l'observateur, quant à lui, est précis au mètre près (il est sur un chemin tracé).
- la mesure saisie dans le fichier final est effectuée sur la carte, au millimètre à l'échelle 1/3000<sup>ème</sup>, donc à 3 mètres près sur le terrain.

La précision semble donc suffisante au regard de l'amplitude des intervalles utilisés par le logiciel (15 à 25 m selon les tests effectués).

**4.2. le paramétrage de l'analyse sur Distance 6.2**

Les données sont importées en Line transect / single observer / perpendicular distances / single objects (import standard). Un champ « multipliers » est ajouté pour tenir compte du double passage (désolé pour le jargon technique).

L'analyse est « conventionnelle » (CDS) avec un « multiplicateur » (qui est en fait ici un diviseur) de valeur 2 pour tenir compte du double passage. L'estimation de population finale (en nombre d'individus) est réalisée sur l'ensemble des 1400 ha du plateau.

**RESULTATS : Estimation des densités et effectifs de trois espèces**

L'analyse statistique conventionnelle par le logiciel DS 6.2 pointe le fait que le transect n'a été effectué que deux fois (donc que c'est un échantillonnage stratifié mais unique), mais elle permet d'avoir une estimation « instantanée » intéressante des populations des trois espèces de passereaux dominantes du plateau :

Nom français	Pipit farlouse	Alouette des champs	Pipit des arbres
<i>Nom Latin</i>	<i>Anthus pratensis</i>	<i>Alauda arvensis</i>	<i>Anthus trivialis</i>
Densité par DS (ind./ha)	0.812	0.565	0.080
Pop. moyenne sur 1400 ha, estimée par D.S. en 2015	1136 ind.	791 ind.	112 ind.
Intervalle confiance DS à 95 %	899 à 1435 ind.	544 à 1149 ind.	81 à 156 ind.
<i>Pop estimée sur 1400 ha par cartographie (GUELIN, 2014)</i>	<i>1000 ind. ou 500 couples</i>	<i>1000 ind. ou 500 couples</i>	<i>250 ind. ou 125 couples</i>

## DISCUSSION

### 1. Répartition des individus cartographiés

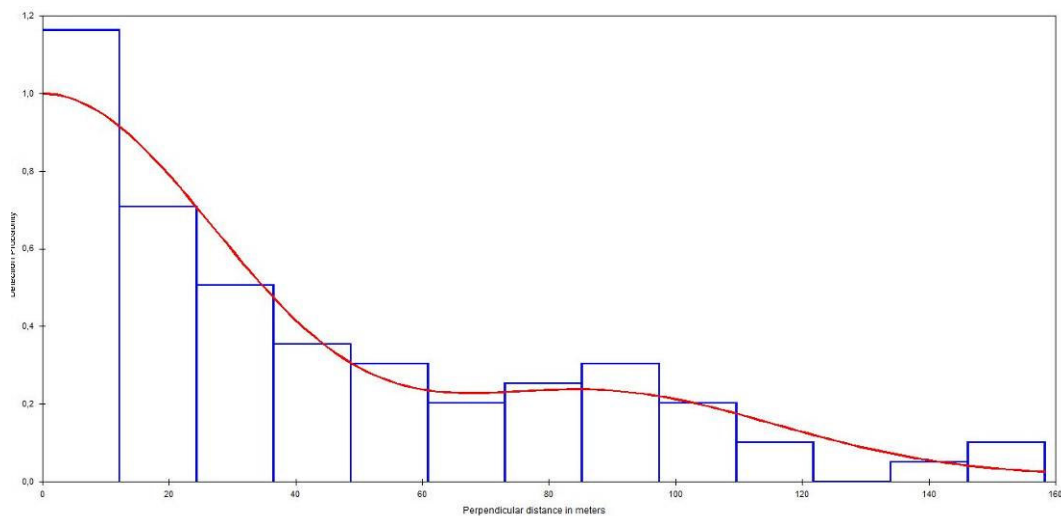
#### 1.1. Pipit farlouse

L'examen de la fonction de détection (ci-dessous) montre peut-être une particularité dans les 10 premiers mètres : on y observe plus d'individus que prévu par rapport à la tranche de distance suivante.

L'hypothèse explicative est probablement l'attractivité des clôtures pour les pipits : le long du GR, ces passereaux ont tendance à être plus nombreux parce que les clôtures leur offrent des perchoirs (constat simple sur le terrain).

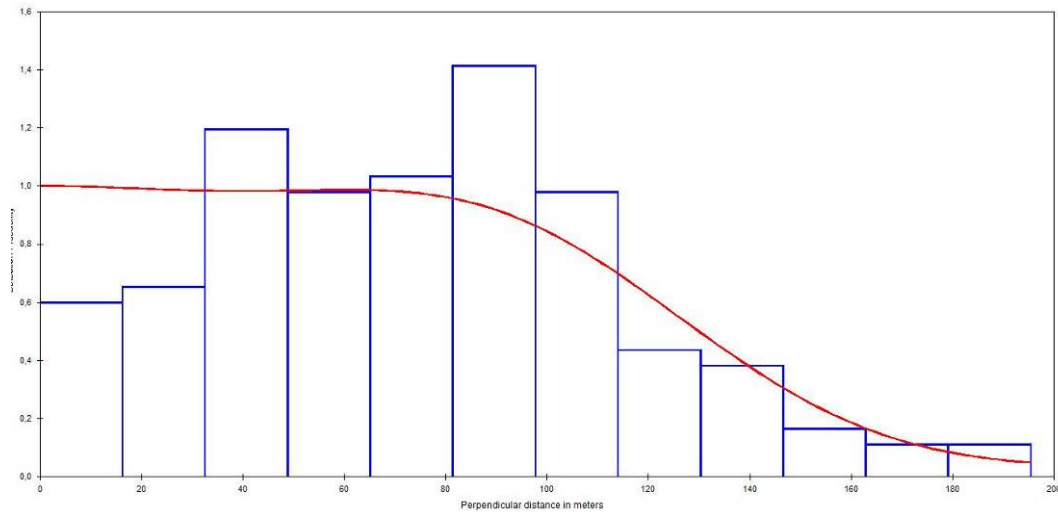


Cela ne remet pas en cause l'hypothèse 1 de la méthode. Par contre, cela signifie que la répartition des individus n'est pas homogène très localement. Il est donc probable, puisque c'est la valeur de la colonne 1 de l'histogramme de détection qui sert de base à une partie du calcul, qu'il y ait surévaluation de la population de cette espèce. On peut donc affirmer que le nombre d'individus est inférieur à 1136. Il aurait fallu, pour éviter le biais, un line-transect qui ne suive pas le GR et ses clôtures, mais c'est très difficile à mettre en place (je l'ai testé : une ligne droite parfaite de plusieurs kilomètres, qui recoupe tourbières, clôtures, vaches, avec travail à la boussole... c'est mission quasi-impossible...)



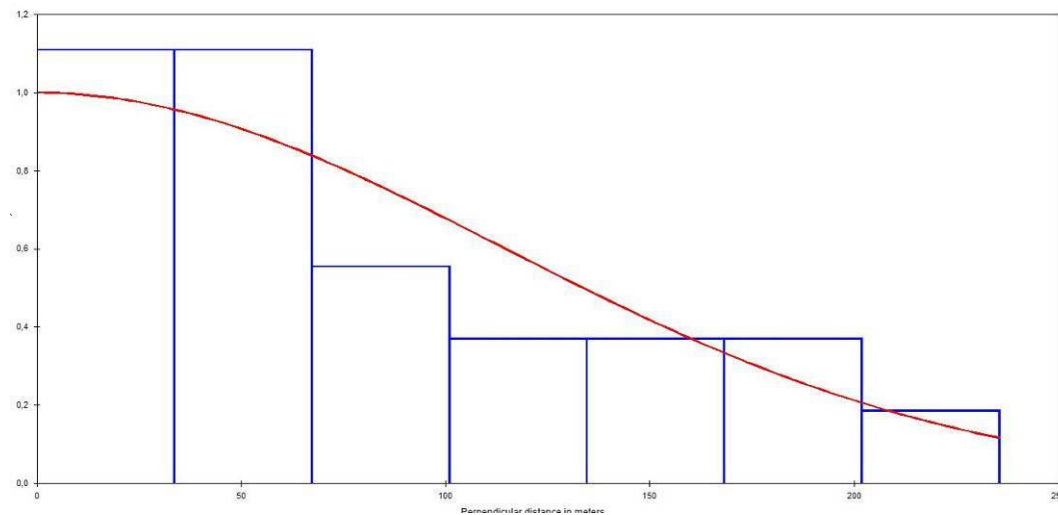
#### 1.2. Alouette des champs

La fonction de détection est une fonction décroissante, et le début de l'histogramme dans les 30 premiers mètres, montre une distribution qui n'est pas décroissante. A contrario des pipits, on peut poser l'hypothèse que les alouettes ne fréquentent pas les abords du GR (dans la tranche 0-30 m de distance du chemin), et il est possible que ce soit à cause du passage des randonneurs qui éloigneraient les oiseaux chanteurs, plus farouches que les pipits. Dans ce cas cela entraîne une sous-estimation des alouettes, dont le nombre est probablement supérieur à 791 individus.



### 1.3. Pipit des arbres

La fonction de détection pour cette espèce ne semble pas présenter de problème, à l'inverse des deux espèces précédentes. Par contre, 10 km de trajet n'ont pas permis d'obtenir beaucoup de données de distance (22 seulement).



## 2. Estimations de populations

Les estimations issues de l'analyse sont donc, malgré les réserves émises plus haut, assez cohérentes par rapport aux résultats obtenus par la méthode de cartographie rapide en 2014 :

- pour le Pipit farlouse, avec 1136 individus, ils confirment l'estimation proche du millier d'individus sur 1400 ha effectuée en 2014 par cartographie (soit 500 couples). Nous avons souligné le risque de surévaluation, et c'est donc encore plus cohérent. La population du plateau est certainement plus proche de 1000 individus que de 1136, si on considère qu'entre 2014 et 2015 il n'y a pas eu de variation significative des populations.
- pour l'Alouette des champs, l'estimation est ici probablement minorée pour la même raison : un biais négatif dû à la fréquentation du GR. La valeur de 791 alouettes obtenue par DS est donc un minimum, qui est cohérent avec l'estimation de 1000 individus effectuée en 2014 (500 couples).
- Enfin pour le Pipit des arbres, la méthode du DS donne une valeur inférieure à celle obtenue en 2014 : seulement 112 pipits des arbres au lieu de 250, c'est-à-dire la moitié. Nous poserons cependant l'hypothèse que la méthode du DS donne des résultats plus fiables que celle utilisée en 2014. La zone cartographiée en 2014 (avant extrapolation) est en effet particulière en termes d'effet de lisière (elle inclut une tourbière cernée d'arbustes très favorable par exemple), avec une extrapolation délicate (GUELIN, 2014), et la méthode peut-être inadaptée. La conséquence est que les effectifs du Pipit des arbres doivent être revus à la baisse sur le plateau du Guéry : 112 pipits soit environ 55 couples (40 à 78 couples avec l'intervalle de confiance à 95%).

## Conclusion

---

Nous ne prétendons pas avoir appliqué la méthode du Distance Sampling de manière parfaite pour ce premier test:

- l'échantillonnage unique, même doublé en aller-retour, est imparfait. Il a cependant l'avantage de montrer qu'il est possible d'obtenir sur une seule journée des données d'abondance absolue : on peut ainsi envisager de le tester sur des populations migratrices en étape « instantanée » dans certains milieux (par exemple, les passages printaniers ou automnaux de sylvidés ou de turdidés).
- le parcours choisi en suivant un chemin entraîne aussi des modifications de comportement opposées chez deux espèces : cela attire les pipits et éloigne les alouettes. Cependant dans ce type de milieu, le choix d'un transect rectiligne est compliqué. Cela souligne l'énorme importance du travail initial d'échantillonnage dans une étude de population (en Distance Sampling ou non) avec des questions importantes: transects ou points ? Echantillonnage systématique (couvrant toute la zone) ou stratifié (c'est-à-dire plus localisé mais en tenant compte des milieux) ? Pour le plateau étudié, un échantillonnage systématique par point aurait peut-être mieux valu qu'un échantillonnage stratifié par transect.

Croisé avec la méthode de comptage utilisée en 2014, le Distance Sampling confirme cependant les résultats obtenus, ce qui est très intéressant. Étant donné qu'aucune autre technique ne semble permettre un tel résultat, nous pouvons considérer que les valeurs obtenues, non seulement sont très cohérentes, mais aussi proches de la réalité biologique.

La méthode du Distance Sampling possède donc l'avantage de permettre des estimations plus robustes que n'importe quelle autre technique de recensement, avec un investissement sur le terrain souvent moindre. Elle apporte également la possibilité d'obtenir des intervalles statistiques de confiance pour les estimations. Elle devra donc être testée sur d'autres milieux, d'autres espèces, à d'autres périodes, pour montrer ses potentialités.

## Remerciements

A François Lovaty pour son aide concernant la méthode et le protocole de DS, et à Gilles Saulas pour son soutien moral et technique dans la découverte de cette méthode encore peu employée en France, à Jean-Philippe Meuret pour la vérification des calculs sur logiciel.

## Bibliographie

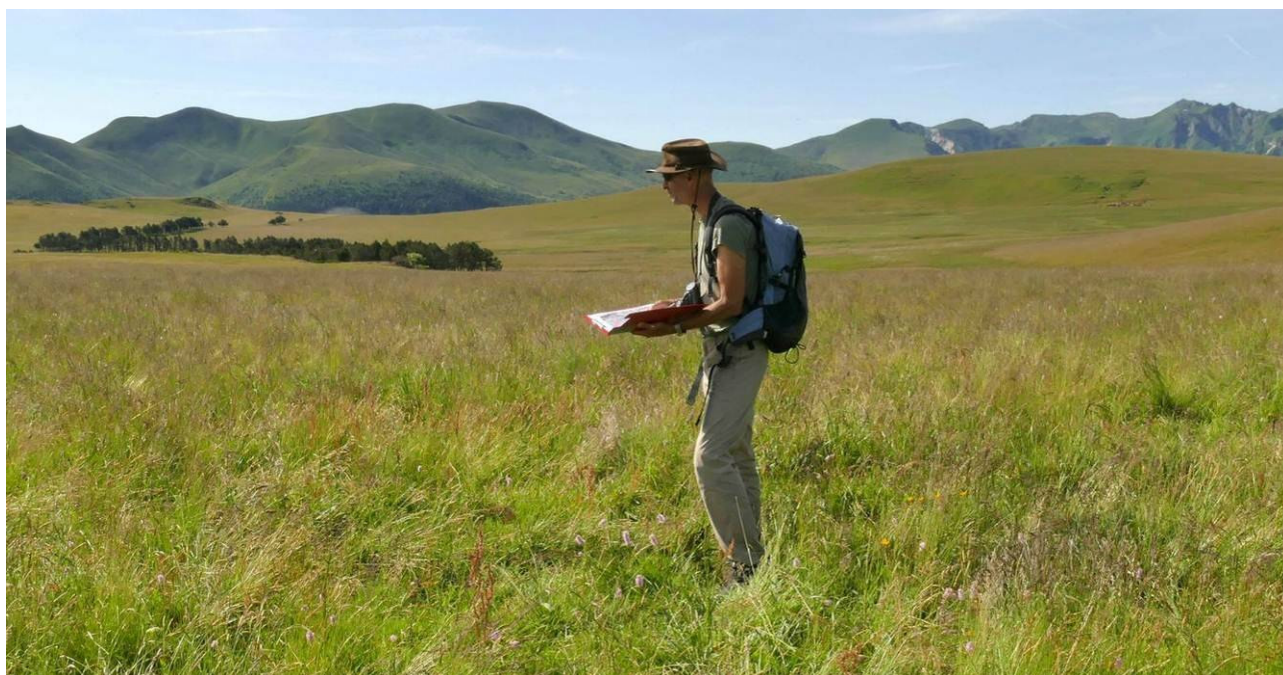
---

**GUELIN F., 2014.** Estimation des populations d'espèces d'oiseaux prairiales (Pipits, Alouettes) du massif du Sancy par différentes méthodes d'extrapolation. *Le Grand Duc*, 83 : 2-23.



**ANNEXE : photos du milieu et du parcours**

---







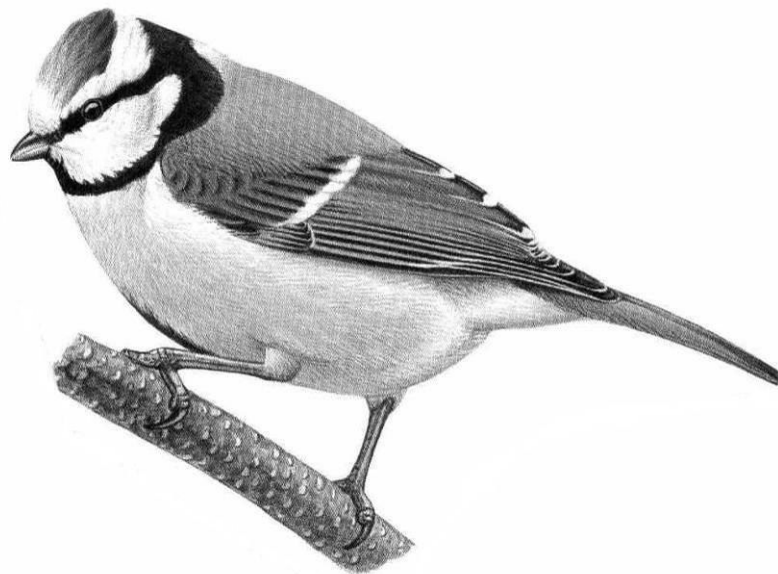
ISSN 0154 - 2109



# Premiers résultats de dénombrement par Distance Sampling des populations hivernantes de passereaux communs dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (03).

*François Guélin.*  
*guelin.francois@gmail.com*

LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



## Résumé

La méthode du Distance Sampling a été appliquée dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (03) pendant l'hiver 2015-2016. Neuf line-transects couvrant l'ensemble des gradients des milieux alluviaux, et totalisant 7 km ont été effectués par 3 fois en notant sur carte les distances observateur/oiseaux. L'exploitation des résultats grâce au logiciel Distance 6.2 permet d'estimer les populations hivernantes du secteur et d'extrapoler à l'ensemble des 1450 ha de la RNVA.

Dix-huit espèces de passereaux communs sont ainsi estimées, sur les 49 espèces de passereaux, pics et pigeons présents à cette période. Les espèces les plus abondantes sont le Merle noir (71 ind./km<sup>2</sup>), le Troglodyte (36 ind./km<sup>2</sup>), le rouge-gorge (22 ind./km<sup>2</sup>), la Mésange charbonnière (21 ind./km<sup>2</sup>), le Pinson des arbres (19 ind./km<sup>2</sup>), le Bruant des roseaux (20 ind./km<sup>2</sup>), l'Accenteur mouchet (15 ind./km<sup>2</sup>), et la Mésange à longue queue (16 ind./km<sup>2</sup>). La densité totale est estimée au maximum à 400 passereaux et apparentés par km<sup>2</sup>, mais il s'agit d'un hiver particulièrement doux avec près de 2,5°C de moyenne supplémentaire par rapport à la normale. Les résultats de l'analyse sont discutés, et démontrent la diminution progressive de l'intervalle statistique de confiance à 95 % au fur et à mesure de la progression du nombre de transects. Les 7 ou 8 espèces dominantes ont des estimations tout à fait fiables, mais pour les autres, cela nécessitera un effort supplémentaire d'échantillonnage l'hiver suivant.

*Mots clés : passereaux communs, populations hivernantes, Line-transects, distance sampling, val d'Allier Bourbonnais, Allier, Auvergne, France.*

## Introduction

La Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier («RNVA») est la zone de biodiversité la plus riche d'Auvergne. Depuis plus de quarante ans son avifaune est étudiée sous toutes les coutures par des études d'abord bénévoles, mais aussi par des professionnels dans le cadre du plan de gestion de la Réserve.

L'évaluation des populations d'oiseaux est une priorité des plans de gestion et, dans le cas de la RNVA, les populations de petits passereaux communs sont les plus délicates à évaluer, que ce soit en hivernage, en migration ou en reproduction. En effet, ces passereaux communs ne peuvent être dénombrés à l'unité, et pour évaluer une population sur 1450 ha, surface de la RNVA, un comptage cartographique complet n'est pas pensable. La réalisation de recensements par cartographie des territoires sur des parcelles-échantillons (GUELIN, 1978) est une solution peu satisfaisante, car elle ne permet pas facilement l'extrapolation : cette méthode est souvent effectuée sur de petites surfaces (10-20 ha) très homogènes, et l'extrapolation ne peut pas se faire par une simple multiplication avec la proportion des différents types de milieux.

Ce qui fait l'originalité du lit moyen du Val d'Allier, c'est justement son extrême imbrication de milieux, ou plutôt ses gradients de milieux naturels (rivière, bras morts, sables, landes herbacées, landes arbustives et ripisylves...), qui font qu'aucun secteur n'est exactement similaire à aucun autre (le cas inverse d'une forêt domaniale par exemple, où chaque parcelle est à peu près écologiquement homogène, d'âge et d'essences connues). La description des milieux naturels et de leurs surfaces respectives se heurte d'ailleurs à des problèmes méthodologiques complexes.



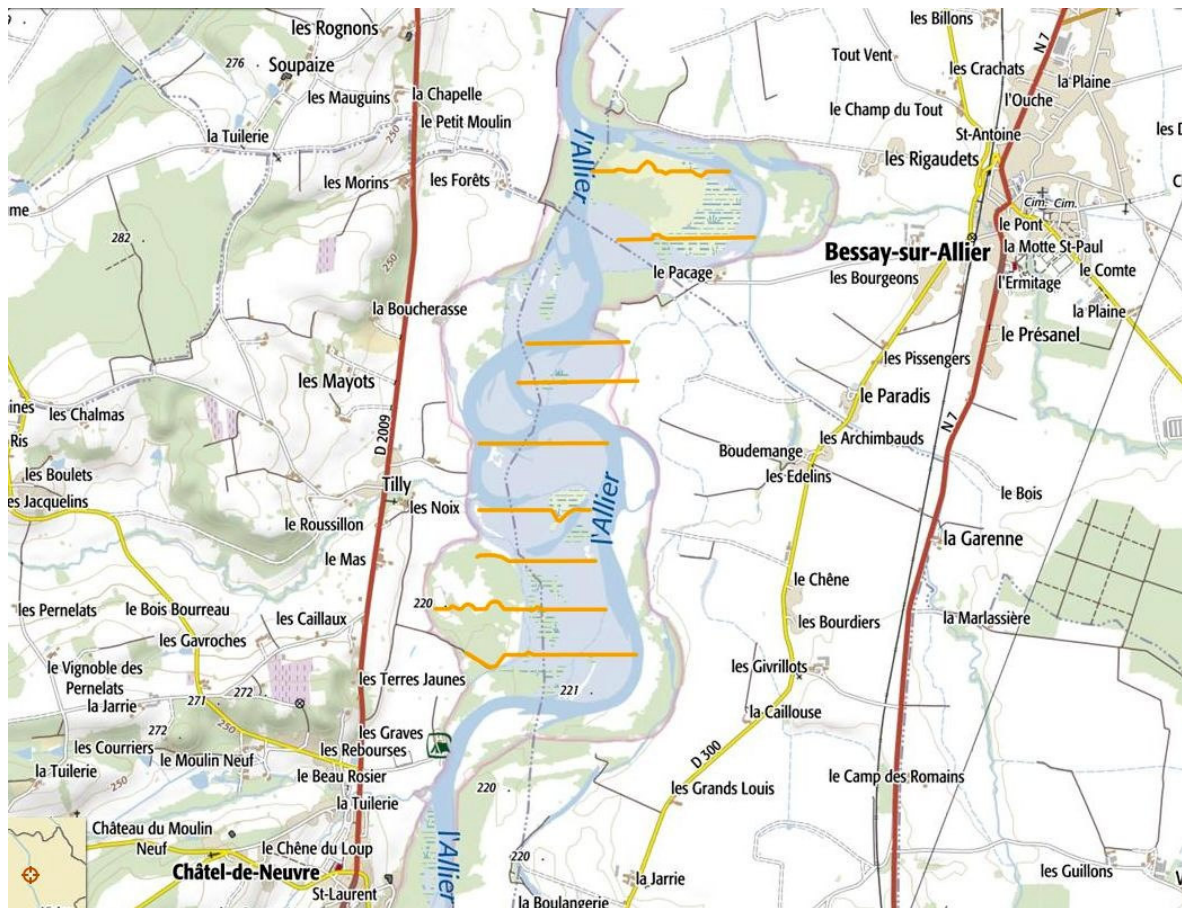
*Vue d'ensemble des milieux du val d'Allier*



La méthode du Distance Sampling, testée dès l'été 2015 dans le Sancy sur le Pipit Farlouse et l'Alouette des champs (GUELIN, 2016), a semblé être bien adaptée à ce genre d'objectif. Elle a été employée sous sa forme « line-transects » pour dénombrer les populations hivernantes de passereaux en décembre-janvier 2015-2016.

## Localisation de la zone d'étude

La zone choisie est située dans le cœur de la RNVA où le méandrage est encore très actif, non bloqué par des enrochements. L'ensemble des deux ou trois méandres choisis a une surface proche de 500 ha. Ce secteur a été sélectionné parce que bien connu de l'auteur (près de 500 sorties de terrain depuis une quarantaine d'années). Or, la connaissance du terrain est un atout pour pratiquer le Distance Sampling en transects (pour éviter un balisage sur le terrain trop contraignant).



Carte 1 : Zone d'étude, avec situation des 9 transects effectués - (C) Géoportail – IGN

## Méthodologie

### Choix des Line-Transects :

Sur les conseils de François Lovaty, neuf Line-Transects totalisant 7 km ont été réalisés (5 en rive gauche vers le lieu-dit "Tilly", communes de Châtel-de-Neuvre et de la Ferté-Hauterive, et 4 en rive droite vers le lieu-dit du "Pacage", communes de Bessay-sur-Allier et de la Ferté-Hauterive). Ces Line-Transects ont un axe est - ouest permettant un repérage simple à la boussole, et surtout, l'axe des transects étant perpendiculaire à la rivière, ils parcourent en général l'ensemble des gradients de milieux de la RNVA, de la rivière vers la ripisylve. Ils ont été disposés en parallèle, avec un espacement variant de 230 à 400 m. C'est donc un échantillonnage systématique de 7 kilomètres sur une zone de détection de 242 ha en tenant compte d'une distance moyenne de détection de 200 m maximum pour les espèces considérées (voir carte plus loin - Carte 3).

Au départ prévus pour être parfaitement rectilignes, certains parcours ont été légèrement modifiés pour des raisons pratiques : la traversée en ligne droite des massifs de prunelliers, par exemple, n'est possible qu'en étant sanglier. Le total des détours rajoutés est de toute manière, négligeable.

### Description des neuf transects

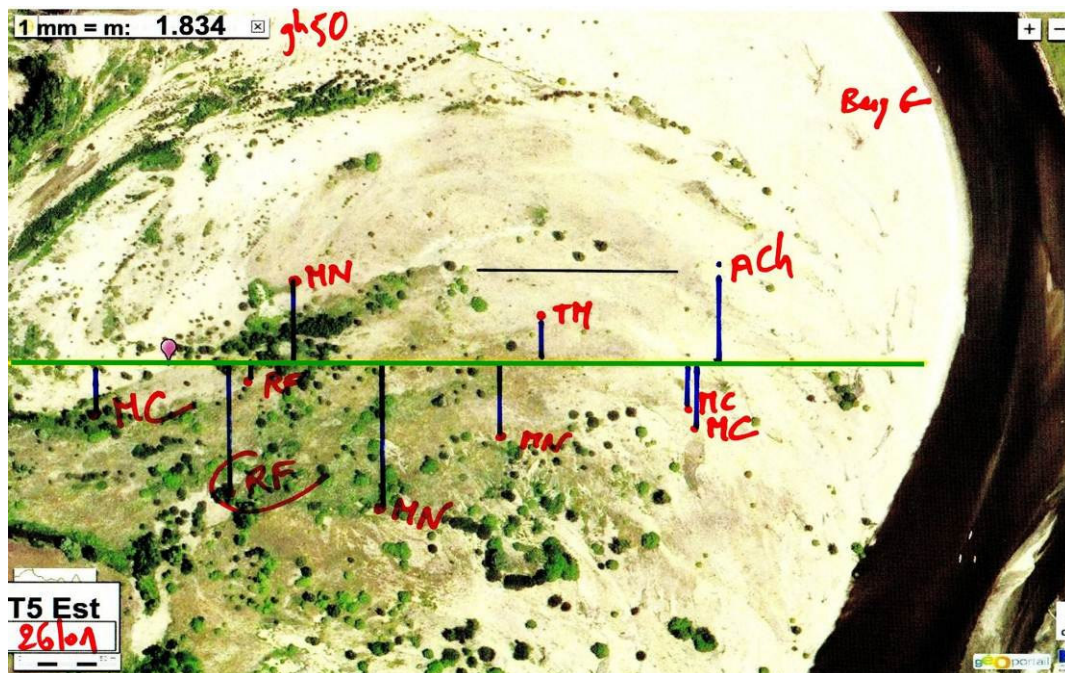
Tableau 1 : tableau descriptif des neuf line-transects

N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Lieu-dit	Rive gauche, "Tilly"					Rive droite, "Le Pacage"				
Commune	Châtel-de-Neuvre et La Ferté-Hauterive					La Ferté-Hauterive et Bessay-sur-Allier				
Longueur linéaire (m)	1000	1000	700	650	750	700	600	800	800	7000
Espacement entre lignes (m)	-	260	280	310	350	350	230	600	400	-

### Méthode de Distance sampling

La méthode consiste à parcourir les transects à allure régulière (dans le cas présent environ 1,5 km/h) et à mesurer la distance d'observation de tous les oiseaux contactés à la vue ou à l'audition, perpendiculairement à l'axe du transect et des deux côtés. Les jumelles sont utilisées pour vérifier les identifications d'espèces (DREAL PACA, 2010).

L'évaluation exacte de la distance s'est faite sur plan (précision de notation de +/- 10 %) au 1/1000<sup>ème</sup> environ (vieux souvenirs de la méthode des plans quadrillés). Tous les individus de toutes les espèces sont notés, et ensuite, à l'aide d'une échelle de conversion, les distances perpendiculaires ont été calculées (calcul avec précision de l'ordre du mètre). Quand un oiseau est repéré avant d'être à angle droit avec lui, le plan permet de mesurer la distance perpendiculaire sans faire appel à la mesure de l'angle radial d'observation.



Carte 2 : Exemple de plan de terrain (en vert l'axe de parcours, les notations d'espèces en abrégé, en bleu les mesures de distance, perpendiculaires au trajet)

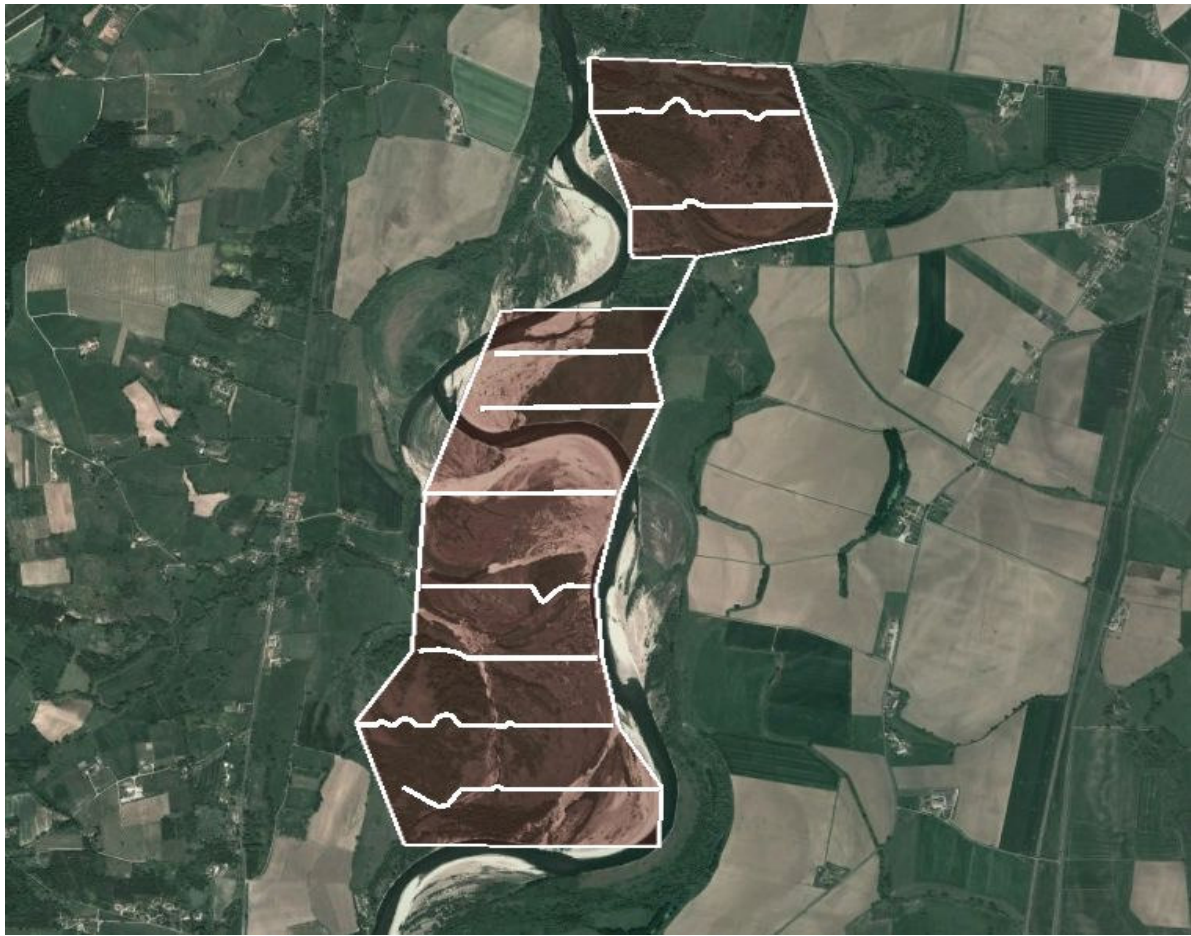
La condition n°1 du Distance Sampling, à savoir la probabilité d'observer 100 % des individus présents sur l'axe de parcours, semble très fiable : il suffit d'avancer lentement en étant bien concentré visuellement sur l'avant du parcours (et deux oreilles pour le suivi latéral...), pour détecter les individus avant un éventuel déplacement (condition n°2). Il est vrai cependant que la concentration de l'observateur doit être forte en permanence : une série de transects dure entre 2h30 et 3h.

Les neuf transects ont été parcourus 3 fois chacun (l'effort d'échantillonnage est donc de 7 km x 3 = 21 km), sur 6 matinées de début décembre 2015 à fin janvier 2016, avec une météo favorable (pas trop de vent, pas trop de brouillard, pas trop froid...).

02/12/2015	09/12/2015	22/12/2015	09/01/2016	23/01/2016	26/01/2016
N° 1 à 5	N° 1 à 5	N°6 à 9	N°6 à 9	N° 1 à 5	N°6 à 9

La surface exacte recensée par les neuf transects a été recalculée a posteriori après les premières analyses, en se basant sur la distance maximale de détection des passereaux notés : 200 m pour le Merle noir, un peu moins pour les

passereaux de plus petite taille (100 à 150 m). Si on prend la valeur de 200 mètres de largeur de chaque côté de chaque transect, on obtient (carte 5) une zone totalisant 242 ha.



Carte 3 : zone de 242 ha couverte exactement par les 9 transects.

### Description des grands milieux du secteur d'étude.

Le second plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (DEJAIFVE, 2012 - section a p 19) donne les proportions des 8 grandes unités paysagères de la RNVA :

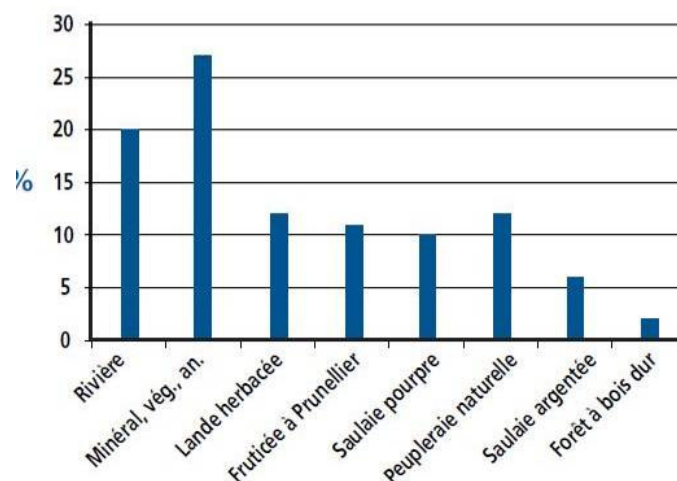
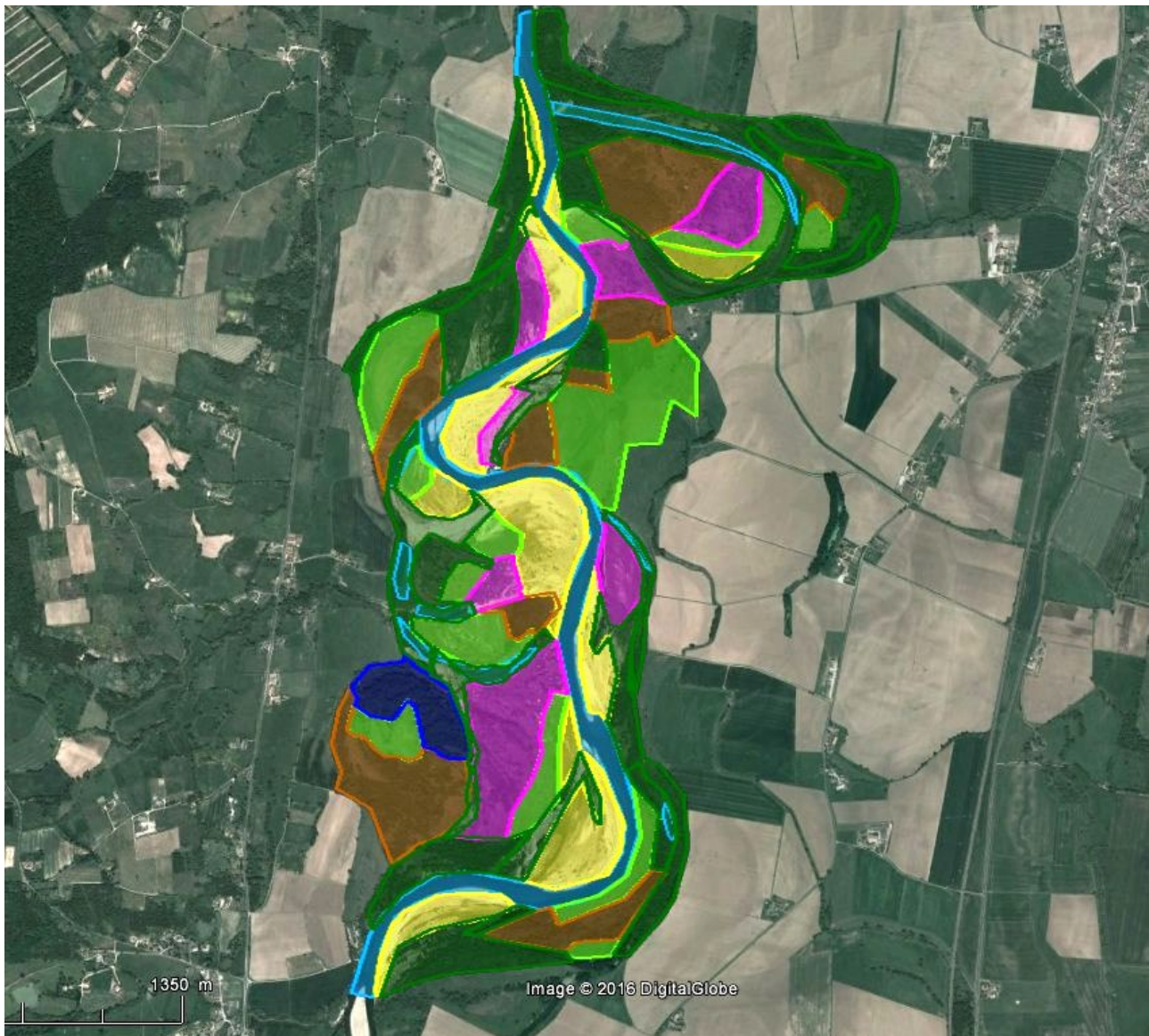


Figure 1 : surface par grandes unités paysagères (adapté de VILLAR, 1995)

Sur ces huit grandes unités, le seul élément qui nous paraît délicat à utiliser sur le terrain est la dissociation de la Saulaie argentée du reste des ripisylves à bois tendre (Peupleraie naturelle). Nous regrouperons donc ces deux ensembles pour déterminer la surface de sept grands milieux naturels (voir Carte 4 : carte simplifiée des 7 principaux milieux traversés par les transects) sur l'ensemble des méandres étudiés :

- Rivière et les bras morts (bleue) = 6 % de la surface
- Zones minérales et/ou à végétation annuelle rare (jaune) = 18 % de la surface
- Landes herbacées (vert clair)= 17 % de la surface
- Landes à saules pourpres (rose) = 16 % de la surface
- Landes à prunelliers (marron clair) = 18 % de la surface
- Ripisylves à peupliers noirs, saulaies argentées (vert foncé) = 22 % de la surface
- Ripisylves à chêne, frêne, érable, etc. (bleu foncé) = 3 % de la surface

Ces calculs ont été effectués sur près de 500 ha (c'est à dire la surface de l'ensemble des méandres où sont situés les line-Transects, et pas seulement la zone de comptage de 242 ha). Il a été vérifié par la suite que la proportion est la même sur ces 242 ha, ce qui est assez logique vu leur disposition.



Carte 4 : carte des grandes unités paysagères sur la zone d'étude.

## Résultats

Les 6 matinées de Distance Sampling effectuées en décembre 2015 et janvier 2016 ont permis de récolter des données pour 81 espèces hivernantes différentes. Parmi ces 81 espèces, nous trouvons 49 espèces de passereaux, pics et pigeons classées dans le Tableau 2 selon le nombre total d'individus contactés sur les 6 matinées cumulées.

Tableau 2 : liste des espèces observées (passereaux et apparentés)

Nom espèce	Nom latin	Nombre d'individus
<b><u>Merle noir</u></b>	<i>Turdus merula</i>	<b>182</b>
<b><u>Pinson des arbres</u></b>	<i>Fringilla coelebs</i>	<b>141</b>
<b><u>Bruant des roseaux</u></b>	<i>Emberiza schoeniclus</i>	<b>123</b>
<b><u>Troglodyte mignon</u></b>	<i>Troglodytes troglodytes</i>	<b>102</b>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	non dénombrés
<b><u>Mésange charbonnière</u></b>	<i>Parus major</i>	<b>79</b>
<b><u>Rougegorge familial</u></b>	<i>Erithacus rubecula</i>	<b>74</b>
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	non dénombrés
<b><u>Accenteur mouchet</u></b>	<i>Prunella modularis</i>	<b>66</b>
<b><u>Grive draine</u></b>	<i>Turdus viscivorus</i>	<b>57</b>
<b><u>Geai des chênes</u></b>	<i>Garrulus glandarius</i>	<b>55</b>
<b><u>Mésange à longue queue</u></b>	<i>Aegithalos caudatus</i>	<b>49</b>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	non dénombrés
<b><u>Pouillot véloce</u></b>	<i>Phylloscopus collybita</i>	<b>42</b>
<b><u>Chardonneret élégant</u></b>	<i>Carduelis carduelis</i>	<b>41</b>
<b><u>Mésange bleue</u></b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>	<b>35</b>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	non dénombrés
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	non dénombrés
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	non dénombrés
<b><u>Verdier d'Europe</u></b>	<i>Carduelis chloris</i>	<b>27</b>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	26
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	non dénombrés
<b><u>Mésange boréale</u></b>	<i>Poecile montanus</i>	<b>22</b>
<b><u>Grive musicienne</u></b>	<i>Turdus philomelos</i>	<b>21</b>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	non dénombrés
<b><u>Grimpereau des jardins</u></b>	<i>Certhia brachydactyla</i>	<b>16</b>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	11
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	11
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	11
<b><u>Alouette lulu</u></b>	<i>Lullula arborea</i>	<b>11</b>
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	10
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	9
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	8
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	7
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	6
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	6
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	6
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	6
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	4
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	4
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	4
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	4
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	4
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	3
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	3
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	1
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	1

Parmi ces espèces, seules 18 (en gras et soulignés dans le tableau) seront soumises à l'analyse de Distance Sampling : ont été exclus de l'analyse les pics, les corvidés, certaines espèces a priori grégaires (moineau, étourneau), et enfin toutes celles dont le faible nombre ne permet certainement pas l'analyse (<10 données). Parfois, certaines distances n'ont pas pu être mesurées correctement, et donc le nombre de mesures de distance est inférieur au nombre d'observations : par exemple 161 merles ont été « mesurés » sur 182 observés.

Les 18 espèces soumises à analyse représentent 70 % des individus contactés des 49 espèces du tableau, et 88 % si on ne prend pas compte les pics et corvidés (autrement dit, les 18 espèces analysées représentent l'énorme majorité des petits passereaux).

Après import dans le logiciel Distance 6.2, on doit prendre en compte le fait que chacun des 9 transects a été effectué 3 fois. Le mode d'analyse est standard ("Distance Sampling Conventionnel" ou CDS), avec une seule modification dans le paramétrage par défaut, celle du coefficient multiplicateur de 1/3 (ou plutôt du diviseur = 3) pour tenir compte des 3 passages par transect. Pour chaque espèce, 6 modèles différents ont été testés : Half-normal Cosine/Hermite polynomial ; Uniform Cosine / Simple polynomial ; Hazard-rate Cosine / Simple polynomial.

A la fin des 6 analyses, l'évaluation de densité finale retenue est basée sur le critère «AIC» (indiqué à la fin de chaque analyse) le plus faible, tout en prenant en considération les résultats des tests complémentaires de Kolmogorov-Smirnov et de Cramer Von Mise.

Les résultats de l'analyse des 18 espèces dominantes de passereaux sont consignés dans le Tableau 3 ci-dessous : la densité est exprimée en nombre d'individus par unité de surface.

Ces résultats peuvent ensuite être traduits par kilomètre carré: il ne s'agit pas d'une extrapolation (c'est même plutôt l'inverse) et ces valeurs ramenées à l'unité ne perdent absolument pas leur niveau de précision. Nous insistons sur cela car, bien souvent, les valeurs de densité de certaines études, exprimées au km<sup>2</sup>, sont obtenues en extrapolant à partir de surfaces de comptage plus petites, avec tous les problèmes liés à la représentativité de l'échantillonnage initial.

Ces résultats peuvent enfin être extrapolés à l'ensemble de la RNVA (1450 ha). Pour extrapoler en toute rigueur les résultats de la présente étude à l'ensemble de la RNVA, il faudrait veiller à ce que la proportion des unités paysagères de la zone d'étude corresponde à celle sur l'ensemble de la RNVA. Or cette vérification n'est pas possible, car la cartographie des unités paysagères est déjà ancienne (1995) et il serait nécessaire de la réactualiser. L'évolution de la végétation n'a pas été la même dans tous les secteurs, et nous ne pouvons donc nous baser sur des valeurs fiables.

Nous admettons donc en première approximation que les 242 ha étudiés dans ce travail, représentant un sixième de la surface totale de la RNVA, sont suffisamment représentatifs de l'ensemble des milieux : l'extrapolation aux 1450 ha de la RNVA est donc estimée en multipliant par 6 les résultats obtenus sur les 242 ha du Distance Sampling. Les estimations extrapolées pour les 18 espèces évaluées sont consignées dans le Tableau 3 pour les mois de décembre 2015 - janvier 2016.

Tableau 3 : Résultats obtenus sur la zone de 242 ha ; densité par km<sup>2</sup> ; extrapolation aux 1450 ha de la RNVA.

Nom français	Nom scientifique	Nb de mesures	Densité en IND. / 242 ha	Densité en IND./km <sup>2</sup>	Densité en IND. / 1450 ha (Extrapolation RNVA)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	161	<b>172</b>	<b>71</b>	<b>1032</b>
Troglodyte mignon	<i>T. troglodytes</i>	88	<b>86</b>	<b>36</b>	<b>516</b>
Rougegorge familier (*)	<i>Erithacus rubecula</i>	59	<b>53</b>	<b>22</b>	<b>318</b>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	67	<b>50</b>	<b>21</b>	<b>300</b>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	53	<b>48</b>	<b>20</b>	<b>288</b>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	71	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>270</b>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	47	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>216</b>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	35	<b>39</b>	<b>16</b>	<b>234</b>
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	28	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>216</b>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	31	**	**	**
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	30	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>144</b>
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	16	<b>17 **</b>	<b>7 **</b>	<b>102 **</b>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	8	<b>8 **</b>	<b>3 **</b>	<b>48 **</b>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	15	<b>7 **</b>	<b>3 **</b>	<b>42 **</b>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	12	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>42</b>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	14	<b>6 **</b>	<b>2 **</b>	<b>36 **</b>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	7	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	10	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>30</b>

(\*) Pour le Rouge-gorge, les valeurs sont recalculées sur 4 matinées au lieu de 6 (voir plus bas)

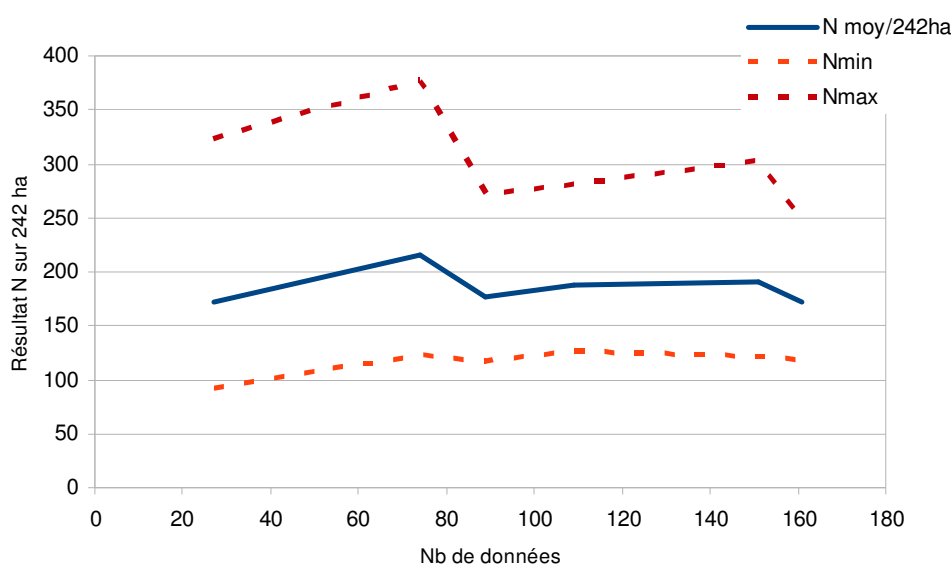
(\*\*) Espèces dont les courbes obtenues ne sont pas suffisamment précises par manque de données

La somme de ces 18 espèces dominantes représente 267 individus au km<sup>2</sup>. Les autres espèces, une trentaine, ne représentant guère plus que quelques dizaines d'individus par km<sup>2</sup>, on en arrive probablement à une densité globale évaluée à 350 - 400 passereaux, pics, pigeons et corvidés sur 1 km<sup>2</sup>. Mais notons qu'il s'agit d'un hiver très doux (avec près de 2,5°C supplémentaires par rapport à la moyenne en décembre 2015 et janvier 2016), avec très peu de groupes de grives, pinsons, tarins, etc. Ces espèces étaient par ailleurs réparties de manière assez homogène sur le terrain, par rapport à certains hivers où les oiseaux se concentrent vers les bras morts en cas de froid intense.

## Discussion

### 1 - Évaluation de la précision des résultats

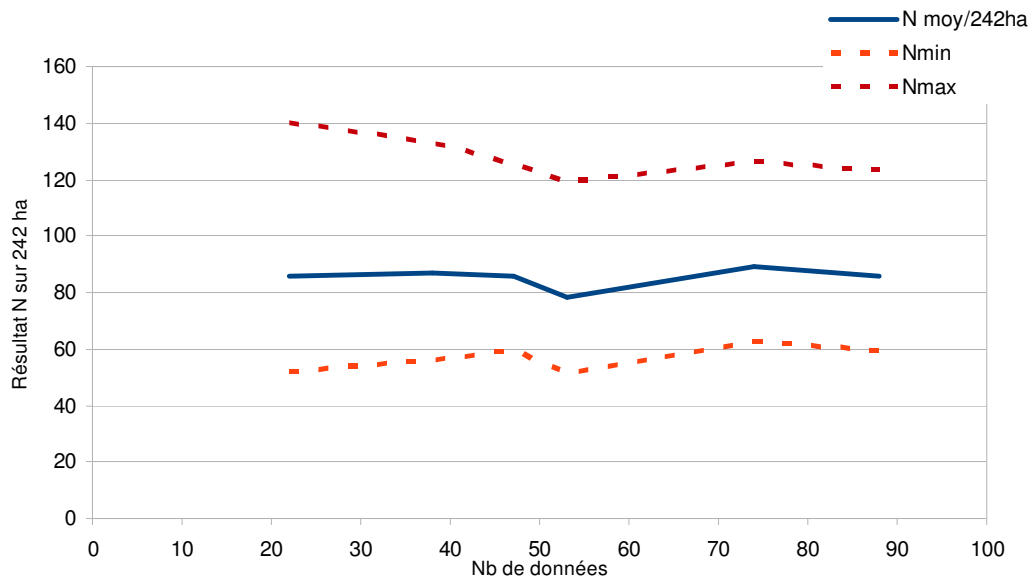
Il semble intéressant de suivre la progression des évaluations par Distance Sampling, à la fin de chacune des 6 matinées de comptage, en cumulant progressivement les données. Les données concernant un premier exemple, celui du Merle noir, sont consignées dans le tableau ci-dessous, accompagné de son graphe.



MERLE NOIR	Nb données cumulées	N moy/242ha	Nmin	Nmax
J1	27	172	92	322
J1 + J2	74	215	123	377
J1 + J2 + J3	89	177	116	272
J1 + J2 + J3 + J4	109	188	126	280
J1 + J2 + J3 + J4 + J5	151	191	121	302
J1 + J2 + J3 + J4 + J5 + J6	161	172	118	250

On voit bien qu'à partir de 80 à 90 données, l'évaluation de la densité de Merles est bien stabilisée, et que l'évolution porte surtout sur la réduction de l'intervalle de confiance à 95%. Ainsi, à la fin de la première journée de Distance Sampling, cet intervalle va du simple au triple, mais à la fin des 6 matinées, elle est réduite du simple au double. Dès le 1<sup>er</sup> jour de Distance Sampling, le nombre de Merles estimé était déjà exactement celui de la valeur finale obtenue au bout de 6 matinées !

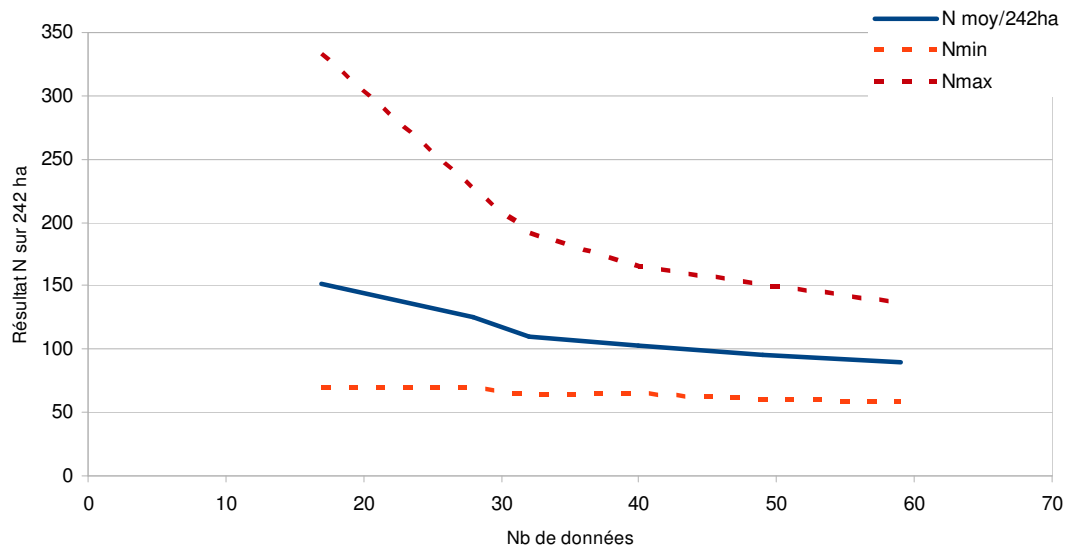
Pour le Troglydte mignon, le même type d'analyse peut être effectué :



TROGLODYTE MIGNON	Nb données	N moy/242ha	Nmin	Nmax
J1	22	86	52	140
J1 + J2	38	87	56	133
J1 + J2 + J3	47	86	59	125
J1 + J2 + J3 + J4	53	78	51	119
J1 + J2 + J3 + J4 + J5	74	89	62	126
J1 + J2 + J3 + J4 + J5 + J6	88	86	59	123

Là encore, l'évaluation est remarquablement stable dès le premier jour de Distance Sampling, la seule variation étant, encore une fois, la réduction progressive de l'intervalle de confiance.

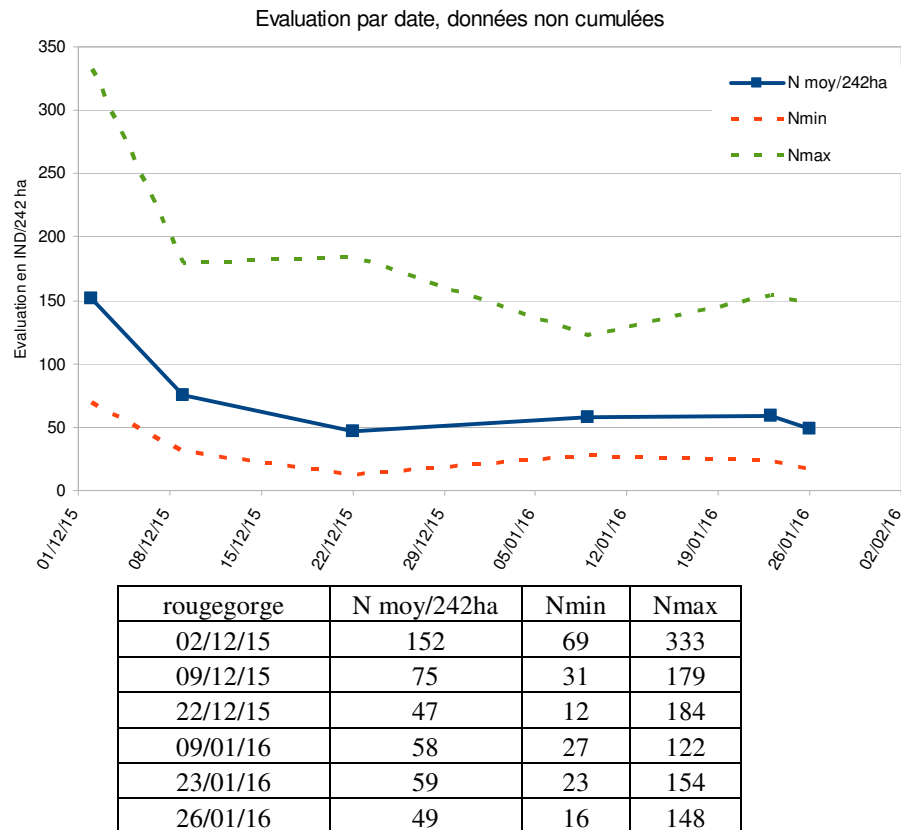
Enfin, pour le Rouge-gorge familier, troisième exemple, l'analyse est différente :



ROUGEGORGE	Nb données	N moy/242ha	Nmin	Nmax
J1	17	152	69	333
J1 + J2	28	125	69	227
J1 + J2 + J3	32	110	63	191
J1 + J2 + J3 + J4	40	103	65	165
J1 + J2 + J3 + J4 + J5	49	95	60	150
J1 + J2 + J3 + J4 + J5 + J6	59	89	58	136



Pour cette espèce, on observe une diminution progressive de la densité évaluée, tout au long des mois de décembre et janvier. Nous posons l'hypothèse que cette variation était réelle, et non liée à la méthode. Pour le prouver, même si le nombre de données est faible, on peut tenter l'analyse jour par jour de comptage, sans cumuler les données, cela donne le quatrième tableau et graphe ci-dessous:



Il devient alors évident que jusqu'à la fin décembre, le nombre de rougegorges est en décroissance régulière ; en gros, il y en a trois fois plus début décembre que vers le 22 décembre. L'évaluation moyenne est donc basée sur une population variable, plus abondante en début qu'en fin d'hivernage. Au lieu de retenir la valeur calculée sur les 6 matinées, il semble raisonnable de ne conserver que les 4 derniers comptages (du 22 décembre au 26 janvier, période stable). Après un nouveau calcul basé sur ces quatre dernières matinées, on arrive donc à une densité corrigée de 53 rougegorges / 242 ha (34 à 84) en plein hivernage, soit 22 ind./km<sup>2</sup>.

Cette phénologie particulière avait déjà été constatée et décrite en 1985-1986-1987 lors de comptages classiques par transects pour obtenir des IKA (Indices Kilométriques d'Abondance - GUELIN, 1989). La courbe migratoire du rougegorge présentait les mêmes caractéristiques, avec une fin de passage migratoire tardive, jusqu'à la mi-décembre.

## 2 - le nombre de données est-il suffisant ?

Pour répondre à cette question, une solution est d'examiner l'écart de la fourchette de valeur calculée par le logiciel DS6.2. Le tableau ci-dessous donne, dans la dernière colonne, le coefficient multiplicateur entre le minimum et le maximum de l'intervalle de confiance à 95%, qui est une des indications possibles du niveau de précision.

RESULTATS en nb d'individus		Nb d'ind. Sur Zone 242 ha			coeff multiplicateur intervalle confiance
		Estimation Logiciel DS	MIN Interv. Conf. 95%	MAX Interv. Conf. 95%	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	45	34	61	1,8
Troglodyte mignon	<i>T. troglodytes</i>	86	60	124	2,1
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	172	118	250	2,1
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	50	32	76	2,4
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	53	34	84	2,5
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	36	22	57	2,6
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	36	22	61	2,8
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	24	14	40	2,9
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	7	4	14	3,5
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	48	22	108	4,9
Mésange à l. queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	39	18	88	4,9
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	7	3	17	5,7
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	5	2	13	6,5
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	6	2	14	7,0
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	17	7	45	6,4
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	**	**	**	**
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	6	2	21	10,5
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	8	2	27	13,5

Les estimations de population des huit premières espèces ont des intervalles de confiance inférieurs à 3, ce qui semble une valeur déjà raisonnable. Elles totalisent 502 individus (soit 78 % des 645 individus du tableau).

Pour les autres, soit dix espèces, les données (22 % du total) ne sont sans doute pas assez nombreuses pour avoir une fourchette statistique raisonnable (pour certaines, l'intervalle de confiance varie en proportion de 1 à 10 !); tout juste peut-on supposer que l'ordre de grandeur des valeurs est effectivement réaliste. Il conviendra d'effectuer d'autres comptages pour obtenir des résultats plus précis.

### **3 - Représentativité climatique de l'hiver 2015-2016**

Cette série de transects exploités par Distance Sampling devra si possible être complétée l'hiver suivant (avec la possibilité de variations du nombre d'hivernants suite aux aléas climatiques). Et ceci d'autant plus que 2015-2016 fut un hiver présentant un record de douceur comme le décrit Météo-France (source : <http://www.meteofrance.fr/actualites/34317148-bilan-un-hiver-2015-2016-record>) :

*"Bilan : un hiver 2015-2016 record - communiqué du 03/03/2016.*

*(Hiver météorologique : décembre-janvier-février)*

*Durant cet hiver, un flux de sud-ouest à ouest océanique dominant a favorisé des températures très douces pour la saison. Durant ces trois mois, la France n'a pas connu de vague de froid ni de véritables conditions hivernales. Sur l'ensemble de la saison, la température moyennée sur la France a atteint 8°C soit 2,6°C de plus que la normale. Cette valeur place cet hiver 2016 au premier rang des hivers les plus chauds depuis 1900, loin devant l'hiver 1989-1990 (+ 2 °C) et les hivers 2006-2007 et 2013-2014 ex-aequo (+ 1.8 °C)."*

Les valeurs de densités obtenues sont donc valables exclusivement pour cette année record, ce qui peut, après tout, donner des bases intéressantes pour étudier l'impact d'hivers plus froids et plus normaux (s'il y en a...).

### **4 - Données comparatives sur les densités absolues d'oiseaux hivernants**

L'étude de la bibliographie régionale (revue "Le Grand-Duc" depuis 1971, soit 45 ans) montre qu'il n'existe aucune étude sur les densités absolues d'oiseaux hivernants sur de grandes surfaces pour les espèces de passereaux communs, en Auvergne. Seules existent des études de variations relatives de ces espèces (IKA, transects...).

Une seule référence est disponible: il s'agit d'une étude non publiée (GUELIN, 1978) faisant le point complet de l'avifaune d'un méandre de l'Allier près de Toulon-sur-Allier (03), sur une surface de 425 ha, assez proche de celle étudiée ici.

Néanmoins les évaluations, mêmes basées sur des centaines d'heures de terrain pendant les années 1976, 1977 et 1978, restent un "avis d'expert" sans argumentation statistique.

Voici le tableau comparatif des données recueillies pour quelques espèces, à 38 années de décalage (unité : individus/km<sup>2</sup>). Seules neuf espèces peuvent être comparées, car beaucoup n'ont pas été évaluées en 1978.

Densité en ind./km <sup>2</sup>	Présente étude	Toulon/A. 1978
Merle noir	71	80
Troglodyte mignon	36	47
Rougegorge familier	22*	35
Mésange charbonnière	21	?
Bruant des roseaux	20	10
Pinson des arbres	19	24 – 48
Accenteur mouchet	15	58
Mésange à longue queue	16	?
Mésange bleue	15	?
Chardonneret	**	?
Pouillot véloce	10	3
Verdier d'Europe	7**	?
Geai des chênes	3**	?
Grimpereau des jardins	3**	?
Grive musicienne	3	5
Grive draine	2**	?
Mésange boréale	2	?
Alouette lulu	2	0

(\*) Pour le Rougegorge, les valeurs sont recalculées sur 4 matinées au lieu de 6 (voir plus bas)

(\*\*) Espèces dont les courbes obtenues ne sont pas suffisamment précises par manque de données

En examinant ces résultats uniquement sous l'angle de la cohérence des ordres de grandeur, il faut admettre qu'ils correspondent bien : pour le Merle noir, le Troglodyte, le Pinson des arbres, le Rougegorge, le Pouillot véloce, la Grive musicienne, les données sont concordantes. L'Alouette lulu, à l'époque, n'hivernait pas.

### **5 - Analyse par milieu naturel**

Étant donné que les line-transects traversent un ensemble de gradients de milieux, en général de la rivière à la ripisylve, et sachant la difficulté à délimiter et même à qualifier les grandes unités paysagères, il ne semble pas opportun avec cette méthodologie de Distance Sampling de tenter une exploitation par milieu. Cela a été déjà effectué par l'intermédiaire de points d'écoute pour les oiseaux nicheurs (GUELIN, 1990), avec plus ou moins de bonheur tant les "parcelles" de milieux sont petites et imbriquées.

Tout au plus peut-on donner des informations sur les milieux qui semblent retenir en hiver le maximum d'oiseaux. Sur les plans réalisés (mais aussi sur le terrain pendant le comptage), on remarque que les passereaux sont surtout présents dans les landes à prunelliers et les ripisylves âgées (merle, troglodyte, mésanges, rouge-gorge, pinson...), ainsi qu'à un moindre degré dans les landes herbacées que les jeunes saules et peupliers colonisent (Bruant des roseaux, pouillot véloce, mésanges, pinson...). Les milieux les plus pauvres pour les passereaux sont évidemment la rivière, les zones sableuses, mais aussi les landes à saules pourpres, probablement parce que les ressources alimentaires y sont parcimonieuses (pas de baies par exemple), phénomène déjà signalé (GUELIN, 1978).

## **Conclusion**

La technique du Distance Sampling paraît bien adaptée aux gradients des milieux naturels du val d'Allier, de surcroît très imbriqués et suffisamment ouverts pour évaluer les distances, et permettant des parcours rectilignes. Elle

est fiable avec un effort d'échantillonnage de 21 km, pour huit espèces dominantes, avec des résultats cohérents. L'échantillonnage systématique sur la zone de 242 ha est donc adapté.

Le temps passé à réaliser cette étude n'est pas vraiment plus long que celui consacré à d'autres techniques comme celles des cartographies de territoires. 15 heures ont été consacrées à la préparation des itinéraires (sur carte informatique et sur le terrain), 25 h sur le terrain (hors déplacements) et environ 10h pour le traitement des résultats (hors rédaction de ce texte), donc au total une cinquantaine d'heures. Les itinéraires balisés des line-transects peuvent d'ailleurs resservir pour d'autres comptages (oiseaux migrateurs ou nicheurs, en cours d'étude). Côté échantillonnage, au lieu de 7 km de transects réalisés 3 fois, il aurait été mieux de prévoir 21 km différents sur toute la RNVA, ce qui aurait permis une extrapolation moins problématique.

Les résultats de cette étude sont difficiles à comparer à d'autres car pratiquement aucune étude n'a jamais été réalisée sur des évaluations quantitatives absolues en région Auvergne sur de grandes surfaces, en hiver. Enfin, gardons à l'esprit l'extrême douceur climatique de l'hiver 2015-2016, vraiment atypique pour l'instant.

Ces comptages seront donc intéressants à refaire les hivers suivants, soit en reprenant exactement le même échantillonnage, soit en l'élargissant à de nombreux autres transects, qui seraient alors parcourus une seule fois chacun, ce que permet la méthode.

### **Remerciements**

- à François LOVATY pour son aide méthodologique.
- à Alex CLAMENS, Paul NICOLAS pour leur aide à la rédaction.
- à Gilles SAULAS et Jean-Philippe MEURET pour leur validation des calculs.
- à Pierre-André DEJAIFVE pour les discussions sur le val d'Allier et ses milieux.
- aux anonymes qui, en février 2016, ont enlevé TOUS mes petits repères de terrain de comptage hivernal (près de 50 papillotes de couleur) sans se poser trop de questions sur leur utilité scientifique possible... cela m'a probablement gagné beaucoup de temps en m'évitant de les enlever moi-même, mais c'est irritant...

### **Bibliographie**

DEJAIFVE P.-A. et al., 2012. Second plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Val d'Allier (2008-2012) – LPO-ONF, publ. interne, 54 p.

DREAL PACA, pôle Natura 2000, 2010: Suivi scientifique d'espèces animales – Note méthodologique, juin 2010. p 32-36

GUELIN F., 1978. L'avifaune d'un méandre de l'Allier. Prix scientifique Philips, publication interne, 186 p.

GUELIN F., 1989. La méthode des "IKA" appliquée à l'étude des variations de populations des passereaux hivernants. *Le Grand-Duc*, 34: 1-28

GUELIN F., 1990. Les peuplements d'oiseaux nicheurs du lit moyen de la rivière Allier. *Le Grand-Duc*, 36: 11-44

GUELIN F., 2016. Test de la méthode du Distance Sampling pour évaluer les populations de pipits et d'alouettes du plateau du Guéry dans le Sancy (63). *Le Grand-Duc*, 84: 77-85

VILLAR C., 1995. Cartographie des formations ligneuses sur la Réserve Naturelle du Val d'Allier. IUT Tours - RNN du Val D'Allier - DIREN-Auvergne. 23 pages.

<http://distancesampling.org/> : User's Guide Distance 6.2

## ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES

*Photo 1 : Rivière*



*Photo 2 : Zones minérales et strate herbacée annuelle*



*Photo 3 : Lande herbacée*



*Photo 4 : Lande à saule pourpre*



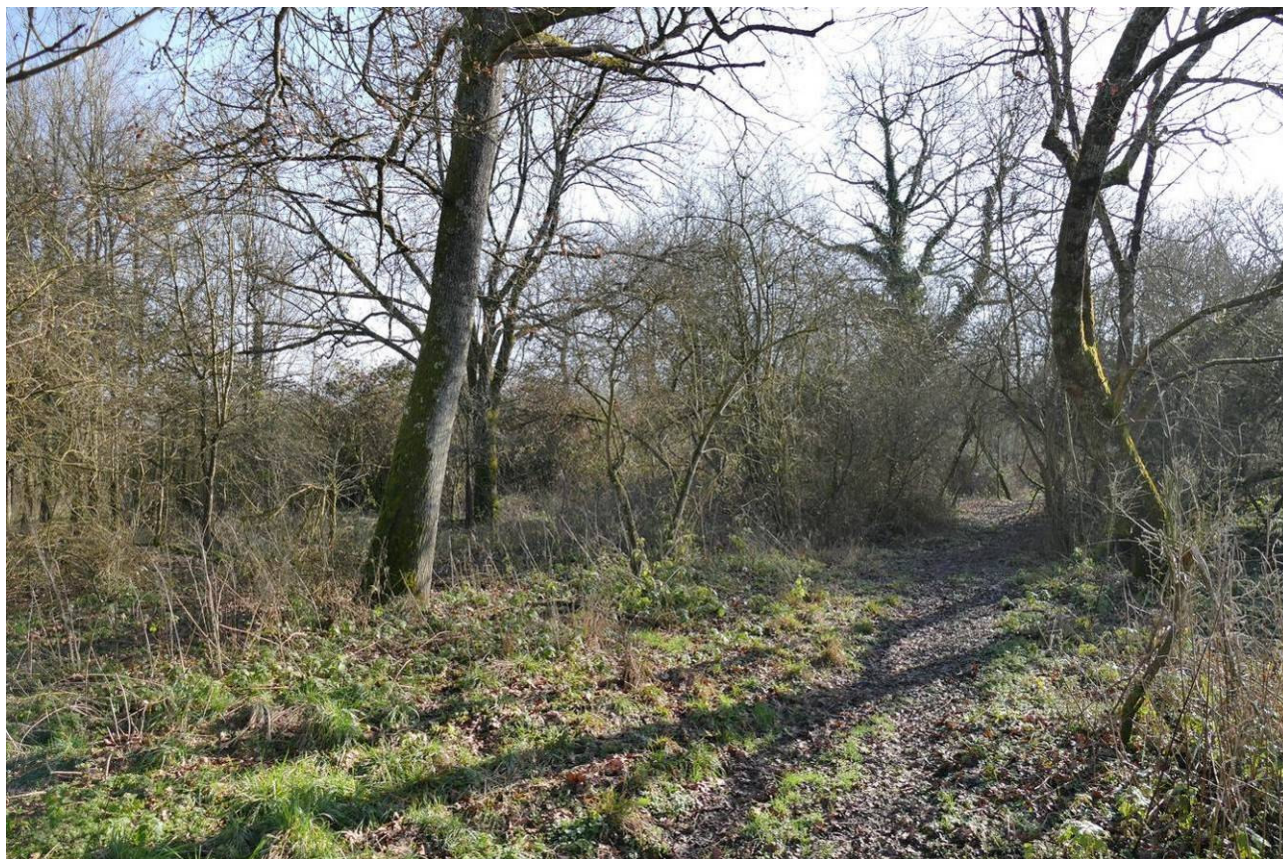
*Photo 5 : Lande à prunellier*



*Photo 6 : Ripisylve à peuplier noir et saule argenté*

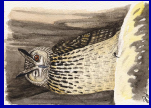


Photo 7 : Ripisylve à "bois dur"



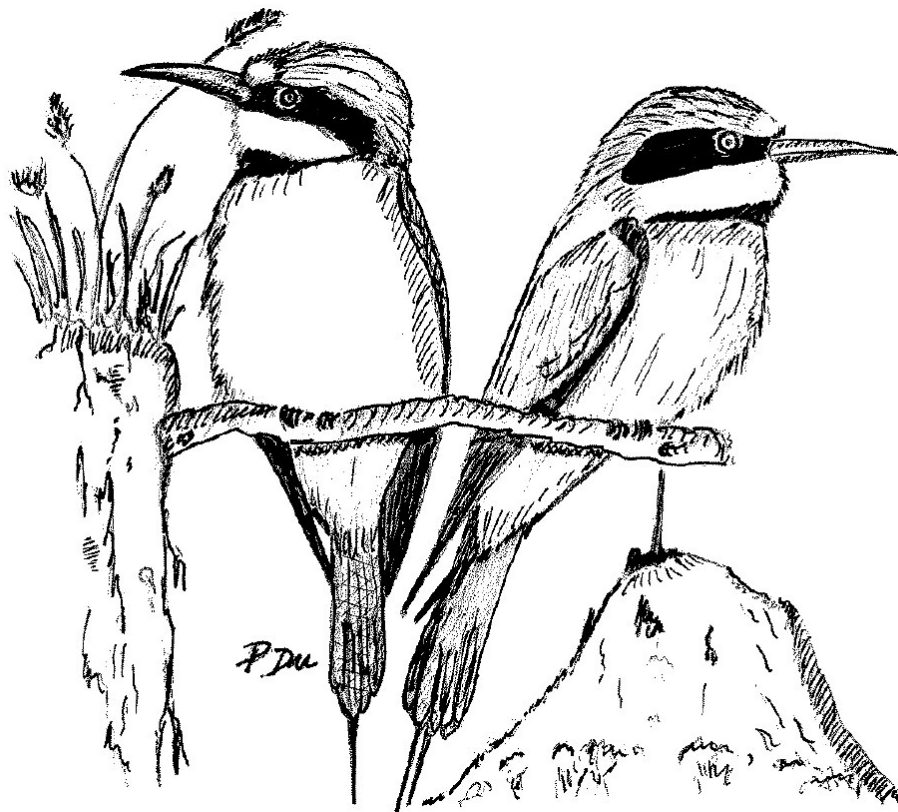


ISSN 0154 - 2109



# Notes et Notules

LE GRAND-DUC N°84 (ANNEE 2016)



© LPO Auvergne - P. Duboc



## Note : Suivi de la migration post-nuptiale des oiseaux au col de Prat de bouc (15) du 17 au 29 octobre 2015. Résultats de la seizième saison.

David Hemery & Christine Blaize

L'association Grumpy Nature a assuré 13 jours de suivi de la migration post-nuptiale sur le col de Prat de Bouc, au site spot du puy de la Jambe. Ce suivi s'est déroulé du 17 octobre au 29 octobre 2015, sur 114 heures d'observation. Le suivi a été effectué du lever du jour jusqu'en fin de journée. Les oiseaux ont été comptabilisés par tranches d'une durée d'une heure.

### Conditions d'observation

Pour une fois aucune journée d'observation n'a été annulée en raison des conditions météorologiques. Toutefois, ces dernières ont été très agitées : vent fort (>50 km/h) à violent (>100 km/h) les 26 et 28. Quasiment tous les matins des nappes de brouillard persistantes ont gêné le suivi. Elles se dissipaient en fin de matinée laissant place à un grand ciel bleu rendant le suivi tout aussi difficile. Dans l'ensemble les températures ont été douces (5-6°C le matin et 12°C l'après-midi) ; seules les matinées du 20 et 21 ont connu des températures négatives (-1°C).

Les conditions d'observation ont donc été rarement favorables, ce qui a rendu la détection des vols difficiles et l'estimation des groupes délicate (très haute altitude). Ceci explique en partie les faibles effectifs observés en 2015.

### Résultats

Ces 13 jours ont permis de dénombrer 96 455 oiseaux appartenant à 51 espèces. La principale espèce observée (Tableau 1) a été le Pinson des arbres (41%) ; l'ensemble des pinsons (Pinson des arbres, Pinson du nord et Pinson sp.) a représenté 60% des observations. L'effectif de l'ensemble du groupe des pigeons (Pigeon ramier, Pigeon colombin, Pigeon biset et Pigeon sp.) s'élève à 19 915 individus. Les 4 autres espèces les plus abondantes en se référant aux passereaux identifiés sont le Tarin des aulnes (3811 individus), le Chardonneret élégant (1806 individus), la Bergeronnette grise (1453 individus) et l'Alouette des champs (730 individus), soit 5% des observations. L'ensemble des passereaux non identifiés représente 22% des observations (21 188 individus). Par rapport à l'année dernière, le Tarin des Aulnes et le Chardonneret élégant ont remplacé l'Étourneau sansonnet qui était en 3ème position.

La journée du 24 octobre a représenté le top jour. Plus de 40 000 individus ont été observés (Figure 1), largement au-dessus de la valeur moyenne quotidienne de 4 600 individus. Les deux meilleures journées (18 et 24 octobre) ont toutes les deux été marquées par un passage important de Pinsons des arbres, respectivement 11 898 et 14 560 individus (tab. I). Au niveau des tranches horaires, le pic de passage se situait entre 7h et 8h UTM ; une légère remontée était décelable sur la tranche 17h-18h UTM en se référant aux effectifs moyens corrigés en tenant compte des jours effectifs d'observation sur ces horaires (Figure 2).

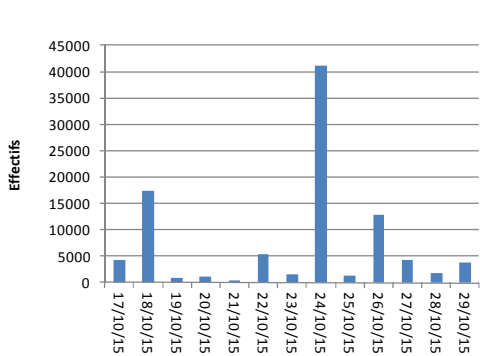


Figure 1 : Chronologie de passage, 17-29 oct. 2015, Prat de Bouc

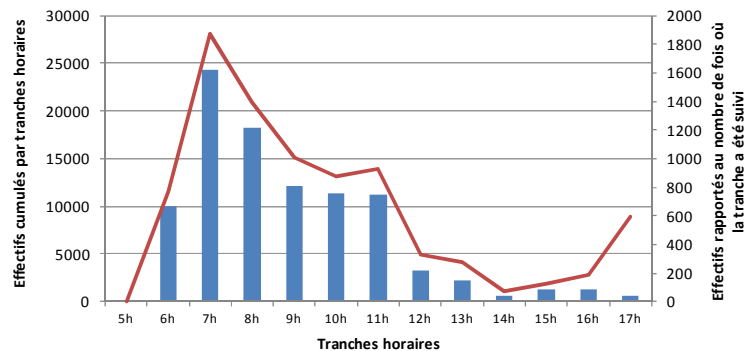


Figure 2 : Répartition du passage migratoire en fonction des heures de la journée (GMT)

Histogramme bleu : effectifs cumulés par tranches horaires  
 Courbe rouge : effectifs pondérés par le nombre de fois où une tranche horaire a été suivie

### Quelques faits marquants

Les effectifs de rapaces ont été une nouvelle fois faibles. Le recensement des rapaces migrateurs a été rendu difficile par la présence de nombreux individus locaux ou en attente de passage. Ainsi durant plusieurs jours des pompes de plusieurs dizaines d'oiseaux (Milan royal, Buse variable, Epervier, Busard Saint-Martin, Aigle royal) ont été observées entre les puits de Niermont et de Belle-Viste. Les après-midi des 25 et 26 octobre un Aigle royal immature a

été observé dans des rassemblements de rapaces (Buse variable/Milan royal). Le 27 octobre deux buses blanches ont été observées mais ne sont pas passées.

Le même problème de distinction entre oiseaux locaux et oiseaux en migration s'est posé pour d'autres espèces :

- Alouette des champs, Pipit farlouse. ;
- Rouge queue noir : plusieurs groupes de ont été observés quotidiennement en journée sur les crêtes, laissant planer u doute sur leur statut de migrateurs. Toutefois, les journées des 24, 26 et 27 plusieurs individus ont été observés en migration active en début de matinée ;
- Merle à plastron : contrairement à 2014 aucun rassemblement en dortoir n'a été constaté. Seul un groupe de 5 à 7 individus a été contacté régulièrement sur les pentes du puy de la Jambe.

Pour la seconde année consécutive aucun Balbuzard pêcheur n'a été observé sur la période considérée. Un passage important de Mésanges noires, bleues et charbonnière peut laisser penser à une bonne année de reproduction. Comme en 2014, de nombreuses bandes de Mésanges noires ont été observées durant cette période dans la forêt domaniale de Murat (obs. pers.). Signalons la présence inhabituelle de petits groupes de Roitelet huppé et à triple bandeau en migration rampante. Ce phénomène est confirmé par des observations du même ordre en novembre sur le littoral breton (obs. pers; HEMERY et BLAIZE, 2015b). Contrairement à 2014, certaines espèces de fringilles affichent des effectifs faibles voire anecdotiques, comme le Gros bec casse-noyaux et le Bec croisé des sapins.

### **Conclusion**

Le bilan du suivi 2015 révèle un flux d'oiseau en baisse par rapport à 2014 (-15%) mais une stabilité du nombre d'espèces. La répétition de ce suivi, chaque année depuis seize ans, bien que sur une courte période, pourra dans un avenir proche donner des informations sur l'évolution du passage migratoire à Prat de bouc. Rendez-vous est donné pour l'automne 2016.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier chaleureusement Thierry Roques pour son implication dans le suivi.

### **Bibliographie**

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2007.** Migration post nuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc (Cantal) : 10 jours de suivi en octobre 2006. *Le Grand Duc*, 70 : 15-19.

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2013.** Migration postnuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc, Cantal : synthèse des années 2009, 2010 et 2012. *Le Grand Duc*, 81 : 71-82.

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2015a.** Note sur la migration post-nuptiale au col de Prat de Bouc (15) en 2014. *Le Grand-Duc* 83 : 110-113.

**HEMERY D. & BLAIZE C., 2015b.** Bulletin de liaison de l'association Grumpy Nature n°9. P.10.

**LEROY T. & PHILIPPE P., 2001.** La migration post-nuptiale des oiseaux au col de Prat de Bouc (Cantal) : synthèse des observations 1986-1998. *Le Grand Duc*, 59 : 2-96.

Tableau 1 : Bilan des observations de la migration, octobre 2015 (données Grumpy Nature)

Espèce	17/10	18/10	19/10	20/10	21/10	22/10	23/10	24/10	25/10	26/10	27/10	28/10	29/10	Total général	% du total
Passereaux sp.	569	2181	134	112	20	1001	210	10817	256	3937	728	424	799	21188	22,0
Pinson des arbres	1534	<b>11898</b>	324	124	46	2366	886	<b>14560</b>	381	4905	1505	266	550	39345	40,8
Pinson du nord	28	39	6	5	24	39	57	1935	41	451	181	13	201	3020	3,1
Pinson sp.	148	805		14		902	57	11169	47	1941	754		95	15932	16,5
Pigeon ramier	539	472	271	383	237	472	3	204		163	18	73	1122	3957	4,1
Pigeon sp.	410	6	60	255	30	380		153		7	22		104	1427	1,5
Tarin des aulnes	267	652	3	76		166	105	396	106	106	752	903	279	3811	4,0
Chardonneret élégant	67	117	22	14	2	67	102	652	199	245	109	45	165	1806	1,9
Bergeronnette grise	84	615	3	15	12	30	22	140	132	144	101	80	75	1453	1,5
Alouette des champs	102	18			3	4		410	12	125	5		51	730	0,8
Mésange bleue	21	1	10				41	73	22	190	26	1	36	421	0,4
Linotte mélodieuse	12	14	3			62	59	131	24	39	33	12	22	411	0,4
Etourneau sansonnet	45	66		15	11	4	9	55	1	78	24	9	74	391	0,4
Mésange charbonnière	18	42		3	1	2	20	67		125	2		18	298	0,3
Mésange noire	70	8	55	19		17	3	1	13	67		1	25	279	0,3
Grive draine	66	41	32	3				21		89	7	7		266	0,3
Alouette lulu	11	72	7	1		14	17	47	9	17	14		26	235	0,2
Grive sp.	45	73	3	9	13				17	27		6		193	0,2
Grive litorne	5	71	5	9			2		3	64	2			161	0,2
Grosbec casse-noyaux	50	13						41	8		17		31	160	0,2
Pipit farlouse	24	32	3			1	12	31	9	12	9		10	143	0,1
Grand cormoran		1	1				7	21	15	21		4	66	136	0,1
Bruant jaune	4	2			2	1	2	29	2	35	7		1	83	0,1
Bruant des roseaux	3	9	1			3	3	41	1	14				75	0,1
Milan royal	19	12			1			10	15	2			5	64	0,1
Buse variable	16	6	1		1	1		15	4	2	1		3	50	0,1
Alouette sp.	9												39	48	<0,1
Verdier d'Europe	9						1	23		9			2	44	<0,1
Mésange sp.							2			39				41	<0,1
Choucas des tours		13		15								3		31	<0,1
Grive musicienne	2				2					20	1		5	30	<0,1
Serin cini	8	15						1		3				27	<0,1
Pigeon colombin	3	3	1	3	4	1		1					8	24	<0,1
Accenteur mouchet	1			1		2	1			11				16	<0,1
Rougequeue noir								5		9	2			16	<0,1
Bruant zizi							1	7		7				15	<0,1
Mésange à longue queue		0	5							10				15	<0,1
Epervier d'Europe		1	2		1		3		5				2	14	<0,1
Corvidés sp.		8											5	13	<0,1
Roitelet huppé				2					11					13	<0,1
Bouvreuil pivoine	3								1	7			1	12	<0,1
Bergeronnette des ruisseaux	2	3								5				10	<0,1
Hirondelle rustique				4						2				6	<0,1
Faucon crécerelle	1	1						2					1	5	<0,1
Moineau domestique										5				5	<0,1
Bruant fou								1		3				4	<0,1
Hirondelle des rochers									4					4	<0,1
Bec croisé													3	3	<0,1
Grive mauvis								1	1		1			3	<0,1
Accipiter sp.		3							1				1	5	<0,1
Bécassine des marais		1											1	2	<0,1
Bruant sp.		1											1	2	<0,1
Corneille noire	2													2	<0,1
Faucon hobereau	1							1						2	<0,1
Merle à plastron										2				2	<0,1
Pigeon biset								2						2	<0,1
Faucon émerillon										1				1	<0,1
Faucon pèlerin													1	1	<0,1
Merle noir										1				1	<0,1
Roitelet à triple-bandeau								1						1	<0,1
<b>Total général</b>	<b>4198</b>	<b>17315</b>	<b>952</b>	<b>1082</b>	<b>408</b>	<b>5535</b>	<b>1625</b>	<b>41064</b>	<b>1340</b>	<b>12940</b>	<b>4321</b>	<b>1847</b>	<b>3828</b>	<b>96455</b>	

## Le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) dans le Puy-de-Dôme.

Jean-Pierre Dulphy et la LPO Auvergne

L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (LPO, 2010) indique que le Martinet à ventre blanc niche uniquement dans le sud de la Haute-Loire. L'espèce est cependant notée en progression vers le nord, avec de faibles effectifs.

Dans un récente note sur l'espèce P. Nicolas (2013) écrit que la nidification du Martinet à ventre blanc n'est que suspectée dans le Puy-de-Dôme. L'année en cause était 2012. En 4 ans la situation a évolué, d'où la note suivante.

Notons tout d'abord le nombre de données annuelles dans ce département : 22, 21, 44, puis 55 pour la période 2013-2016. Une bonne partie des données correspond à des oiseaux en chasse ou de passage. Avec des indices de nidification nous avons respectivement : 6, 4, 14 et 17 données. Examinons les de plus près.

Le premier site concerné est celui d'Olliergues, petit bourg installée le long de la Dore dans le PNR Livradois-Forez. Une première observation a lieu près de ce bourg en 2010. En 2013, un couple est noté (avec transport de nourriture, TN) le 12 août avec 2 jeunes vus au nid, le nombre d'individus vus au printemps variant entre 2 et 10 (S. Chaleil), avec un oiseau trouvé mort (printemps pluvieux) le 13 mai à St Gervais. En 2014, un couple est aussi noté en TN. Même chose en 2015, alors que 4 individus sont présents. Enfin, en 2016, des oiseaux sont présents, au moins 4 individu vus mais leur nidification n'est pas notée, faute probablement d'une surveillance poussée. Ce site est le premier occupé dans le département. Il est momentanément le plus au nord de l'Auvergne.

Le second site est celui de Cournon d'Auvergne, près de Clermont-Ferrand. Le 1 mai 2015 Th. Brugerolle note sur l'Allier, proche, 4 individus et suspecte leur installation au voisinage. Aucun autre indice probant ne sera obtenu cette année.

En 2016, 2 individus sont notés par Ph. Gueugnot au-dessus de l'écopole (zone d'étangs sur les communes de Pérignat sur Allier et la Roche-Noire). A cette époque des oiseaux sont notés près du pont de Cournon par A. Rochette. Puis le 10 juin, A. Pouget note 12 individus autour d'un immeuble à Cournon. Cet immeuble va faire l'objet d'une surveillance régulière. Le 30 juillet il y a 17 oiseaux et leur comportement indique une nidification certaine (A. Pouget, G. Le Coz). 15 oiseaux sont encore notés le 1 septembre. Au final le nombre de couples reproducteurs n'a pas pu être évalué, mais il est bien supérieur à 1, peut-être 8 au maximum, mais plus probablement entre 1 et 8.

Le site de Cournon est très proche de l'Allier où les oiseaux ont souvent été vus en chasse. Ce site est maintenant le plus au nord de l'Auvergne. Il n'est pas le plus au nord de la France, puisque l'espèce niche en Alsace (Atlas des oiseaux nicheurs de France, Issa et Muller, 2015)

Dans la récente liste rouge (Riols et al., 2015) le Martinet à ventre blanc a été classé Vulnérable. Certes il ne semble pas menacé, mais sa population auvergnate demeure de petite taille. La nidification près de Clermont-Ferrand est donc une bonne nouvelle.

### Bibliographie

ISSA N., MULLER Y. 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé éditeurs. Paris. 1408 Pages.

LPO AUVERGNE, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, A. Clamens coord., Delachaux et Niestlé eds. 575 Pages.

NICOLAS P., 2013. Le Martinet à ventre blanc en Auvergne durant la période 2007-2012. Le Grand Duc, 81 : 2-6.

RIOLS R., TOURET P., ET LA LPO AUVERGNE, 2016. Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (2015).





## Instructions aux auteurs

Le comité de lecture, soucieux de maintenir la valeur scientifique et la présentation du *Grand Duc*, prie les auteurs de prendre note des recommandations suivantes.

### 1) TEXTE

Le manuscrit sera fourni sur un support informatique (CD-ROM, clef USB, email). Le fichier doit être dans un des formats suivant : DOC/DOCX (Word), RTF (texte enrichi) ou TXT (texte brut). Les textes transmis ne doivent comporter initialement aucun enrichissement de mise en forme (ni gras, ni italique, etc.). Pour les articles de fond, l'auteur s'efforcera de respecter la présentation traditionnelle des articles scientifiques, à savoir la trame suivante :

- Titre
- Prénom et NOM du ou des auteurs
- Résumé
- Mots clés
- Introduction
- Méthodes et matériels utilisés
- Résultats obtenus
- Discussion des résultats
- Conclusion
- Bibliographie
- Remerciements éventuels
- Adresse du ou des auteurs

### 2) RESUME

Tous les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé ne devant pas excéder 80 mots destiné à décrire brièvement le contenu de l'article et à être publié sur la page Internet du Grand-Duc.

En outre, pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir un deuxième résumé plus conséquent (n'excédant pas 5% du total de l'article ; idéalement autour de 250 mots) qui sera publié comme faisant parti intégrante de l'article.

### 3) MOTS CLES

Pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir environ 6 mots clefs incluant, le nom latin des espèces étudiées, les phénomènes, les méthodes et la zone géographique.

### 4) BIBLIOGRAPHIE

Seules les références citées dans le texte seront mentionnées. Elles seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteur, et présentées selon les modèles suivants :

a) cas d'un article :

**BLANCHON R., 1996.** Le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en Val d'Allier et en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 49 : 7-9.

b) cas d'un livre :

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris, 775 p.

c) cas d'un chapitre d'un livre :

**BERTHELOT D. & TROTIGNON J., 1994.** Guifette noire. in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des*

*oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 356-359.

Dans le texte, les références seront indiquées en majuscules et entre parenthèses, sans le prénom de l'auteur : (BLANCHON, 1996) ; (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994). Le nom du premier auteur sera suivi de "et al." Si les auteurs sont plus de deux. Dans ce dernier cas, tous les auteurs seront inmanquablement mentionnés dans la bibliographie.

### 5) NOM(S) ET ADRESSE(S) DE L' (OU DES) AUTEUR(S)

Ils seront indiqués obligatoirement après la bibliographie.

### 6) ILLUSTRATIONS

Chaque auteur s'efforcera de fournir une ou plusieurs illustrations (dessins au trait et/ou photos aux formats JPG, PCX ou BMP) pour agrémenter la revue.

Les figures et les tableaux seront présentés à part du texte (c'est-à-dire dans des fichiers informatiques séparés). Leur emplacement approximatif dans le texte sera indiqué dans la marge. Ils seront numérotés, et appelés dans le texte par la mention (figure x) ou (tableau x). Il convient de légendier et titrer tous les tableaux et figures. Les tableaux doivent être fournis dans un des formats texte indiqué dans la section 1 ou dans un des format tableur suivants : XLS/XLSX (Excel), CSV.

### 7) POINTS PARTICULIERS

- ☞ Les locutions latines ou françaises couramment employées sont abrégées et mises en italique :  
cf. *infra* : voir ailleurs dans le même article  
*comm. pers.* : communication personnelle ou orale à l'auteur  
*in litt.* : information contenue dans une lettre personnelle adressée à l'auteur
- ☞ Les ponctuations simples "," et "." suivent directement le texte et sont suivies d'un espace. Les ponctuations doubles ";", ":", "!" et "?" sont précédées et suivies d'un espace.
- ☞ Les points cardinaux et les mois de l'année ne prennent pas de majuscule
- ☞ Les chiffres décimaux s'écrivent avec une virgule (ex. 10,5)

### 8) CORRECTIONS, RESPONSABILITE DES AUTEURS, ENVOI DES MANUSCRITS

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises dans leurs articles. Sauf indication de son auteur, tout manuscrit soumis pour publication dans *le Grand-Duc* est présumé original donc ni publié, ni soumis pour publication dans une autre revue ou par un autre moyen. Les manuscrits doivent être envoyés à :

✉ **Rédaction du Grand Duc**  
Jean-Pierre DULPHY  
[jp.dulphy@orange.fr](mailto:jp.dulphy@orange.fr)  
Les Coteaux de Varennes  
4, Impasse des sapins  
F-63450 CHANONAT